

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Synthèse des résultats de la planification financière	1
1.2 Processus de planification et structure du document	3
1.2.1 Principes de gestion financière	3
1.2.2 Planification des investissements	4
1.2.3 Structure des tableaux de planification	4
1.2.4 Scénarios et épurements	4
2. Paramètres externes de planification	5
2.1 Contexte économique	5
2.1.1 Evolution conjoncturelle globale	5
2.1.2 Evolution en Suisse	7
2.1.3 Evolution fribourgeoise	8
2.1.4 Perspectives locales liées à la crise sanitaire	8
2.1.5 Conclusions relatives au contexte économique	9
2.2 Synthèse des modifications législatives et/ou financières	10
2.2.1 Réforme fiscale des entreprises	10
2.2.2 Loi sur les finances communales (LFCo)	11
2.2.3 Croissance démographique	12
2.2.4 Plans d'aménagement de détail (PAD) sur le territoire communal	14
2.2.5 Péréquation des ressources	14
2.2.6 Planification des établissements scolaires	15
2.2.7 Réseau Santé Sarine (RSS) et agglomération de Fribourg (Agglo)	15
2.2.8 Fusion du Grand Fribourg	16
3. Compte de fonctionnement - analyse	17
3.1 Plan 2021-2025 avec le scénario moyen	17
3.2 Epurement des comptes de 2015 à 2019	18
3.3 Evolution des charges	18
3.3.1 Charges de personnel	19
3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation	19
3.3.3 Amortissements du patrimoine administratif	20
3.3.4 Charges financières	20
3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux	20
3.3.6 Charges de transfert	21

3.4	Evolution des produits	21
3.4.1	Revenus fiscaux	22
3.4.2	Taxes et redevances	22
3.4.3	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	23
3.4.4	Revenus de transferts	23
4.	Evolution du bilan	24
5.	Evolution du compte de flux de trésorerie	26
6.	Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie	27
6.1	Indicateurs estampillés « Ville de Fribourg »	27
6.2	Indicateur MCH2	28
7.	Evolution 2021-2025 selon les trois scénarios	29
7.1	Scénario moyen : résultats avec 2.1% d'augmentation des revenus fiscaux	30
7.2	Scénario optimiste : résultats avec 2.5% d'augmentation des revenus fiscaux	32
7.3	Scénario pessimiste : résultats avec 1.8% d'augmentation des revenus fiscaux	33
8.	Risques et opportunités	34
8.1	Risques identifiés	34
8.2	Opportunités	35
9.	Conclusion et message au Conseil général	36

Plan financier 2021 - 2025

1. Introduction

1.1 Synthèse des résultats de la planification financière

Parallèlement à la réalisation du budget 2021 de la Ville de Fribourg qui présente, après attributions aux réserves et provisions, un déficit de CHF 2.8 mio sur un total de charges de CHF 242.0 mio (sans les imputations internes), le Plan financier a été réactualisé. Comme pour l'élaboration du budget 2021, il faut considérer ce Plan financier de manière très prudente en raison de la pandémie dont les impacts globaux ne sont pas encore connus. Il a été réalisé sans considération d'une baisse des prestations de la commune.

Cette réactualisation a été effectuée en tenant compte des changements principaux qui concernent la présentation des comptes sous MCH2. En effet, le budget 2021 ayant été réalisé conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) et son ordonnance (OFCo), il était également nécessaire de réaliser le Plan financier selon les nouvelles règles de comptabilisation identifiées à ce jour. Certains paramètres ont fait l'objet d'estimations et d'hypothèses de travail, en l'absence de la disponibilité de tous les éléments ; cela est particulièrement le cas pour la réévaluation du patrimoine financier, encore en cours et qui devra être finalisée au 1^{er} janvier 2021. Le plan comptable a été redéfini (compte de résultats et bilan) et les chiffres réels 2015-2019 ont été reclassés selon ces nouveaux principes (retraitement/*restatement*), la réévaluation du patrimoine administratif a été faite, la présentation du compte de flux de trésorerie a été adaptée et un nouvel indicateur complète la palette des indicateurs déjà définis par la Ville.

Pour les années 2022 à 2025, selon les scénarios optimiste (+2.5%), moyen (+2.1%) et pessimiste (+1.8%) de l'évolution annuelle des recettes fiscales, les résultats projetés sont les suivants :

Résultats planifiés en milliers CHF	2021	2022	2023	2024	2025
Scénario optimiste (2.5%)	-2'840.7	1'973.7	4'213.5	4'459.4	3'488.3
Scénario moyen (2.1%)	-2'840.7	1'340.7	2'838.3	2'285.6	454.7
(en% des charges épurées)	(-1.2 %)	(0.5 %)	(1.1 %)	(0.9 %)	(0.2 %)
Scénario pessimiste (1.8%)	-2'840.7	866.0	1'811.1	671.9	-1'776.8

Le scénario moyen montre des chiffres positifs, mais proches de l'équilibre, représentant en 2023 au mieux 1.1% des charges totales. Ces résultats positifs sont cependant à considérer avec prudence, sachant qu'ils résultent principalement de la possibilité offerte par la LFCo de dissoudre la réserve de réévaluation du patrimoine administratif qui sera créée en 2021 jusqu'en 2030 (10 ans) afin de couvrir l'écart d'amortissement généré par la réévaluation opérée. Cette situation « comptable », non génératrice de flux financiers positifs (*cash*), a pour conséquence une augmentation de l'endettement de la Ville, qu'il faut surveiller attentivement.

Ces projections intègrent une évolution favorable des recettes fiscales depuis 2022, nécessaire à l'accomplissement des ambitions d'investissement de la Ville de Fribourg. L'alimentation de réserves et de provisions faite entre 2015 et 2019 (PF 17, CPPVF, CPEF, Pila, falaises et PFA principalement) et la prévision de leur utilisation de manière échelonnée ces prochaines années permet également de stabiliser les résultats comptables annuels. Ces derniers sont en effet touchés directement par l'impact de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises dès 2020, par l'augmentation des charges de péréquation

financière des ressources, par des contributions aux associations de communes en hausse ainsi qu'un taux d'imposition en baisse et, finalement, par les effets délétères de la crise sanitaire actuelle.

L'endettement de la Ville (CHF 215.4 mio fin 2019, y compris la dette CPPVF) atteint un sommet à CHF 489.6 mio en 2025, miroir de l'ambition qui vise à réaliser de nombreux investissements importants pour le développement de la cité. Le résultat de l'évolution de l'indicateur « taux d'endettement net » selon la nouvelle méthode de calcul sous MCH2, comprenant la part de la Ville à l'endettement net des associations de communes et un rapport aux revenus fiscaux, est à surveiller. Ce calcul, empreint d'incertitudes avant notamment la réévaluation du patrimoine financier, montre que l'année 2025 sera à examiner de près car la limite législative maximum de 200% pourrait être atteinte :

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
en mio CHF					
Capitaux de tiers	346.5	417.8	471.0	482.5	546.0
<i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>					
+ Endettement net des associations de communes	15.0	20.0	25.0	25.0	25.0
<i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>					
- Patrimoine financier	173.3	178.3	182.4	186.1	189.7
<i>Comptes 10*</i>					
= Dette nette I	188.2	259.5	313.6	321.4	381.3
Revenus fiscaux	158.3	171.8	176.6	181.7	185.7
<i>Comptes 40*</i>					
Taux d'endettement net	118.9%	151.0%	177.6%	176.9%	205.3%
<i>Dette nette I/Revenus fiscaux</i>					
<i>Différence d'investissement pour atteindre l'objectif 200%</i>	128.3	84.1	39.6	42.0	-9.8

Face à ce défi identifié pour la première fois à l'aube de l'introduction de MCH2 et qui sera à confirmer en début d'année prochaine, la Ville a néanmoins suffisamment de temps pour réagir ; ce Plan financier, qui peut être réactualisé en tout temps par le Conseil communal, étant l'outil idéal pour anticiper une action correctrice.

Les projections faites découlent des connaissances actuelles et de l'évolution des comptes des cinq dernières années, du contexte socio-économique (dont la crise sanitaire) et d'autres paramètres de planification spécifiques qui influencent plus ou moins fortement l'évolution des charges et des revenus.

D'autres éléments pourraient notamment impacter les résultats :

- un changement important quant à la situation économique et ses perspectives au niveau international, national et cantonal (dont l'évolution de la crise COVID-19 et sa durée) ;
- les modifications légales au plan fédéral qui peuvent avoir des influences sur la répartition des charges entre cantons et communes ainsi que les modifications légales au niveau cantonal ;
- d'éventuelles nouvelles décisions du Grand Conseil sur la fiscalité ayant pour conséquence une diminution de la croissance des recettes fiscales communales ;
- d'éventuelles nouvelles décisions du Conseil Général augmentant les charges ou diminuant les recettes de manière pérenne ;
- d'éventuelles nouvelles décisions de l'agglomération ou d'associations de communes ;
- l'arrivée ou le départ de contribuables, la construction des PAD et l'occupation des logements (détente du marché locatif) ;
- des besoins d'assainissement de sites pollués (dont la Pila) et des falaises qui vont au-delà des prévisions.

Les chapitres suivants rapportent des paramètres retenus pour l'évolution des charges et des produits et qui concluent au tableau récapitulatif ci-dessus.

1.2 Processus de planification et structure du document

Le processus de planification financière suit une logique d'organisation et de budget. Le Plan financier (document) est un outil de gestion mis à jour au moins une fois par an qui permet aux autorités de présenter une analyse prévisionnelle sur cinq ans (budget de l'année suivante ainsi que planification sur quatre ans).

Le Plan financier a pour but de donner l'orientation générale sur le développement prévisible de l'ensemble des charges et des revenus de fonctionnement ainsi que l'impact sur les indicateurs principaux du bilan et du compte de flux de trésorerie en fonction des investissements planifiés. Un des objectifs les plus importants consiste à déterminer le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) sur les prochaines années, car c'est lui qui permettra de financer :

- les **projets décidés** par le Conseil général pas encore réalisés ou en cours de réalisation ;
- les **équipements de remplacement**, c'est-à-dire la partie des investissements communaux existants qui arrivent en fin de vie et qui doivent être remplacés pour maintenir une même qualité des prestations ;
- les **nouveaux équipements**, appelés aussi investissements de développement, car ils renforcent l'attractivité de la Commune et servent ses habitants, ainsi que toutes les personnes qui utilisent les infrastructures de la capitale cantonale pour des raisons professionnelles ou privées.

La planification financière ne mesure pas l'efficacité ou l'efficacé des prestations communales. Le critère de choix ne se réfère pas à la rentabilité des opérations, mais à l'équilibre financier pluriannuel. A ce propos, il faut relever que la stratégie financière a été réactualisée en début de législature 2016-2021, ce qui a permis au Conseil communal d'adopter les principes de gestion financière figurant dans la section suivante.

1.2.1 Principes de gestion financière

Le Conseil communal, dans le cadre de la réalisation du Plan financier 2021-2025, a confirmé les principes de gestion financière suivants :

- viser l'**équilibre financier** à long terme après amortissements et risques ;
- prendre en compte les **risques et les opportunités** ;
- en terme d'investissement, **finir ce qui a été commencé** (vision pluriannuelle) ;
- gérer le **niveau d'endettement** par le concept de dette par habitant ;
- ne pas léguer toutes les **dettes aux générations futures** ;
- comptabiliser l'**amortissement** (activation) **dès l'utilisation** de l'investissement (mise en service) ;
- **activer les coûts salariaux** des chefs de projets d'investissement ;
- **planifier les liquidités et les emprunts** de manière pluriannuelle ;
- faire le suivi de la gestion financière par **indicateurs-clé** et au moyen d'un **Système de contrôle interne** performant (SCI), en cours de réalisation ;
- prévoir des investissements en **autofinancement** et rechercher des solutions alternatives de financement.

Ces principes sont compatibles avec la LFCo, dont l'introduction en 2021 a pour objectif l'application des nouvelles normes comptables suisses MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé, publié par la Conférence des directeurs cantonaux des finances, qui vise à harmoniser la comptabilité des cantons et des communes). Seule modification, l'indicateur visant à limiter le niveau des amortissements a été éliminé car la LFCo prévoit d'autres moyens de contrôler cette évolution.

1.2.2 Planification des investissements

Dans un souci de réalisation d'infrastructures attendues de longue date, le travail de réactualisation de la planification des investissements est intense et son impact sur l'état des finances communales futures est capital. Le Conseil communal a procédé à ces travaux en suivant les étapes suivantes :

1. confirmation des **objectifs d'investissement prioritaires** de la dernière période de planification ;
2. revue des mesures retenues dans le **Plan d'agglomération** (PA2, PA3) et confirmation de leur réalisation en fonction des échéances connues de subventionnement de la part de la Confédération et de l'Agglo ;
3. revue individuelle et circonscrite de tous les **investissements nouveaux**, c'est-à-dire ceux qui ne figuraient pas dans le Plan financier 2020-2024 ;
4. revue individuelle de tous les **investissements par Service** ;
5. redimensionnement, redéfinition des calendriers et **choix, puis validation des investissements** sur le long terme.

La validation des investissements et leur inscription au bilan prévisionnel permet de calculer l'impact en terme d'endettement, d'amortissements et d'intérêts de la dette sur le compte de résultats, qui est à son tour adapté dans les diverses rubriques en fonction de l'évolution historique, de paramètres spécifiques et en fonction du contexte socio-économique. C'est suite à l'actualisation de tous ces éléments que les divers indicateurs financiers sont produits.

Dans le plan des investissements 2021-2025 annexé, 436 investissements ont été listés (nouveaux ou déjà votés), dont 78 (74 dans l'ancien Plan) annoncés au budget 2021. Le total des dépenses de ces investissements à charge de la Ville de Fribourg se monte à CHF 376.0 mio (CHF 328.2 mio l'an dernier) pour toute la période quinquennale.

1.2.3 Structure des tableaux de planification

Partant des données historiques des cinq dernières années, l'évolution des données se base sur le budget de l'année en cours, adapté aux modifications importantes annoncées lors de l'opération d'estimation au 30 septembre des comptes prévisionnels, complété par le budget de l'année suivante (en cours d'approbation auprès des organes compétents) et des quatre ans de planification, selon le schéma suivant :

Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Prévision 2020	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025

1.2.4 Scénarios et épurements

Le document présent montre l'évolution des chiffres selon **trois scénarios**, le scénario moyen ayant été retenu pour tous les commentaires, sachant que seule l'évolution des recettes fiscales diffère dans les deux autres scénarios (*ceteris paribus*), adaptée de leur impact sur les charges de la dette uniquement. Les indicateurs de tous les scénarios figurent sous forme de tableaux et de graphiques au chapitre 7.

Lors de l'examen des comptes des cinq dernières années, il y a lieu de procéder aux **épurement**s avant l'établissement des tendances de l'évolution des comptes par nature ; les charges et recettes à caractère unique ainsi que les écritures purement comptables de charges et de recettes, telles que les opérations sur les comptes de réserves, les imputations internes et les amortissements supplémentaires, sont à éliminer. Dans un deuxième temps, les nouveaux éléments à caractère récurrent – ou non – sont à identifier et à prendre en compte, ils influenceront les résultats futurs.

Ces travaux sont expliqués dans le chapitre 3 de ce document. Le chapitre 2 décrit les paramètres externes à considérer pour la réalisation des hypothèses de planification financière.

2. Paramètres externes de planification

2.1 Contexte économique

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié les tendances conjoncturelles de l'automne 2020, les données et informations ci-dessous ont été actualisées jusqu'à mi-septembre. En ce qui concerne les données du canton de Fribourg, ce sont les informations du rapport du 3^e trimestre 2020 sur la conjoncture fribourgeoise du Service de la statistique de l'Etat de Fribourg qui ont été considérées.

La définition de certains paramètres de la planification financière 2021-2025 s'appuient sur ces conclusions.

2.1.1 Evolution conjoncturelle globale

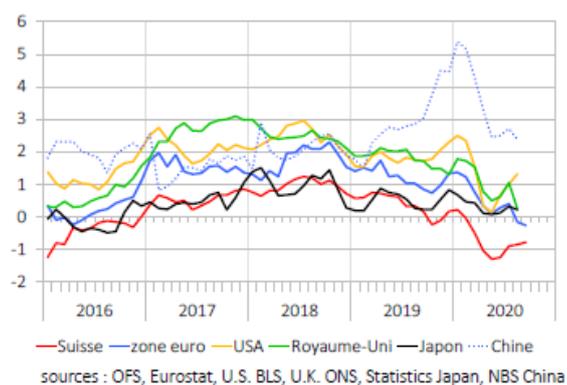
Suite à la **pandémie** et aux mesures prises pour la contenir, le 2^e trimestre a connu, **sur le plan international**, des baisses sans précédent du PIB : le creux de la vague a été atteint dans de nombreux pays industrialisés en avril. L'assouplissement des mesures de confinement a permis une certaine normalisation de l'activité économique à partir du milieu de l'année. La Chine fait exception en comparaison internationale : premier pays à tomber en crise au début de l'année, elle s'est distinguée au 2^e trimestre par une reprise rapide. Le PIB de la Chine a ainsi déjà dépassé son niveau d'avant la crise.

D'un point de vue sectoriel, la crise de Covid-19 a été jusqu'à présent très différente des récessions précédentes. Lors de la crise financière de 2009, c'est surtout la demande de biens durables qui avait diminué : c'est le commerce mondial des biens et l'industrie que la crise avait affectés dans une mesure disproportionnée. En revanche, au cours du 1^{er} semestre 2020, ce sont les secteurs des services qui ont le plus souffert et qui ont été fortement limités par les mesures de politique sanitaire. Le déclin du commerce mondial au cours du 1^{er} semestre est ainsi resté limité, du moins lorsqu'on le compare à la chute du PIB mondial, bien plus prononcée qu'au plus fort de la crise financière. La reprise de l'activité commerciale a été également plus rapide.

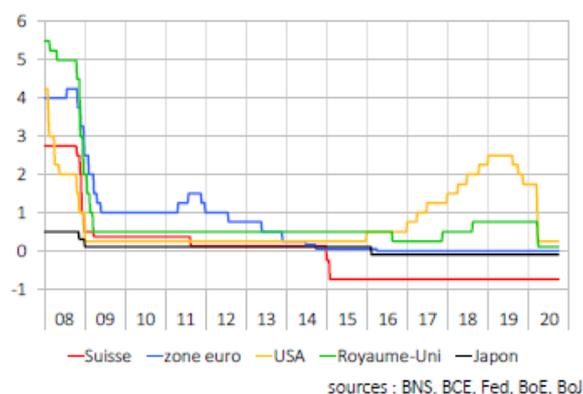
La **conjoncture helvétique** s'est, elle, nettement détériorée : la Suisse a connu deux trimestres de forte baisse du PIB : après un recul de 1,9% au 1^{er} trimestre, le 2^e trimestre a été marqué par une baisse de 7,3%. La pandémie de Covid-19 donne le ton à l'année en cours, tant au niveau national qu'international. Le secteur industriel a été confronté à un effondrement temporaire de la demande internationale au cours du 2^e trimestre : le commerce mondial des marchandises a chuté de 14,5% par rapport au 2^e trimestre 2019. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la crise financière, notamment, la demande intérieure n'a pas joué le rôle de pilier de la croissance et a subi sa plus forte baisse jamais enregistrée en un trimestre. Dans cette conjoncture extraordinaire, des fermetures opérationnelles et frontalières ainsi que d'autres restrictions à l'activité économique ont été imposées à partir du 16 mars. Les dépenses de consommation et la valeur ajoutée des industries concernées ont chuté en un temps record.

En conséquence, les investissements ont également fortement diminué. Sur le marché du travail, la situation s'est rapidement assombrie : l'emploi a légèrement diminué, tandis que le chômage a fortement augmenté à partir de la mi-mars. Le recours généralisé à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail a permis d'éviter de nouvelles pertes d'emploi et de soutenir les revenus des ménages. Après la levée du confinement, l'économie, sur certains plans, s'est rapidement redressée : la mobilité de la population et le commerce intérieur de marchandises ont augmenté rapidement à partir de la fin du mois d'avril. Ces effets de rattrapage ont contribué au fait que le commerce de détail a traversé le 2^e trimestre de manière relativement favorable. La hausse du chômage s'est également stabilisée rapidement en mai. Dans l'ensemble, l'économie a donc traversé le premier semestre de l'année avec de meilleurs résultats que ce qu'indiquaient les dernières prévisions du groupe d'experts en juin.

Suite à la forte baisse des prix de l'énergie, l'inflation a sensiblement diminué jusqu'en mai et n'était guère positive en maints endroits. Depuis le mois de juin, elle a évolué de manière plus hétérogène : dans certains cas, elle a encore baissé jusqu'en août. Dans d'autres, elle est repartie à la hausse. Ces différences sont dues en grande partie à des évolutions divergentes de l'inflation sous-jacente. Les prix de l'énergie montrent en outre des signes de ralentissement de la forte déflation qui persiste depuis mars. Une normalisation peut également être observée dans les prix des denrées alimentaires, après une augmentation supérieure à la moyenne dans certains cas. Après les creux d'avril, le prix du pétrole s'est visiblement redressé au cours des derniers mois. Dans le graphique suivant est décrite **la comparaison internationale de l'inflation** (variation sur un an, en%) :



Les **politiques monétaires** des principaux pays industrialisés restent très expansionnistes (soit une volonté des Banques Centrales de stimuler le crédit par la baisse des taux directeurs, avec pour conséquence une augmentation de la masse de monnaie en circulation) et ont encore été assouplies dans certains cas. Les taux directeurs sont généralement proches de zéro, voire en terrain négatif. Pour lutter contre la récession et la faible inflation, de nombreuses banques centrales mettent également sur pied des programmes massifs d'achat d'obligations et des mesures visant à promouvoir les prêts. Suite à un changement dans les objectifs et la stratégie à long terme de la politique monétaire américaine, qui considère dorénavant l'objectif d'inflation de 2,0% comme une moyenne sur la durée, le but étant de compenser la non-atteinte de la valeur cible par une inflation temporairement plus élevée, il est peu probable que les **taux d'intérêts de référence** soient relevés dans les années à venir.



Maintenant également son orientation expansionniste en matière de politique monétaire, la BNS a laissé le taux d'intérêt directeur à -0,75% et reste toujours prête à intensifier ses interventions sur le marché des changes afin de contrecarrer la pression à l'appréciation du franc. L'apport de liquidités et de crédits à l'économie continuera d'être favorisé par le biais de la « facilité de refinancement BNS-Covid-19 » qui permet aux banques d'obtenir des liquidités de la BNS en échange du dépôt de prêts Covid aux entreprises garantis par la Confédération ou les cantons.

2.1.2 Evolution en Suisse

Comme précisé plus haut, la Suisse a connu deux trimestres de forte baisse du PIB : après un recul de 1,9% au 1^{er} trimestre, le 2^e trimestre a été marqué par une baisse de 7,3%. La pandémie de Covid-19 donne le ton à l'année en cours, tant au niveau national qu'international.

Au 2^e trimestre, la baisse **des dépenses de consommation privées** a été de loin la plus importante de ces dernières décennies : -8,1%, après -4,0% au trimestre précédent. La consommation, qui stabilise généralement l'économie, a ainsi contribué de manière déterminante à la chute sans précédent du PIB au cours du premier semestre 2020. D'une part, des entreprises et des frontières étant fermées pour des raisons de politique sanitaire, certaines dépenses de consommation n'étaient parfois guère possibles, d'autant plus que la première mesure d'assouplissement n'a été prise qu'à la fin du mois d'avril. D'autre part, les recommandations officielles, telles que celles concernant le travail à domicile, peuvent avoir induit des changements supplémentaires dans le comportement des consommateurs. Enfin, la détérioration massive du marché du travail a entraîné une baisse des revenus : le chômage a considérablement augmenté à partir de mi-mars et l'emploi a fortement diminué au cours du 2^e trimestre. Il en est résulté une forte baisse de la rémunération des employés : les pertes réelles ont été limitées à environ 1,2 milliard, soit - 1,1%, grâce à un recours massif au chômage partiel. Cependant, les revenus de la propriété (-35,3%) et les excédents nets d'exploitation (-30,9%) ont, eux aussi, fortement diminué. En conséquence, les dépenses privées des ménages ont chuté massivement.

En même temps, des glissements se sont produits entre les secteurs de consommation. Ainsi, tandis que les dépenses de mobilité, de restauration et d'hôtellerie s'effondraient, la consommation augmentait même dans certains secteurs au cours du 2^e trimestre. La vente en ligne et les services de livraison de la restauration ont notamment enregistré une croissance considérable, bien qu'ils n'aient compensé que dans une mesure limitée les pertes des commerces et restaurants locaux. Quant aux dépenses plus importantes, les consommateurs se sont montrés prudents au cours du 2^e trimestre. C'est ce que confirme le faible nombre de voitures nouvellement immatriculées (-43,8% par rapport au même trimestre de l'année précédente), comme l'indique la dernière enquête sur **le climat de consommation**. Bien que celui-ci se soit remis de l'effondrement sans précédent du mois d'avril, il reste à un niveau nettement inférieur à la moyenne. Quant à savoir si le moment était propice aux achats importants, les réponses ont été aussi négatives qu'à fin 2008, au plus fort de la crise financière et économique. Dans le même temps, les personnes interrogées indiquant qu'elles faisaient des économies étaient plus nombreuses qu'aux trimestres précédents. Il est probable que le taux d'épargne ait fortement augmenté, car les revenus du travail ont beaucoup moins diminué que les dépenses de consommation.

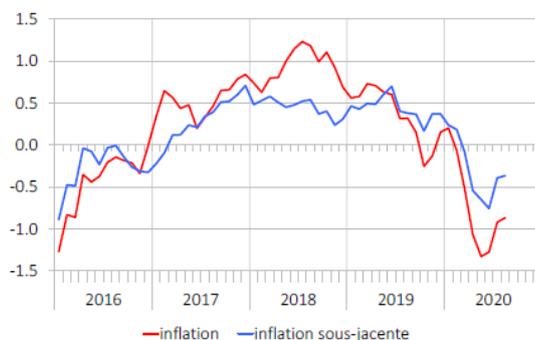
Le secteur de la construction ressent lui aussi très fortement les conséquences de la pandémie de Covid-19 : les **investissements** ont chuté de 4,3% au 2^e trimestre. Les investissements en biens d'équipement ont diminué de 10% au 2^e trimestre. Il s'agit de la plus forte baisse depuis la crise financière de 2008/2009. La baisse a été particulièrement prononcée dans la catégorie Automobiles.

Le choc du coronavirus a frappé de plein fouet **le marché du travail** à mi-mars 2020. Fin mai, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits dans les ORP a atteint un pic de 161 300 personnes, soit un taux de chômage (au sens du SECO) désaisonnalisé de 3,5%. Par rapport à la situation d'avant crise (fin février), ce chiffre représente un surcroît de 53 200 demandeurs d'emploi, soit une augmentation d'une rapidité sans précédent. La situation s'est quelque peu rassérénée à partir du mois de juin. A la fin du mois d'août 2020, le taux de chômage désaisonnalisé avait légèrement reculé pour atteindre 158 300 (3,4%). En revanche, le nombre désaisonnalisé de demandeurs d'emploi a continué d'augmenter, passant d'environ 237 400 fin mai (taux de demandeurs d'emploi de 5,1%) à 248 300 (5,4%) fin août.

Le renchérissement des prix à la consommation a quelque peu repris récemment après les creux atteints en milieu d'année. Depuis juillet 2020, le taux d'inflation se situe aux alentours de -0,9%. Plus de la moitié du taux d'inflation négatif est imputable aux prix du pétrole qui ont chuté jusqu'en avril et sont restés depuis lors bien en dessous du niveau qui était le leur un an plus tôt. Toutefois, d'autres biens importés ont également apporté une contribution nettement négative jusqu'en août, ce qui est principalement dû à l'appréciation du franc suisse au cours des derniers mois. Les prix des produits indigènes ont aussi continué à baisser jusqu'à récemment, bien que dans une moindre mesure par rapport au printemps.

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix des produits frais, de l'énergie et des carburants, a donc également laissé derrière elle le creux de juin et s'est récemment établie à $-0,4\%$.

L'évolution de **l'indice des prix à la consommation (IPC)**, sans les produits frais et saisonniers, l'énergie et les carburants est appréciable dans le graphique suivant :



source : OFS

2.1.3 Evolution fribourgeoise

Au cours du 3^e trimestre, les répondants ont été, pour l'ensemble de l'industrie, plus optimistes que les mois précédents quant à la situation des affaires, aux prix de vente, à l'utilisation des capacités techniques, aux entrées de commandes et aux perspectives des affaires. Restent, par contre, dans le rouge, les indicateurs d'excédent de personnel et de situation bénéficiaire. L'industrie alimentaire fribourgeoise a connu une situation particulière pendant la crise. Les carnets de commande se sont remplis, y compris de commandes de l'étranger et les stocks ont diminué. Tous les indicateurs tendent à montrer que la branche a été confrontée à une forte demande et que le phénomène a été plus marqué à Fribourg qu'en moyenne nationale. Un retour à la normale se dessine gentiment. Malgré une amélioration des perspectives des affaires à 6 mois, l'industrie du bois et du papier et de l'imprimerie vit une période difficile. Dans le canton de Fribourg comme dans l'ensemble du pays, la branche des produits chimiques, pharmaceutiques et plastiques garde le vent en poupe. Pour les branches de fabrication de produits métalliques, de machines et de matériels de transport, tant la situation que les perspectives semblent continuer à se détériorer. La plupart des branches désignent la demande insuffisante comme principal obstacle à la production. Jusqu'à ce que la situation sanitaire s'améliore dans les pays partenaires, ces branches vont donc continuer à souffrir. La situation et les perspectives du commerce de détail fribourgeois s'inscrivent dans la moyenne nationale. Dans l'ensemble, tous les indicateurs indiquent un niveau moins pessimiste que les mois précédents.

Le taux de chômage fribourgeois s'affiche à 3,4% au mois de juillet, soit 0,2 points au-dessus de la moyenne suisse. Les demandeurs d'emplois étaient encore en augmentation au moins de juillet (9'679, soit +113 par rapport au mois précédent). Les demandes de RHT en cours restent à des niveaux très hauts (6'405 en juillet), même s'il faudra attendre les décomptes pour savoir dans quelle mesure les RHT autorisées ont effectivement été utilisées. Le nombre de nouvelles immatriculations de voitures semble se redresser, plus fortement à Fribourg que pour le reste de la Suisse. Pour le secteur du tourisme, les nuitées, quant à elles, restent dans le rouge.

2.1.4 Perspectives locales liées à la crise sanitaire

La situation économique extraordinaire rend également une analyse des perspectives locales nécessaire pour accompagner l'établissement du Plan financier. La Ville de Fribourg fait plusieurs constats, à la lumière des analyses citées précédemment et de ses propres ressources.

La typologie de la crise actuelle (crise sanitaire ayant poussé les décideurs politiques à stopper tout ou en partie l'activité économique) est dans son essence totalement différente de la crise financière de 2008-2009, qui par conséquent ne peut pas servir de base comparative unique pour évaluer le rythme et

l'ampleur de la reprise économique qui suivra la crise. En effet, l'économie globale se portait bien avant l'annonce de la pandémie, et aucune rupture massive du système économique n'était et n'est à déplorer. Les marchés sont stables ou en hausse (technologie, pharma) et les chutes ponctuelles des cours sont davantage dues à des effets d'annonce liés à la situation sanitaire qu'à des problématiques liées au fonctionnement économique global. Tant que cette situation perdure, les impacts de la crise sanitaire sur l'économie sont donc en majeure partie à imputer à des décisions politiques. C'est la durée des mesures sanitaires prises au niveau mondial et surtout par les principaux partenaires économiques de la Suisse qui définira si les bases fondatrices de l'économie locale seront impactées durablement par cette crise. Les conséquences financières pour la Ville de Fribourg peuvent être les suivantes :

- les secteurs du tourisme et affiliés (notamment le luxe, les divertissements, le commerce de détail et la restauration) sont fortement touchés par la crise. La Ville de Fribourg bénéficie heureusement d'une économie diversifiée qui semble à ce stade encore capable d'encaisser le choc. Toutefois, le secteur de la restauration est en moyenne plus présent à Fribourg qu'en Suisse. Cette crise pourrait donc avoir de fortes conséquences sur l'image globale et l'attractivité de la ville. L'impact de ces domaines sur les comptes de la Ville reste difficile à quantifier ;
- les entreprises constituant le cœur des ressources fiscales des personnes morales de la Ville de Fribourg sont actives dans des secteurs qui semblent proportionnellement moins touchés par la crise sanitaire que les entreprises d'autres communes de l'agglomération. Par conséquent, une bonne partie des ressources fiscales semble sécurisée même si des baisses importantes sont attendues et ont été communiquées lors des sondages effectués auprès des contribuables ;
- la consommation des ménages a certes baissé, mais ce phénomène n'est pas dû à une baisse de la capacité de consommation à court terme. Par conséquent, le taux d'épargne augmente. Il s'en suivra soit une forte reprise de la consommation (éventuellement locale) ou une augmentation à moyen terme du taux d'épargne, ce qui pourrait également influencer la fiscalité locale ; la part de revenus variables des contribuables pourrait cependant diminuer et entraîner des baisses de ressources fiscales, en fonction du secteur d'activité dans lequel l'habitant de Fribourg est actif ;
- la fin des mesures sanitaires pourrait donner lieu à une reprise rapide des activités (cf. la fin de la première vague) comme par ailleurs à une baisse rapide du taux de chômage, contrairement à la situation post- 2008-2009, impactant de facto la fiscalité locale ;
- la crise actuelle semble donner lieu à une augmentation des inégalités : d'une part, les plus riches, privés de consommation directe, investissent dans des marchés financiers actuellement profitables, alors que les plus pauvres, ou ceux travaillant dans les secteurs fortement impactés précités, et ne bénéficiant pas de capacité d'investissement, ont une propension supérieure à se retrouver au chômage.

Ces effets locaux doivent être globalement pris en compte car ils peuvent influencer le Plan financier.

2.1.5 Conclusions relatives au contexte économique

Comme relevé dans les revues économiques citées ci-dessus et suite à l'analyse de la Ville, les prévisions économiques helvétiques à l'horizon 2021 sont les suivantes :

- **la crise sanitaire donne le ton** et ajoute son lot d'incertitudes quant à la suite des tendances conjoncturelles et aux répercussions liées. Les conséquences financières (notamment fiscales) locales pour la Ville de Fribourg semblent toutefois être moins marquées que dans d'autres villes suisses ;
- le Groupe d'experts de la Confédération (GEC) s'était montré relativement négatif en juin avec une prévision de -6.2% pour 2020. Le mouvement de reprise ayant été supérieur aux attentes, le GEC a revu ses prévisions, avec un recul du **PIB réel** à -3.8% ;
- les prévisions de **l'indice des prix à la consommation** (IPC) du GEC s'inscrivent à -0.7% pour 2020 et à -0.1% pour 2021 ;

- les **taux d'intérêts** devraient rester stables, les banques centrales usant d'autres mesures pour relancer la consommation et ainsi contenir la récession ;
- pour le canton de Fribourg, le **taux de chômage** s'affiche à 3.4%, soit très légèrement au-dessus de la moyenne suisse.

Ces éléments ont notamment influencé les analyses des scénarios de progression des recettes fiscales et les paramètres d'évolution des salaires et des prix des biens et services en ce qui concerne l'inflation.

2.2 Synthèse des modifications législatives et/ou financières

Ci-dessous sont listés les éléments identifiables de façon individuelle qui ont conduit à une adaptation des paramètres de planification ou dont les effets ne sont pas encore quantifiables mais qui sont susceptibles de modifier la situation financière de la Ville de Fribourg de manière notable.

2.2.1 Réforme fiscale des entreprises

A l'origine, le projet de réforme de l'imposition des entreprises (RIE III puis Réforme fiscale et financement de l'AVS - RFFA) a été lancé car les sociétés holdings, de domicile, mixtes ainsi que des sociétés principales bénéficient d'une imposition très basse sur les recettes réalisées à l'étranger. Sur le plan international, cette **pratique du système fiscal suisse était très critiquée** et la volonté du parlement était de trouver une alternative compatible avec les intérêts des différentes parties, dans un contexte d'introduction du projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), dont l'objectif est de permettre d'imposer la substance des bénéficiaires dans les pays où le profit est généré grâce à des ressources substantielles (bureaux, personnel, équipements).

En Suisse, les sociétés à statut fiscal spécial rapportent plus de cinq milliards de francs de recettes fiscales à la Confédération, aux cantons et aux communes, auxquelles il faut ajouter les impôts sur les revenus générés par leurs employés, conseils d'administration, sociétés de révision, conseillers, etc. Suite aux mesures prévues dans ce genre de réforme, il est extrêmement difficile de dire si les sociétés concernées resteront en Suisse ou quitteront le pays.

La RIE III, refusée en votation populaire, a fait place au projet RFFA qui a passé la rampe des urnes au niveau fédéral, tout comme le projet **PF 17** au niveau cantonal, qui dès lors **est entré en vigueur le 1er janvier 2020**. Les grands axes de ce projet ont été décrits dans toute la documentation PF 17 de la Confédération et de l'Etat de Fribourg, ainsi que dans les prises de position de l'Union des Villes Suisses (UVS).

L'orientation stratégique de la RFFA et de PF 17 vise trois objectifs principaux, à savoir **l'acceptabilité internationale, l'attractivité fiscale** et le **rendement**, qui sont pondérés de manière plus équilibrée. Le taux unique (13.72% dans le canton de Fribourg) d'imposition des entreprises et la suppression des entreprises à statut fiscal spécial (pression internationale) est entré en vigueur au début de l'année.

L'introduction d'une **patent box** au niveau cantonal et des déductions supplémentaires pour la **recherche et le développement** sont prévues. Le Conseil fédéral a introduit un élément de **politique sociale** par la fixation d'un montant minimal d'allocation familiale, déjà appliqué cependant dans le canton de Fribourg, qui a réaffirmé son intention de renforcer les mesures sociales du PF 17. Les allègements prévus par la Confédération et alloués par le Canton dans le cadre de l'imposition du capital propre imputable à des participations, des **brevets** et droits comparables représente une diminution des recettes fiscales estimées à CHF 5.7 mio en 2020 pour la Ville de Fribourg. Il s'agit d'une correction de la suppression des statuts spéciaux.

L'UVS a demandé à la Confédération de statuer sur l'obligation d'indemnisation des communes par les Cantons en l'absence d'une négociation directe avec les communes dans le cadre de la définition de la loi. Le dialogue entre l'Association des communes fribourgeoises (ACF) et l'Etat de Fribourg a permis à ce dernier de confirmer que des mesures compensatoires seront prévues à hauteur de **CHF 8.5 mio par an** (CHF 9.6 mio si on considère également les paroisses) **durant 7 ans**, représentant la durée durant laquelle

l'Etat percevra de la Confédération une compensation péréquative. Le montant de la compensation pourra s'élever à **maximum CHF 15.0 mio par an** au cas où le cumul des compensations accordées aux communes et aux paroisses n'atteindrait pas le tiers du montant compensé à l'Etat par l'IFD. Les compensations par communes feront l'objet d'un calcul selon plusieurs clés successives, qui tiendront compte des statistiques les plus récentes, la première fois en 2019, puis en 2020 et 2021, avant que la clé définitive ne soit calculée dès 2023 sur la base des données effectives (évolution 2019-2020). Selon les dernières prévisions, la Ville de Fribourg, en raison de la structure de ses entreprises, ne fera pas partie de la liste des communes bénéficiaires de ces mesures compensatoires.

Concernant les **réserves latentes** : le nouveau droit prévoit qu'à l'avenir, elles devront être déclarées non seulement en cas de départ, mais déjà au début de l'assujettissement ordinaire à l'impôt.

Lors des discussions de préparation au PF 17, l'Etat a annoncé aux communes la possibilité de créer une provision, destinée à mettre dès à présent des revenus de côté pour compenser les réductions de recettes fiscales qui seront subies dès l'entrée en vigueur de la loi. La possibilité offerte aux Communes de créer une **provision PF 17** a été saisie par la Ville de Fribourg lors du bouclage de ses comptes 2017 (création d'une provision non attribuée de CHF 12.0 mio). Le Plan financier 2021-2025 considère cet élément par le prélèvement d'un montant dès 2020 pour assurer l'équilibre de ses comptes.

2.2.2 Loi sur les finances communales (LFCo)

La LFCo a pour objectif l'application des normes comptables nationales selon le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) dans les communes du canton de Fribourg. L'actuelle Loi sur les communes (LCo) du 25.09.1980 sera adaptée et la LFCo nouvellement créée sera appelée à compléter la LCo pour tous les éléments comptables et financiers de la gestion communale. L'introduction de la LFCo pour toutes les communes, a été repoussée d'une année au 1^{er} janvier 2022 mais la Ville de Fribourg a décidé de tenir le calendrier initial en réalisant ce changement pour son budget 2021, dès le mois de juin 2020.

Suite à la votation de la loi le 22 mars 2018, l'Ordonnance (OFCo) a également été acceptée le 14 octobre 2019 et les Directives sont maintenant en train d'être rédigées. Des cours d'introduction à la LFCo pour les administrateurs des finances communales ont été organisés en janvier 2020 par le Service des communes de l'Etat de Fribourg (SCom).

Les changements vont dans le sens d'une présentation et d'un traitement uniformisé et comparable des éléments financiers et comptables (bilan, compte de fonctionnement, flux de trésorerie, investissements, etc.) entre les communes et le respect de certains principes financiers communs aux organisations publiques et privées, les normes de gestion comptable tendant à s'uniformiser, sur le plan suisse et international (terme de "best practices", traduit par "bonnes pratiques"). Les mots-clés de ce projet sont : transparence, harmonisation, comparabilité et efficacité des nouveaux outils de gestion.

Les modifications entraînent un besoin d'information important au niveau politique et technique car elles sont susceptibles d'influencer fortement les schémas actuels de gestion publique. Une opération de gestion du changement ("change management") **est en cours à tous les niveaux, par le Service des communes**. Les modifications les plus importantes, qui impliquent pour les administrations mais également les autorités dirigeantes (changement de paradigme) une réorganisation ou la réalisation de travaux initiaux importants, sont récapitulées dans le Plan financier 2018-2022. Dans ce document sont rappelés uniquement les éléments qui ont occasionné des travaux importants pour l'administration de la Ville de Fribourg :

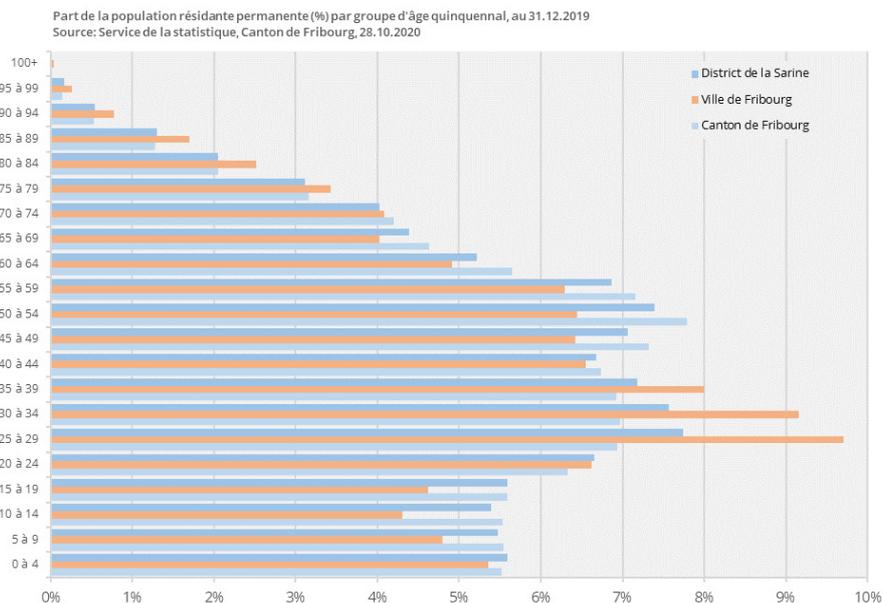
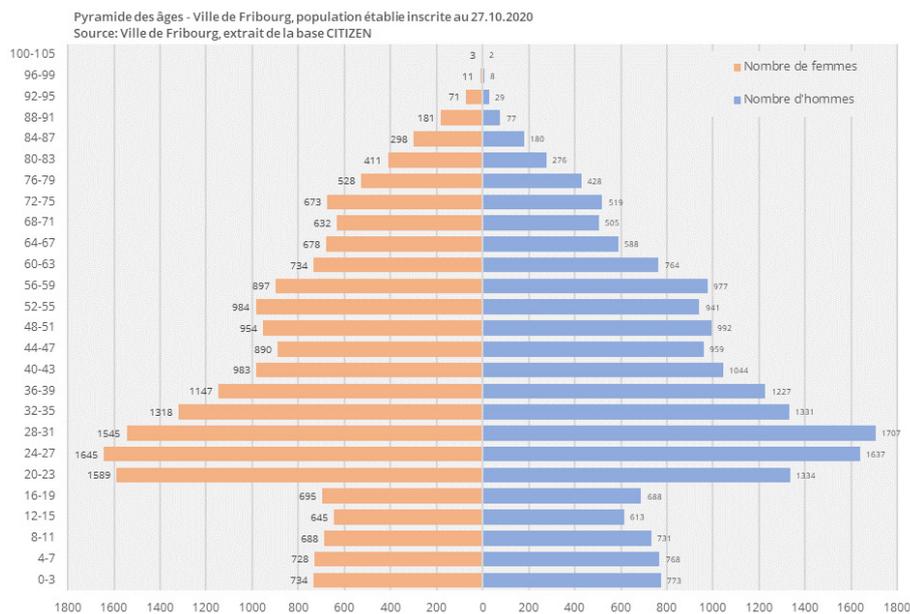
- la réévaluation du **patrimoine administratif** selon les normes décidées par le Service des communes de l'Etat de Fribourg (SCom) : **réalisée** ;
- la réévaluation du **patrimoine financier**, qui date de 2013 pour sa dernière revue complète : **en cours, sera réalisée au 1^{er} janvier 2021** ;
- les modifications techniques, ainsi que les compétences financières du Conseil communal et du Conseil général sont définies dans un **règlement communal des finances (RFin)** qui sera à adopter par les autorités cantonales : **réalisées, en cours d'approbation par le Canton** ;

- la modification du **plan comptable** (en cours) et celui des logiciels informatiques : **réalisée** ;
- la finalisation du **SCI** : **en cours, sera réalisée au 1^{er} janvier 2021**.

Le projet d'introduction de la LFCo a mobilisé des ressources importantes et ces travaux se poursuivront encore en 2021. La réalisation des comptes 2020 selon MCH1 (rétropédalage) sera elle aussi un défi au niveau des ressources et des systèmes d'information.

2.2.3 Croissance démographique

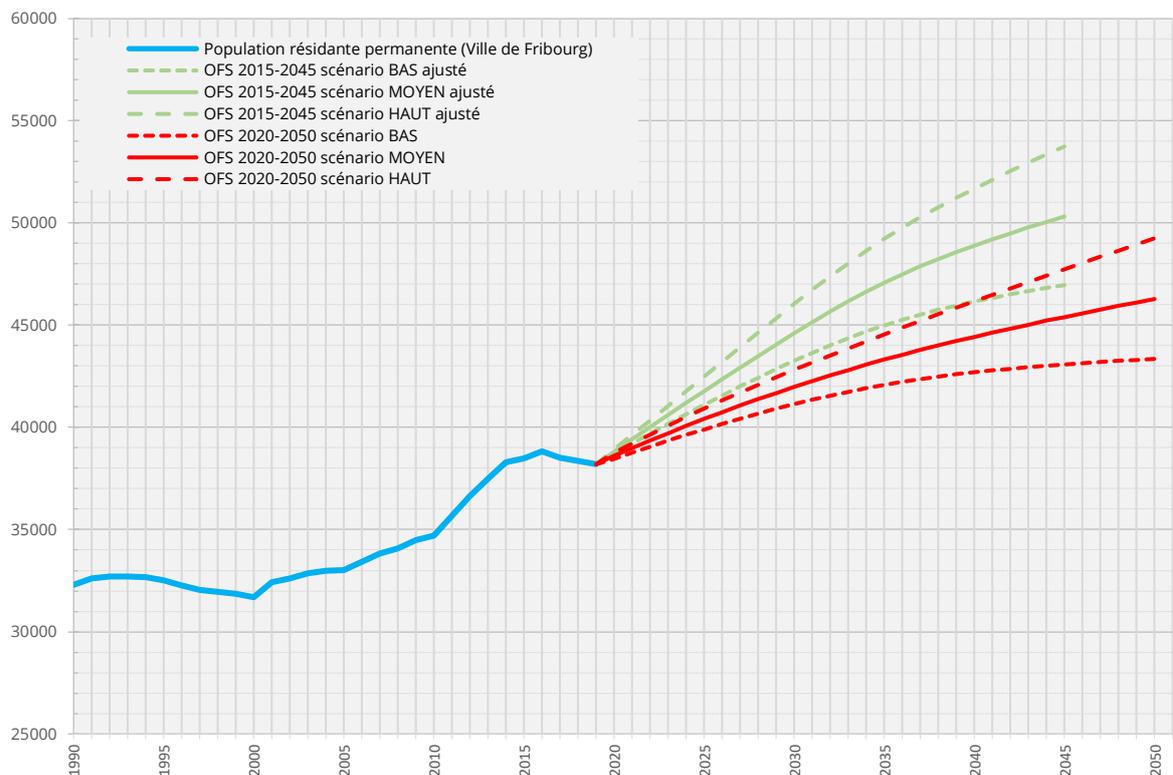
Voici la pyramide des âges de la population de la ville de Fribourg (37'937 habitants au 30.09.2020) ainsi que, dans un second graphique, la comparaison de ces données avec la structure par âge du district de la Sarine et du Canton de Fribourg. La pyramide s'élargit à sa base (0-3 ans), ce qui laisse prévoir une possible augmentation du nombre d'élèves à l'école primaire, puis au CO au cours de la prochaine décennie, même si le solde migratoire montre une tendance des jeunes familles à quitter la ville pour s'installer en périphérie. Le groupe d'âge 25-39 ans est surreprésenté en ville par rapport au reste du district et du canton, à l'inverse du groupe 45-59 ans.



L'évolution démographique historique partant de l'an 2000 montre que la tendance positive constatée depuis 2001 a été stoppée en 2017 :

Année	Population résidante permanente	Variation annuelle
2000	31'691	-0.53%
2001	32'418	2.29%
2002	32'614	0.60%
2003	32'849	0.72%
2004	32'988	0.42%
2005	33'008	0.06%
2006	33'418	1.24%
2007	33'836	1.25%
2008	34'084	0.73%
2009	34'490	1.19%
2010	34'897	1.18%
2011	35'680	2.24%
2012	36'633	2.67%
2013	37'485	2.33%
2014	38'288	2.14%
2015	38'489	0.52%
2016	38'829	0.88%
2017	38'521	-0.79%
2018	38'365	-0.40%
2019	38'197	-0.44%

Voici une projection démographique pour la ville de Fribourg, en utilisant les taux de croissance des scénarios de l'OFS pour 2015-2045 et pour 2020-2050, appliqué à la population résidante permanente de la ville à partir de 2019 (Source : OFS 2020, Ville de Fribourg). Tous les scénarios nationaux prévoient une croissance et même si les trois dernières années ont vu une stagnation ou une légère décroissance en ville de Fribourg, il paraît raisonnable de tabler sur une prochaine inversion de tendance.



Ainsi, l'évolution démographique du Plan financier a été revue conformément au scénario moyen d'évolution de la population cantonale (2020-2050), faite par l'Office fédéral de la statistique (OFS), selon le tableau suivant :

Année	OFS 2020-2050 scénario MOYEN
2019	38'197
2020	38'606
2021	38'982
2022	39'350
2023	39'711
2024	40'065
2025	40'411

Cette évolution influence les charges (liées ou spécifiques pour les écoles, voir chapitre suivant) mais aussi les recettes (fiscales) pour les nouveaux habitants du territoire de la Ville de Fribourg.

2.2.4 Plans d'aménagement de détail (PAD) sur le territoire communal

Les plans d'aménagement de détail (PAD) prévus sur tout le territoire communal font l'objet d'un inventaire et la planification du nombre de nouveaux logements a été actualisée en fonction des calendriers connus ou probables. De cette analyse découlent trois paramètres de planification importants :

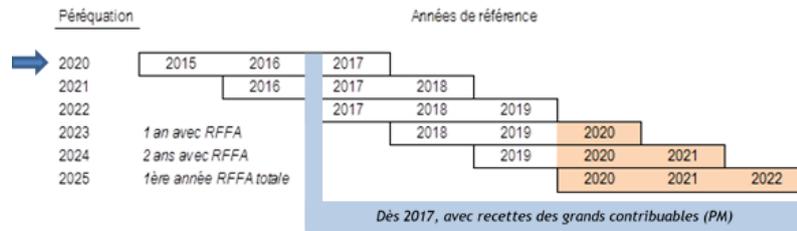
- le calcul du nombre **d'enfants en âge de scolarité par quartier** pour la planification des établissements scolaires ;
- le calcul du **nombre de contribuables supplémentaires** avec l'intégration d'un impôt moyen par habitant ;
- le calcul de l'impact de ces habitants supplémentaires sur le territoire communal en regard des **charges liées** à l'Etat. Est prise en considération une augmentation globale de la population cantonale.

Dans la planification financière, il est important de considérer les avantages et les inconvénients de la construction de nouveaux logements et ceux consécutifs à l'arrivée de nouveaux habitants. En effet, il s'agit pour la Ville de planifier des infrastructures scolaires suffisantes dans les bons quartiers et de considérer l'avantage fiscal apporté par de nouveaux contribuables tout en relativisant son effet en termes de charges financières liées.

Dans un contexte d'évolution démographique moins soutenue que prévue et de relâchement du marché locatif (taux de vacance en forte hausse), il faut également considérer le risque de voir les nouveaux appartements occupés par des locataires qui quittent des appartements plus anciens de la Ville, moins attractifs, qui restent ensuite vides et inoccupés.

2.2.5 Péréquation des ressources

En 2020, la facturation de la péréquation des ressources (basée sur les recettes) a pris l'ascenseur, elle est passée de CHF 3.7 mio à CHF 5.2 mio (CHF +1.5 mio). L'inertie du calcul, qui prend en compte en 2020 la moyenne des recettes fiscales des années 2015 à 2017 (trois années, à un coefficient fiscal de 100% pour chaque commune), signifie que pour la première fois l'augmentation importante des recettes fiscales des entreprises qui sont sorties de leur régime fiscal de manière volontaire en 2017 influence la péréquation de la Ville de Fribourg, à raison d'un tiers. Dès 2021, c'est de deux tiers que l'augmentation des recettes influence le calcul et dès 2022, le niveau 2017-2018-2019 viendra peser en plein dans la facture, selon le graphique ci-dessous.



Dès 2023, il faudra établir si 2020, dont l'impact est d'un tiers sur le calcul péréquatif, aura généré pour la Ville une meilleure résilience avec le cumul de la réforme des entreprises et de la crise sanitaire.

La simulation¹ effectuée l'an dernier par le SCom montre que le montant de CHF 5.2 mio du budget 2020 (rappel : CHF +1.5 mio par rapport au budget 2019) va continuer de progresser fortement les années suivantes, certainement doubler dès 2023 et se stabiliser dès 2024 à un niveau oscillant entre CHF 10.5 mio et CHF 11.0 mio. Ce sont ces données qui sont répercutées dans le Plan financier. Etant donné qu'elle repose sur des chiffres du passé, cette augmentation peut être qualifiée de certaine, même si son ampleur reste à confirmer car elle dépend de l'évolution des recettes de toutes les autres communes du canton.

2.2.6 Planification des établissements scolaires

L'outil de planification des établissements scolaires utilisé depuis 2016 permet de définir le besoin en locaux scolaires en fonction de l'évolution attendue des élèves de la commune dans les différents sous-cercles scolaires par site et par année ainsi que de prévoir les dépenses nécessaires en parallèle (construction, rénovation, transformations).

Les objets concernés par cette planification sont les écoles enfantines, les écoles primaires, les Cycles d'orientation (CO) et les accueils extrascolaires (AES). Il s'agit de définir les besoins en salles de classe et salles spéciales (y compris les locaux sportifs et de natation) par site scolaire communal dans un horizon de dix ans. Cet exercice prend en compte les normes légales cantonales et les possibilités financières de la Ville de Fribourg.

Pour les besoins du Plan financier 2021-2025, les besoins en infrastructures scolaires (bâtiments et sites) pour les écoles enfantines et primaires (1H-8H) ainsi que les AES ont été repris de la dernière planification. La planification des CO est faite en collaboration avec l'Association des CO de la Sarine.

2.2.7 Réseau Santé Sarine (RSS) et agglomération de Fribourg (Agglo)

Les frais de fonctionnement, c'est-à-dire les charges administratives du Réseau Santé Sarine (RSS) sont répartis selon la population légale pour 75% et selon la population légale pondérée par l'indice de potentiel fiscal (IPF) pour les 25% restants; ils font partie intégrante de la planification financière de la Ville de Fribourg.

Dès 2019, l'augmentation des coûts du RSS porte sur le financement de l'agrandissement des EMS des Martinets à Villars-sur-Glâne et du Gibloux à Farvagny. En 2020, le financement de l'agrandissement de l'EMS du Manoir à Givisiez est compris dans la participation communale. La participation de la Ville de Fribourg est de 40% du montant annuel total du RSS. L'impact de cette augmentation a été considéré et il influence fortement les charges liées dès 2021 (augmentation de CHF 0.2 mio en 2021, CHF 0.7 mio en 2022, et CHF 1.1 mio en 2023).

L'Agglo a livré sa planification financière, validée par son Conseil au mois d'octobre. Une augmentation très importante est constatée, naturellement aussi liée à l'augmentation des mesures de PA2 et PA3 qui seront cofinancées. On note un impact cumulatif de CHF 0.5 mio en 2021, CHF 1.3 mio en 2022, CHF 1.4 mio en

¹ Source : SCom 2019, simulation avec données actualisées de Fribourg et Villars-sur-Glâne, qui ont vu les plus grands changements touchant leur structure de revenus des personnes morales ces dernières années. Selon le principe *ceteris paribus* (toutes choses égales par ailleurs) pour l'évolution des autres communes fribourgeoises.

2023 et CHF 1.3 mio en 2024, ce qui représente une facture totale pour l'année 2024 de CHF 4.5 mio supérieure à celle de 2020. Ces chiffres ont été repris tels qu'annoncés dans le Plan financier de la Ville.

2.2.8 Fusion du Grand Fribourg²

Le projet de fusion des communes du Grand Fribourg a été lancé à la demande de quatre Communes et le périmètre, en comportant neuf, Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne, a été fixé par le Conseil d'Etat. L'Assemblée constitutive a été mise sur pied pour concrétiser ce projet. Elle a validé le concept de fusion le 29 janvier 2020, il décrit les prestations, l'organisation et le cadre financier proposés pour la commune fusionnée.

Après deux ans de réflexions, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg livre, avec le concept de fusion des communes du Grand Fribourg, un projet de société aux personnes habitant le périmètre. Les avantages importants que recèle la fusion du Grand Fribourg dans tous les domaines de la vie d'une commune sont contrebalancés par des inconvénients, principalement liés aux changements induits par une fusion. L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a cherché des réponses à ces inquiétudes légitimes. Il revient maintenant à la population de décider de la suite du projet de fusion des communes du Grand Fribourg.

Le vote consultatif est donc la prochaine étape ; prévu initialement le 17 mai 2020, il a été repoussé en 2021, en raison de la pandémie et des incertitudes qu'elle a engendrées. Celui-ci doit valider le périmètre définitif de la fusion, la prochaine phase des travaux de l'Assemblée constitutive sera ensuite consacrée à la rédaction de la convention de fusion, qui fonde l'existence de la nouvelle commune. Le projet de convention de fusion devra être approuvé par le Conseil d'Etat avant d'être soumis au vote des citoyens des communes du périmètre du Grand Fribourg. La convention de fusion devra être approuvée par chacune des communes concernées. En cas d'approbation, elle prendra effet au jour de l'entrée en vigueur de la fusion, qui reste à définir (dès le 01.01.2024).

L'administration de la Ville de Fribourg, comme celle des autres communes, est fortement sollicitée dans ce processus. En plus des demandes habituelles d'information, les secrétaires, administrateurs des finances et autres personnes-clé des communes se réunissent pour échanger sur divers sujets. Cet effort devrait se poursuivre jusqu'à la décision populaire sur la fusion du Grand Fribourg.

Dans le Plan financier de la ville, hormis une contribution annuelle de coûts de projet de CHF 0.2 mio (dont plus de la moitié est destinée à financer la participation facturée par la Préfecture), aucun impact pécuniaire n'est prévu.

² Source : www.grandfribourg.ch et informations des groupes de projets

3. Compte de fonctionnement - analyse

3.1 Plan 2021-2025 avec le scénario moyen

Voici le Plan financier tel qu'il se présente par natures comptables pour la période 2021-2025, dans le scénario moyen qui prévoit une augmentation annuelle des recettes fiscales de 2.1%.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT	En cours		Budget et plan financier				
	Scénario moyen	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
30 Charges de personnel	62.9	66.5	67.5	68.5	69.5	70.6	71.7
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	27.5	28.2	34.3	34.3	34.3	34.3	34.3
33 Amortissement du patrimoine administratif	10.5	15.7	18.5	21.4	24.0	26.3	25.6
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	23.9	11.0	4.3	3.7	3.7	3.7	3.7
36 Charges de transfert	103.9	113.8	111.6	115.8	119.2	121.0	122.2
39 Imputations internes	27.4	28.0	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9
Charges d'exploitation	256.2	263.1	268.0	275.6	282.7	287.8	289.3
40 Revenus fiscaux	170.6	167.2	158.3	171.8	176.6	181.7	185.7
41 Patentes et concessions	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
42 Taxes et redevances	33.4	27.6	35.6	36.1	36.7	37.3	37.8
43 Revenus divers	2.5	6.1	2.2	2.3	2.3	2.3	2.4
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.6	8.6	6.3	6.2	9.6	8.8	4.5
46 Revenus de transferts	21.7	21.1	28.0	24.4	24.4	24.4	24.4
49 Imputations internes	27.4	28.0	31.9	31.9	31.9	31.9	31.9
Revenus d'exploitation	259.8	259.1	262.9	273.5	282.2	287.1	287.5
Résultats provenant des activités d'exploitation	3.6	-4.1	-5.0	-2.2	-0.5	-0.6	-1.8
34 Charges financières	8.2	8.6	5.9	4.6	4.8	5.2	5.8
44 Revenus financiers	7.9	7.9	8.1	8.1	8.1	8.1	8.1
Résultats provenant des financements	-0.3	-0.6	2.2	3.5	3.3	2.9	2.3
Résultat opérationnel	3.3	-4.7	-2.8	1.3	2.8	2.3	0.5
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat total du compte de résultats	3.3	-4.7	-2.8	1.3	2.8	2.3	0.5

Le scénario moyen montre des chiffres positifs, mais proches de l'équilibre, représentant en 2023 au mieux 1.1% des charges totales. Ces résultats positifs sont cependant à considérer avec prudence, sachant qu'ils résultent principalement de la possibilité offerte par la LFCo de dissoudre la réserve de réévaluation du patrimoine administratif qui sera créée en 2021 jusqu'en 2030 (10 ans) afin de couvrir l'écart d'amortissement généré par la réévaluation opérée. Cette situation « comptable », non génératrice de flux financier positif (cash), a pour conséquence une augmentation de l'endettement de la Ville, qu'il faut surveiller attentivement.

Les sections suivantes expliquent comment ce résultat a été obtenu en commençant par l'épure des comptes sur la période 2015 à 2019.

3.2 Epurement des comptes de 2015 à 2019

Les comptes de 2015 à 2019 épurés des charges et des produits extraordinaires, montants uniques ou irréguliers, se présentent comme suit :

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2015 2019	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée
	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019			Prévision 2020	Budget 2021	
En millions de francs										
30 Charges de personnel	57.1	58.0	59.7	61.9	63.1	10.56%	2.54%	66.5	67.5	1.50%
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	27.4	28.0	25.3	25.5	25.3	-7.36%	-1.89%	28.2	34.3	0.00%
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.5	14.2	12.8	11.0	10.5	-21.68%	-5.93%	15.7	18.5	effectif
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1.5	1.4	1.6	5.3	23.9	1510.37%	100.32%	11.0	4.3	effectif
36 Charges de transfert	100.6	96.1	97.2	100.0	103.9	3.19%	0.79%	113.8	111.6	effectif
39 Imputations internes	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1					épuré
Charges d'exploitation	200.2	197.9	196.8	203.8	226.8	13.30%	3.17%	235.2	236.1	2.18%
40 Revenus fiscaux	141.2	142.0	160.1	169.4	170.6	20.82%	4.84%	167.2	158.3	2.10%
41 Patentes et concessions	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	40.27%	8.83%	0.6	0.7	1.50%
42 Taxes et redevances	34.4	34.7	35.1	34.7	33.4	-2.79%	-0.70%	27.6	35.6	1.50%
43 Revenus divers	0.5	0.6	0.8	1.8	2.2	302.01%	41.60%	6.1	2.2	1.50%
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	2.4	1.7	1.7	0.1	3.6	48.76%	10.44%	8.6	6.3	effectif
46 Revenus de transferts	23.7	23.6	23.9	23.4	23.1	-2.74%	-0.69%	21.1	28.0	effectif
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
Revenus d'exploitation	202.7	203.1	222.0	229.9	233.5	15.19%	3.60%	231.1	231.1	2.55%
Résultats provenant des activités d'exploitation	2.5	5.1	25.2	26.1	6.7	166.47%	27.76%	-4.1	-5.0	
34 Charges financières	6.0	5.5	6.5	6.6	6.8	13.77%	3.28%	8.6	5.9	effectif
44 Revenus financiers	8.9	7.8	7.8	8.0	7.9	-11.25%	-2.94%	7.9	8.1	0.00%
Résultats provenant des financements	2.9	2.3	1.3	1.4	1.1	-62.94%	-	-0.6	2.2	
Résultat opérationnel	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8	
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Résultat total du compte de résultats	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8	

L'épurement des données historiques a principalement porté sur des provisions (heures et vacances du personnel, risques juridiques, CPPVF, CPEF, Pila, sites pollués, etc.), des amortissements extraordinaires ou pour la STEP, des attributions à des réserves non obligatoires ou des attributions liées à des prélèvements équivalents, la réévaluation du patrimoine financier en 2013, des modifications dans le traitement des débiteurs irrécouvrables (2015, 2016, 2019), des recettes fiscales ou de vente de terrain uniques, la prise en charge de deux années de déficit pour les bains de la Motta afin de faire correspondre l'année de subvention et celle du déficit (2016), ainsi que l'élimination des imputations internes.

Les colonnes du tableau ci-dessus sont à comprendre ainsi :

- la colonne "Evolution 2015-2019" montre la progression totale de 2015 à 2019 en pourcent ;
- l'évolution moyenne annuelle est calculée sur la progression des chiffres d'année en année ;
- l'évolution planifiée annonce le taux de croissance appliqué dès le budget 2021.

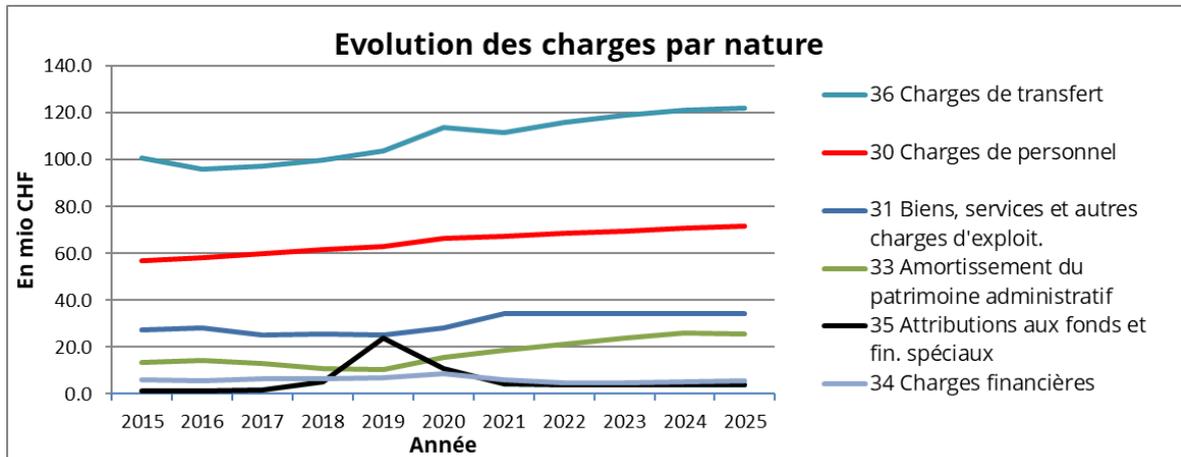
Les explications des taux retenus font l'objet de la prochaine section.

3.3 Evolution des charges

La tendance globale et l'évolution moyenne annuelle sont calculées pour les rubriques 30 "Charges de personnel", 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation", 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" 36 "Charges de transfert". Pour les autres rubriques 34 "Charges financières" et 33 "Amortissements du patrimoine administratif", les valeurs découlent du plan d'investissement annexé.

Quant à la rubrique 39 "Imputations internes", elle est stable et n'est pas retenue dans cette analyse, elle évolue parallèlement entre les charges et les revenus et n'a de ce fait pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des charges épurées de 2015 à 2019, celles de la prévision 2020 et celle du budget 2021 et leurs tendances selon les taux appliqués dès le budget 2021.



3.3.1 Charges de personnel

La rubrique 30 "Charges de personnel" reste en augmentation linéaire. Les charges entre 2015 et 2019 sont passées de CHF 57.1 mio à CHF 63.1 mio, soit une augmentation moyenne annuelle de 2.54% en quatre ans. Les équivalents plein temps (EPT) sont passés de 474.7 fin 2015 à 531.4 au 31 décembre 2019 (+12.0%), alors que la population résidente légale a diminué de 1.0% sur la même période.

En 2020, une augmentation des cotisations de l'employeur à la CPPVF et des charges liées à la révision du système salarial influence la progression, qui est en 2021 de nouveau conforme à l'objectif fixé par le Conseil communal à 1.5%. En l'absence d'inflation depuis la dernière adaptation au renchérissement datant de 2011, les salaires n'ont pas subi d'indexation ces dernières années.

Depuis plusieurs années, hors élément particulier, le Conseil communal s'est donné comme règle une croissance ordinaire des charges du personnel limitée à 1.5% par année. Une telle croissance représente un montant annuel d'environ CHF 1.0 mio. **Hors effets particuliers, l'évolution de 1.5% est retenue pour le Plan financier 2021-2025** (1.5% dans le plan 2020-2024).

3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation

La rubrique 31 "Biens services et autres charges d'exploitation" a diminué de 7.36% de 2015 à 2019, ce qui représente une évolution annuelle de -1.9%. Il est à préciser que les taux sont calculés sur les comptes épurés afin de lisser la tendance. En effet, sous cette rubrique ont été épurées notamment la mise en provision pour risque juridique en 2014, le paiement d'un litige en 2015 et la provision sur débiteurs douteux en 2016 et 2019. C'est sous cette position que l'évolution de l'indice des prix à la consommation se fait le plus ressentir.

La modification du plan comptable apporte un nouveau niveau pour ces dépenses, non visible lors de la réévaluation des années 2015 à 2019 (niveau moyen de CHF 26.3 mio). La comparaison entre budget 2020 (CHF 33.5 mio) et budget 2021 (CHF 34.3 mio) disponible en détail dans le système informatique ne montre pas d'anomalie ; le compte prévisionnel 2020 a lui été impacté par des modifications dues à la crise sanitaire, raison pour laquelle il est inférieur au budget (CHF 28.2 mio).

Compte tenu d'un taux d'inflation bas, de l'évolution des précédentes années et de la progression importante au budget 2020 et 2021 (due en partie au retraitement du plan comptable), **l'objectif de 0.0% d'augmentation (stabilité) est fixé dès 2022** (0.25% dès 2021 dans le plan précédent).

3.3.3 Amortissements du patrimoine administratif

La rubrique 33 "Amortissements du patrimoine administratif" évolue en fonction des investissements votés et de la durée d'amortissement prévue. Ces charges, épurées des amortissements extraordinaires, sont passées de 2015 à 2019 de CHF 13.5 mio à CHF 10.5 mio (-5.9%).

En raison des nouvelles dispositions MCH2 ne le prévoyant pas, le Conseil communal a choisi d'abandonner son objectif de fixer un amortissement maximal hors STEP, canalisations et Châtillon.

L'application des normes de la LFCo a plusieurs conséquences sur ce poste d'amortissements. Tout d'abord, les investissements du patrimoine financier ne sont pas amortis mais sont réévalués de manière régulière. Ensuite, de la réévaluation du patrimoine administratif au 31 décembre 2020, portant sur les 20 dernières années selon les nouveaux taux d'amortissement stipulés dans l'OFCo, découlent 3 scénarios :

- la réévaluation montre un montant au bilan plus élevé ; la différence est mise en réserve de réévaluation et l'amortissement supplémentaire peut être compensé par cette réserve durant 10 ans pour éviter que le contribuable ne paie à double les amortissements déjà effectués ;
- la réévaluation est inférieure au solde au bilan : une écriture compensatoire unique est comptabilisée en 2021, remettant l'objet au bon niveau d'amortissement ;
- la réévaluation n'entraîne pas de différence ; aucune écriture n'est à comptabiliser.

La réévaluation du patrimoine administratif génère un écart total de CHF 77.0 mio (valeur MCH2 supérieure à MCH1), qui est à mettre dans la réserve de réévaluation prévue à cet effet. De ce montant, CHF 34.0 mio seront utilisés dans un délai de 10 ans pour compenser l'augmentation des amortissements, la onzième année le solde (CHF 43.0 mio) sera versé dans le capital propre non affecté.

Les taux des amortissements étant globalement légèrement plus bas sous MCH2 (par exemple, les études et projets sont amortis à 3% alors qu'ils l'étaient à 15% sous l'ancien régime), les charges d'amortissements des investissements en cours diminuent logiquement en parallèle. Cet effet de baisse perdure après réévaluation des objets déjà amortis puisque ces derniers peuvent être compensés par la réserve. Le Plan financier montre donc, sans amélioration de sa trésorerie (écriture comptable de compensation), une amélioration de ses résultats annuels sur une période de 10 ans.

Le plan d'investissement actualisé (voir annexe) représente les axes de priorité fixés par le Conseil communal pour le développement de la Ville. Les amortissements liés à ces investissements sont en constante augmentation mais jugés nécessaires afin de maintenir l'attractivité de la capitale cantonale, de répondre aux besoins en infrastructures et de maintenir le niveau des prestations.

3.3.4 Charges financières

La rubrique 34 "Charges financières" est intimement liée à l'évolution de la dette et aux marchés financiers avec des taux historiquement bas. Le poids des intérêts est passé de CHF 6.0 mio en 2015 à CHF 6.8 mio en 2019, soit une augmentation de 3.0 %. Les intérêts au taux de 4.25% liés au prêt à la Caisse de prévoyance (CPPVF) sont inclus dans cette rubrique. Le taux moyen des emprunts de la Ville de Fribourg s'élevait à 2.01% pour une dette de CHF 228.9 mio (y.c. CPPVF) au 31 décembre 2019.

Les intérêts du Plan financier sont calculés en tenant compte des échéances des emprunts actuels et des besoins futurs selon le plan des dépenses d'investissements. Une augmentation progressive des taux d'intérêts est prise en compte pour les emprunts qu'il sera nécessaire de contracter à futur.

Malgré les besoins d'investissement en hausse, l'augmentation de la dette ne devrait pas entraîner une augmentation des intérêts massive en raison des prochains remboursements de prêts qui ont été réalisés à des taux bien plus élevés que ceux inscrits dans le Plan financier pour l'horizon 2021-2025.

3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Le tableau montre que les charges de la rubrique 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" ont subi des variations importantes ces dernières années, au gré des résultats d'exploitation. L'attribution aux

réserves et provisions non obligatoires se fait pour la dernière fois au budget 2020 pour l'assainissement des falaises (CHF 3.3 mio) et la décharges de la Pila (CHF 4.0 mio). Dès 2021, seules les attributions obligatoires sont prévues.

3.3.6 Charges de transfert

Cette rubrique contient toutes les charges venant du Canton ou des associations de communes, les assurances sociales, les subventions à des tiers, ainsi que les charges de péréquation financière.

Les futures charges liées relatives au Réseau Santé Sarine (RSS) qui réunit les homes, la Fondation de l'aide et des soins à domicile de la Sarine (FASDS), la commission des indemnités forfaitaires (IF), le RSS et le SAS, ainsi que les effets financiers de l'introduction de Senior +, augmentent régulièrement dès 2018. Le RSS a annoncé une augmentation de CHF 0.9 mio à charge de la Ville de Fribourg en 2022, CHF 1.3 mio dès 2023 et CHF 0.2 dès 2025. Il faut ajouter à ces montants les charges intercommunales liées à l'Agglo qui vont augmenter de manière substantielle en raison des projets d'Agglomération de 2^{ème} et 3^{ème} génération (PA2 et PA3). Environ 50% des amortissements et des frais financiers induits de ces nouvelles charges seront supportés par la Ville de Fribourg mais répartis sur la durée de vies des investissements, selon le taux d'amortissement appliqué. Le Plan financier se voit touché de CHF 1.2 mio en 2022, CHF 0.9 mio supplémentaire en 2023, CHF 1.3 mio en 2024 et CHF 0.8 mio en 2025.

Dernier élément, sachant que pour les constructions de nouveaux logements dans les PAD du territoire communal, des revenus d'impôts supplémentaires ont été considérés, il faut également prendre en compte une part contributive supplémentaire aux charges liées cantonales. L'augmentation par habitant a cependant été pondérée par une augmentation de la population attendue dans l'ensemble du canton.

La rubrique évolue par paliers et en fonction de la situation économique pour l'aide sociale également.

Comme il l'a été indiqué dans le dernier Plan financier, la péréquation intercommunale des ressources, se voit péjorée dès 2020 au vu des recettes fiscales supplémentaires encaissées dès 2017 (bénéfice des personnes morales). En effet, la péréquation des ressources est calculée avec une moyenne mobile sur trois ans (impact d'un tiers des recettes 2017 en 2020, deux tiers en 2021 et 3/3 en 2022). L'impact a été calculé à CHF 1.5 mio en 2020, CHF 3.0 mio au budget 2021 et CHF 0.7 mio dès 2022, et devrait atteindre un montant oscillant entre CHF 10.5 mio et CHF 11.0 mio (2019 : CHF 3.7 mio).

Globalement, cette rubrique est passée de CHF 100.6 mio en 2015 à CHF 103.9 mio en 2019, soit une augmentation annuelle de CHF 0.8%.

Pour cette rubrique, **les effets uniques sont calculés séparément et provoquent une augmentation de 7.4% en 2021 par rapport à 2019. L'évolution planifiée de 2021 à 2025 montre une augmentation annuelle de 2.29% en moyenne.**

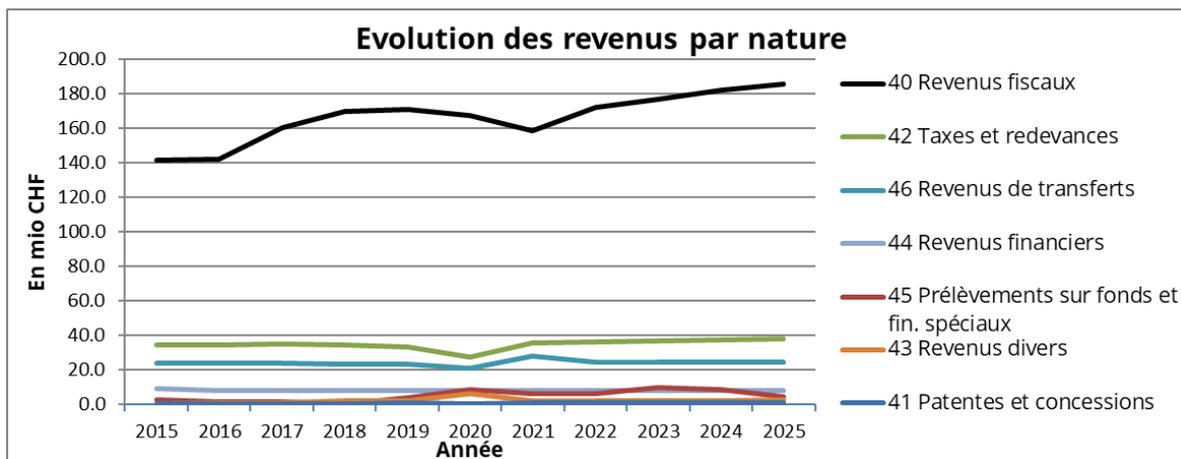
3.4 Evolution des produits

Les rubriques 41 "Patentes et concessions" et 43 "Revenus divers" ne font pas l'objet d'une analyse particulière. En effet, les montants de ces rubriques sont inférieurs à CHF 5.0 mio et n'évoluent pas de manière significative dans le temps.

De la même manière que pour les charges et comme expliqué sous la section 3.2, les comptes ont été épurés. Comme pour les charges, la rubrique 49 "Imputations internes" a été neutralisée car elle n'a pas d'influence sur le résultat.

Selon le même schéma que pour les charges, le graphique ci-dessous reprend l'évolution des produits épurés de 2015 à 2019, celles de la prévision 2020 et du budget 2021 ainsi que leurs tendances selon les taux appliqués dès le budget 2021 dans le scénario moyen.

Les explications des taux retenus pour les différentes natures comptables font l'objet des prochaines sous-sections.



3.4.1 Revenus fiscaux

Etant donné les particularités à caractère unique de l'évolution des recettes fiscales de 2015 à 2019 et les conséquences qu'a la crise sanitaire sur les recettes 2020 et 2021 (voir chapitre « Contexte économique »), la planification future ne se base pas seulement sur l'historique mais sur les critères suivants : la projection de nouveaux contribuables suite à la construction de logements dans les PAD en cours, les spécificités de certaines personnes physiques et morales dans la période 2019-2025 (changements de situation fiscale) ainsi qu'une perspective de reprise économique dès 2022. Lors de l'élaboration du budget 2021, comme en 2020, de nombreux contacts ont été pris avec les entreprises sise sur le territoire communal afin d'évaluer leurs prévisions futures (2020 et 2021 particulièrement) en termes de résultats et donc de fiscalité.

Ici, il faut rappeler l'évolution très positive qui touche les années 2017 à 2019, à savoir des recettes fiscales supplémentaires pour un montant supérieur à CHF 10.0 mio venant de plusieurs entreprises distinctes.

Dans les Plans financiers précédents, il a été mentionné que (1) cet élément positif serait à l'origine d'une baisse proportionnelle dès 2020 lors de l'entrée en vigueur du PF 17, en raison du niveau des recettes fiscales sur le bénéfice en 2020, à taux unique pour toutes les entreprises, qui fera baisser ces recettes supplémentaires de l'ordre de 50%, mais (2) que cette baisse pourra être compensée par d'autres éléments liés à la structure des entreprises de la Ville. La pandémie est cependant passée par là et les perspectives pour 2020 et 2021 ne sont pas très encourageantes. Cependant, ce Plan financier table sur une amélioration de la situation dès 2022 et la progression annuelle prévue dans les anciens Plans est reprise pour la période quinquennale.

La perte de recettes dès 2020 pourra être compensée grâce à la dissolution de la provision PF 17 faite lors du bouclage des comptes 2017 (voir chapitres suivants).

Les autres critères d'augmentation pour les personnes physiques et morales (évolution de la population hors PAD, développement économique, etc.) sont considérés dans la progression retenue en fonction des trois scénarios (optimiste, moyen et pessimiste).

Pour le plan 2021-2025, le taux de croissance des recettes fiscales du scénario optimiste est de 2.5%, **le taux du scénario moyen est de 2.1%** et celui du scénario pessimiste se monte à 1.8%. **Le taux du scénario moyen a été retenu pour cette planification fiscale, tout comme les particularités liées à la pandémie et à la fiscalité des personnes morales décrites ci-dessus, saisies séparément.** Ces scénarios sont identiques à ceux du Plan financier 2020-2024.

3.4.2 Taxes et redevances

La rubrique 42 "Taxes et redevances" est passée de CHF 34.4 mio en 2015 à CHF 33.4 mio en 2019, soit une diminution annuelle moyenne de 0.7%.

Cette rubrique comptable regroupant des revenus provenant de différentes sources financières internes (produits des parcomètres, amendes d'ordre, taxes non pompier, taxes déchets, taxes de décharge, émoluments, etc.), est très stable.

Tenant compte de l'augmentation de la population, **une augmentation de 1.5% (1.5%) pour cette rubrique a été retenue** pour les années 2021 à 2025.

3.4.3 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Les revenus de la rubrique 45 "Prélèvements sur fonds et financements spéciaux" sont gérés de manière ciblée en fonction des besoins identifiés. Les éléments suivants ont été planifiés :

- la provision PF 17 totalisant CHF 12.0 mio est ainsi dissoute de manière échelonnée entre 2020 et 2024 ;
- une dissolution de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est comptabilisée en fonction des besoins effectifs identifiés annuellement (CHF 21.3 mio jusqu'en 2025) ;
- dissolution de diverses provisions effectuées jusqu'au bouclage 2019 (CPPEF, projets BlueFactory, fonds d'amortissements d'immeubles).

Ces opérations ont pour effet de neutraliser les charges comptabilisées au compte de résultats (et non les dépenses).

3.4.4 Revenus de transferts

Dans la rubrique 46 « Revenus de transferts » sont comptabilisées les diverses subventions fédérales et cantonales (péréquation des besoins, aide sociale, autres), ainsi que l'amortissement des subventions d'investissement et les participations d'autres communes.

L'évolution de ces revenus entre 2015 et 2019 est de -2.74%, soit -0.69% en moyenne annuelle. Après un épurement des amortissements de subventions en 2022 pour un montant de CHF 3.6 mio (en effet, les amortissements sont saisis « au net » sur la période de planification 2022-2025), le Plan financier 2021-2025 table sur **une stabilité de l'évolution (0.0%)**.

4. Evolution du bilan

L'évolution du bilan jusqu'en 2025 donne des informations importantes quant à la projection des liquidités, de l'endettement et de la situation des fonds propres.

Ce Plan financier montre pour la première fois l'évolution bilancielle selon les nouvelles normes comptables MCH2, conformément aux exigences de la LFCo. Les modifications effectuées sont substantielles et peuvent être résumées ainsi :

- une reclassification des rubriques selon le nouveau plan comptable, également pour les données historiques (dès 2015), qui fait baisser la valeur totale du bilan en raison de la saisie de positions du passif à l'actif du bilan et fait dorénavant encore plus clairement apparaître la distinction entre patrimoine administratif et patrimoine financier ;
- une réévaluation du patrimoine administratif selon les nouvelles règles d'amortissements (nouveaux taux) et pour tous les investissements faits lors des 20 dernières années, avec création d'une réserve liée à ce retraitement (utilisable durant 10 ans) afin d'éviter que le contribuable ne passe deux fois à la caisse durant cette période limitée ;
- une réévaluation du patrimoine financier (encore en cours, dont les chiffres définitifs seront disponibles début 2021) entraînant la création d'une réserve dissoute le 31.12.2021 et alimentant les autres capitaux propres.

Hormis ces modifications d'importance, les principes de base régissant l'établissement du bilan quinquennal sont inchangés :

- pas de politique expansive dans le domaine des placements du patrimoine financier faute de moyens disponibles ;
- prise en compte des effets des dépenses d'investissements et de l'évolution des amortissements selon le plan validé par le Conseil communal (positions « Immobilisations corporelles du patrimoine administratif » et « Immobilisations corporelles du patrimoine financier ») ;
- gestion de la dette à court, moyen ou long terme en respectant le niveau moyen de liquidités de CHF 10.0 mio ;
- gestion de l'évolution du prêt de l'employeur à la CPPVF selon le plan de recapitalisation ;
- gestion des provisions et réserves selon les hypothèses de planification retenues.

Les opérations particulières touchant la planification financière 2021-2025 sont :

- la modification de toutes les positions du bilan selon MCH2, avec effet rétroactif depuis 2015 ;
- la gestion de toutes les provisions faites jusqu'au bouclage 2019 en fonction de leur utilisation durant la période partant de 2020 (compte prévisionnel) et aboutissant à 2025, à savoir : CPPVF, PF 17, réserve liée au retraitement du patrimoine financier, CPPEF, projets BlueFactory, fonds d'amortissement des immeubles) ;
- créances (rubrique 101, position négative) : correction selon évolution réelle des avances (2020) et prévision dès 2021 de diminution ; les contribuables (personnes morales) sont plus prompts à payer leurs impôts, qui sont susceptibles de leur coûter un intérêt négatif en banque ; *a contrario* et pour les mêmes raisons, on constate que les fournisseurs facturent leurs travaux plus tardivement ;
- prise en compte des paramètres de versements et remboursements des prêts et augmentations de capital-actions octroyés par la Ville.

Certaines positions restent identiques car elles sont conditionnées par des changements de processus ou d'habitudes ; peuvent être citées en exemple la moralité de paiement pour les débiteurs, les processus internes pour le paiement des créanciers, la politique de placement, les sollicitations de prêts, les actifs et passifs transitoires, etc.

Après saisie des paramètres énumérés, la situation bilancielle pour la période de planification 2015-2025 est la suivante (scénario moyen) :

BILAN	Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
	Scénario moyen						Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
100 Disponibilités	25.1	20.2	36.0	40.4	44.3	25.2	10.1	10.3	10.0	10.0	10.6
101 Créances	-97.0	-97.7	-126.9	-152.6	-153.1	-184.9	-180.0	-180.0	-180.0	-180.0	-180.0
102 Placements financiers à court terme	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
104 Actifs transitoires	128.5	134.0	158.5	184.0	187.1	184.1	174.1	174.1	174.1	174.1	174.1
106 Marchandises et approvisionnements	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
107 Placements financiers à long terme	52.6	40.0	41.8	42.7	43.1	46.0	46.0	46.0	45.9	44.7	44.2
108 Immobilisations corporelles PF	19.9	20.0	17.4	16.6	15.9	15.9	122.9	127.7	132.2	137.1	140.6
140 Immobilisations corporelles PA	93.8	111.1	129.8	141.3	163.1	185.8	324.3	386.0	425.7	430.9	481.7
142 Immobilisations incorporelles PA	0.0	4.7	5.4	6.7	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8	7.8
145 Participations et capital social PA	22.3	33.9	32.9	32.0	31.1	31.1	38.1	38.1	45.1	45.1	51.1
146 Subventions d'investissement	50.9	50.1	49.3	48.5	47.6	47.6	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2
Actifs	296.3	316.5	344.5	359.8	388.2	359.9	547.7	614.3	665.1	674.1	734.5
200 Engagements courants	10.9	8.7	5.5	0.9	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5
201 Engagements financiers à court terme	0.0	0.0	11.0	11.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
204 Passifs transitoires	3.7	3.3	4.7	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
206 Engagements financiers à long terme	240.8	250.9	238.3	226.6	228.9	215.4	281.7	353.0	410.2	425.5	489.6
208 Provisions à long terme	3.8	6.2	25.9	49.1	67.1	58.1	49.8	49.8	45.8	42.1	41.4
209 Engagements envers des tiers	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Capitaux de tiers	259.3	269.2	285.4	291.0	311.0	288.5	346.5	417.8	471.0	482.5	546.0
293 Réserves	10.0	13.3	17.6	22.7	27.6	26.6	27.2	27.2	27.2	27.2	27.2
295 Réserve liée au retraitement du PA (2021-2030)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	75.5	69.5	64.2	59.3	55.8
298 Autres capitaux propres	29.7	29.7	29.7	29.7	29.7	29.7	86.3	86.3	86.3	86.3	86.3
2990 Résultat annuel	0.4	7.1	7.5	4.7	3.3	-4.7	-2.8	1.3	2.8	2.3	0.5
2999 Résultats cumulés des années précédentes	-3.2	-2.8	4.3	11.8	16.5	19.8	15.1	12.2	13.6	16.4	18.7
Capital propre	36.9	47.3	59.1	68.9	77.1	71.4	201.2	196.6	194.1	191.5	188.4
Passifs	296.3	316.5	344.5	359.8	388.2	359.9	547.7	614.3	665.1	674.1	734.5

L'analyse des indicateurs importants du bilan est faite dans un chapitre consacré.

5. Evolution du compte de flux de trésorerie

Le compte de flux de trésorerie, également adapté dans ce Plan financier aux nouvelles normes comptables MCH2 avec effet rétroactif jusqu'en 2015, permet quant à lui de gérer les variations monétaires et non monétaires et de montrer plusieurs indicateurs importants :

- **flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)** : le FTO doit être positif, s'il est négatif il peut cacher un déficit structurel à corriger immédiatement, faute de quoi l'organisation doit s'endetter pour financer ses charges d'exploitation courantes. Appelé sous MCH1 « marge d'autofinancement », le FTO indique quelle part d'investissement (du patrimoine administratif et/ou financier) peut être financée sans avoir recours à l'emprunt ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif (FTI)** : le FTI indique la proportion des dépenses effectuées pour de ressources devant engendrer une utilité ou des revenus futurs ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier (FTP)** : le FTP indique les mouvements de liquidités dans les activités qui touchent le patrimoine financier ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)** : le FTF indique quels montants ont été empruntés ou remboursés aux entités tierces (notamment les banques) et différencie les opérations à court et long terme.

Le compte de flux de trésorerie, selon le scénario moyen, se présente comme suit pour la période 2016 à 2025 :

FLUX DE TRÉSORERIE	Données historiques				En cours	Budget et plan financier				
	Scénario moyen					Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Prévision 2020	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
Résultat du compte de résultats (+) Bénéfice / (-) Perte	7.1	7.5	4.7	3.3	-4.7	-2.8	1.3	2.8	2.3	0.5
+ Amortissements du PA et des contributions d'investissement	14.5	12.8	11.0	10.5	15.7	18.5	21.4	24.0	26.3	25.6
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	0.8	29.2	25.6	0.5	31.8	-4.9	0.0	0.0	0.0	0.0
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-5.5	-24.5	-25.5	-3.1	3.0	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-2.2	-3.2	-4.7	10.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
+ Augmentation / - diminution des provisions	2.4	19.7	23.2	18.1	-9.0	-8.3	0.0	-4.0	-3.7	-0.7
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-0.5	1.4	-1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	3.3	4.3	5.1	5.0	-1.0	132.6	-6.0	-5.3	-4.9	-3.5
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	19.9	47.2	38.2	44.9	35.8	145.0	16.8	17.6	20.0	21.8
+ Remboursement de prêts et de participations	1.5	1.3	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
+ Contributions acquises	2.9	2.2	2.2	2.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	4.4	3.5	2.6	2.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
- Immobilisations corporelles	-37.6	-27.0	-24.5	-34.8	-38.4	-164.0	-83.0	-70.7	-31.5	-82.4
- Propres contributions d'investissement	0.8	0.8	0.8	0.9	0.0	43.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-36.9	-26.2	-23.7	-33.9	-38.4	-120.6	-83.0	-70.7	-31.5	-82.4
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-32.5	-22.7	-21.0	-31.0	-38.4	-120.6	-83.0	-70.7	-31.5	-82.4
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme)	-1.6	-6.2	-0.1	0.3	-3.0	-106.9	-4.8	-4.4	-3.8	-3.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	-1.6	-6.2	-0.1	-0.7	-3.0	-105.9	-4.8	-4.4	-3.8	-3.0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-34.1	-28.9	-21.2	-31.7	-41.4	-226.5	-87.8	-75.1	-35.2	-85.4
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	10.1	-12.6	-11.7	2.3	-13.5	66.3	71.3	57.3	15.2	64.2
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	10.1	-1.6	-11.7	-8.7	-13.5	66.3	71.3	57.3	15.2	64.2
Variation des liquidités et placement à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	-4.1	16.7	5.3	4.5	-19.1	-15.2	0.2	-0.3	0.0	0.6

A noter qu'au budget 2021, les lignes

- « + Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre » ;
- « - Immobilisations corporelles » ;
- « - Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme) » ;

contiennent des valeurs non négligeables de retraitements uniques et exceptionnelles liées à la création de réserves de réévaluation, qui se neutralisent car elles ne génèrent aucune modification des liquidités. L'analyse de l'indicateur principal se trouve dans le chapitre suivant.

6. Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie

6.1 Indicateurs estampillés « Ville de Fribourg »

Les indicateurs des derniers Plans financiers de la Ville sont reconduits ici sans grande modification (le FTO remplace tout de même la MNA), ils permettent de réaliser un suivi et continuent d'être pertinents, même s'ils ne seront pas forcément repris tels quels par le modèle MCH2.

L'évolution du compte de fonctionnement ayant été commentée rubrique par rubrique dans ce document, il reste à analyser les indicateurs et ratios les plus importants du bilan et du compte de flux de trésorerie :

INDICATEURS	Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Prévision 2020	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
% , mio CHF											
Endettement	240.8	250.9	249.3	237.6	228.9	215.4	281.7	353.0	410.2	425.5	489.6
Dette par habitant en CHF	6'290	6'519	6'419	6'168	5'967	5'565	7'218	8'973	10'352	10'660	12'187
Ratio de fonds propres	12.5%	15.0%	17.1%	19.1%	19.9%	19.8%	36.7%	32.0%	29.2%	28.4%	25.7%
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)		19.9	47.2	38.2	44.9	35.8	145.0	16.8	17.6	20.0	21.8

Pour l'**endettement**, l'effet sera le suivant : la phase d'investissements intensive dure jusqu'en 2025 et même au-delà, puis une diminution est prévue. Le retour de subventions, planifié dès 2024, permettra de retrouver un niveau d'endettement plus bas et s'approchant des nouveaux objectifs MCH2 dans un horizon temporel de 10 ans.

Le niveau de la **dette par habitant** prend l'ascenseur, parallèlement au volume des investissements. Cet indicateur, disponible pour toutes les communes de Suisse, est facilement comparable.

Ici, il faut préciser que la pente ascendante des dépenses d'investissements (entraînant directement une croissance de la dette) pourrait être moins abrupte que prévue en raison des difficultés liées à toute planification d'investissements (retards liés à différents facteurs tels qu'oppositions ou recours juridique, planification des chantiers, main d'œuvre, retards de type archéologique ou statique, de désamiantage, etc.) qui freinent les projets et finalement les dépenses d'investissement prévues.

Ceci dit, les projets d'Agglomération (PA2 et PA3) devraient suivre le calendrier prévu, faute de quoi les subventions promises (Confédération, canton, Agglo) pourraient tomber, ce qui aurait une répercussion délétère sur les finances de la Commune.

Le niveau de précision du chiffrage des investissements, dépendant de la phase du projet (identification du projet, concours, étude ou réalisation) a également un grand impact sur le montant des dépenses planifiées. Cet élément peut avoir un effet positif ou négatif, selon le cas.

Le **ratio des fonds propres** (fonds propres par rapport au total du bilan), qui est en augmentation depuis 2016, prend l'ascenseur suite à la réévaluation du patrimoine en 2021, puis diminuera régulièrement malgré les bons résultats prévus jusqu'à la fin du Plan, en raison notamment de la proportion d'investissements en constante augmentation.

Le **flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)** moyen, qui remplace la marge nette d'autofinancement (MNA) sous MCH1, représente CHF 19.0 mio en moyenne sur la période 2022-2025, il ne suffit largement pas à couvrir le FTI moyen de CHF 66.0 mio additionné du FTP moyen (CHF 4.0 mio), raison pour laquelle la Ville devra recourir à l'emprunt pour un montant annuel moyen de CHF 52.0 mio (FTF) selon les options d'investissements prises dans ce Plan financier.

6.2 Indicateur MCH2

Le taux d'endettement net est le premier indicateur introduit suite à la reconversion MCH2, d'autres seront introduits dès l'an prochain.

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Cette dernière est composée de tous les capitaux de tiers (engagements courants tels que créanciers, engagements financiers à court et long terme auprès des établissements bancaires ou financiers, passifs transitoires, provisions à long terme et engagements divers envers des tiers) augmentés de la part de l'endettement net des associations de communes et diminués de l'entier du patrimoine financier (disponibilités, débiteurs, placements financiers à court et long terme, actifs transitoires, marchandises et approvisionnements) :

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
en %					
Capitaux de tiers <i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>	346.5	417.8	471.0	482.5	546.0
+ Endettement net des associations de communes <i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>	15.0	20.0	25.0	25.0	25.0
- Patrimoine financier <i>Comptes 10*</i>	173.3	178.3	182.4	186.1	189.7
= Dette nette I	188.2	259.5	313.6	321.4	381.3
Revenus fiscaux <i>Comptes 40*</i>	158.3	171.8	176.6	181.7	185.7
Taux d'endettement net <i>Dette nette I / Revenus fiscaux</i>	118.9%	151.0%	177.6%	176.9%	205.3%

L'art. 19 OFCo statue ainsi sur la limitation de l'endettement des communes selon l'art. 22 al 2 et 3 LFCo :

- ¹ Lorsque le taux d'endettement net dépasse 200 %, le degré d'autofinancement moyen des cinq dernières années doit atteindre au minimum 80 %.
- ² A défaut, des mesures doivent être prises afin que ces valeurs soient respectées dans un délai maximal de cinq ans.

A la lecture de ces articles, on peut constater que l'indicateur de 2025 (dernière année du plan quinquennal) ne respecte pas les limites que le législateur a fixées.

Cependant, il convient encore de confirmer ou préciser les valeurs suivantes :

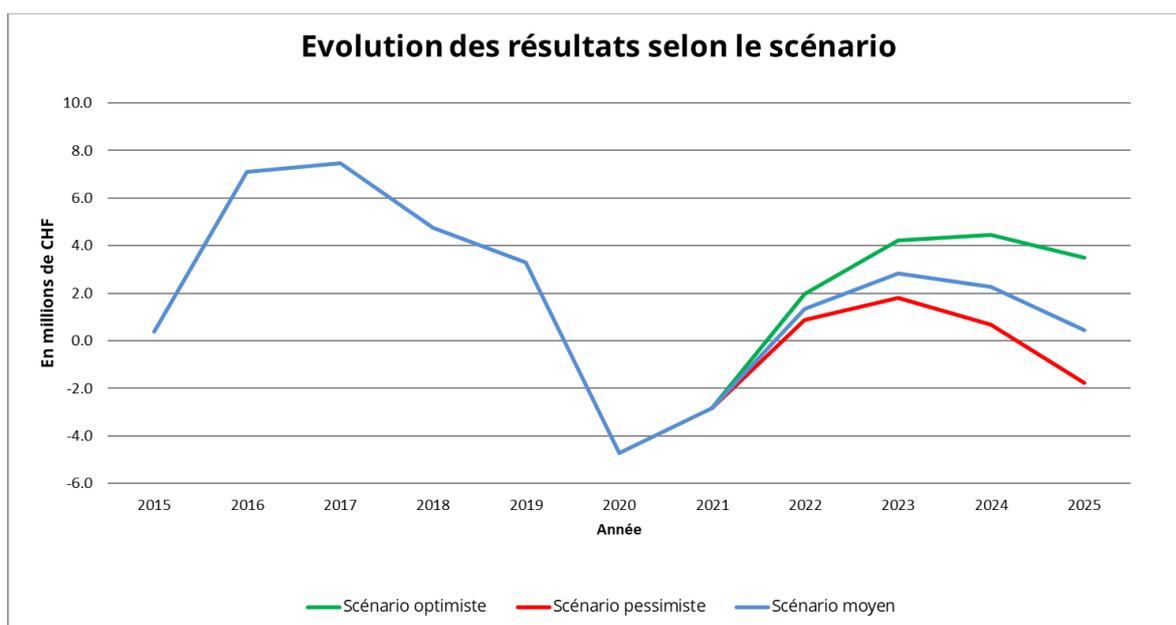
- premièrement, le **patrimoine financier** après réévaluation ; en effet, cet élément est primordial et il faudra attendre la valeur après retraitement pour valider le calcul, donnée qui sera disponible au plus tard au début de l'année 2021 ;
- deuxièmement, la **part d'endettement net des associations de communes**, pas entièrement disponible lors de l'établissement de ce Plan financier ; il s'agit d'obtenir ces éléments auprès des établissements suivants : Agglomération de Fribourg (Agglo), Association du Centre professionnel cantonal de l'Etat de Fribourg (ACPC) et de la future Association Régionale de la Sarine (ARS). Les chiffres du Réseau Santé de la Sarine (RSS) ont déjà été livrés mais leur évolution annuelle doit encore être précisée.

C'est la validation de ces deux éléments qui indiquera au Conseil communal s'il peut poursuivre son développement stratégique comme planifié ou s'il devra prendre des mesures lui permettant de tenir les nouveaux objectifs d'endettement fixés par la loi à l'horizon 2025.

7. Evolution 2021-2025 selon les trois scénarios

Sur la base de l'évolution des charges et produits épurés des cinq dernières années, du contexte socio-économique et des critères de charges et de produits retenus dans le Plan financier 2021-2025, les trois sections suivantes montrent l'évolution du compte de selon les trois scénarios de planification (optimiste, moyen et pessimiste) à partir du budget 2021, respectivement du plan 2022.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des résultats des cinq dernières années, ceux de la prévision 2020 et du budget 2021 ainsi que leur évolution selon les trois scénarios.

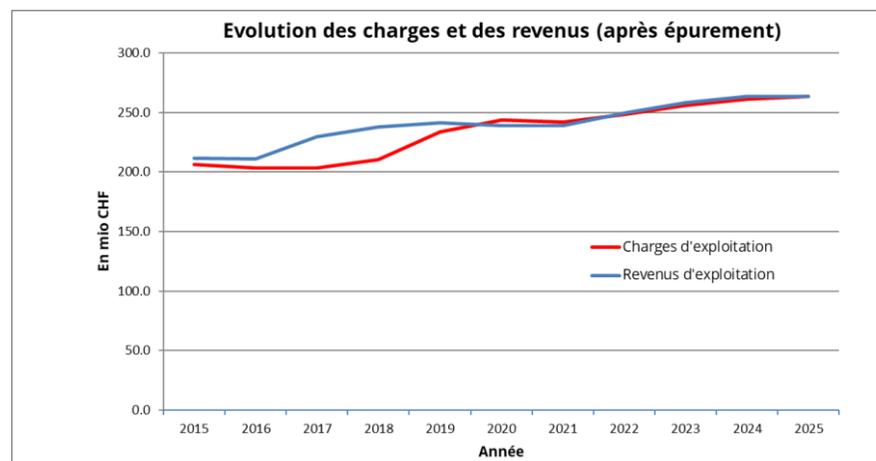
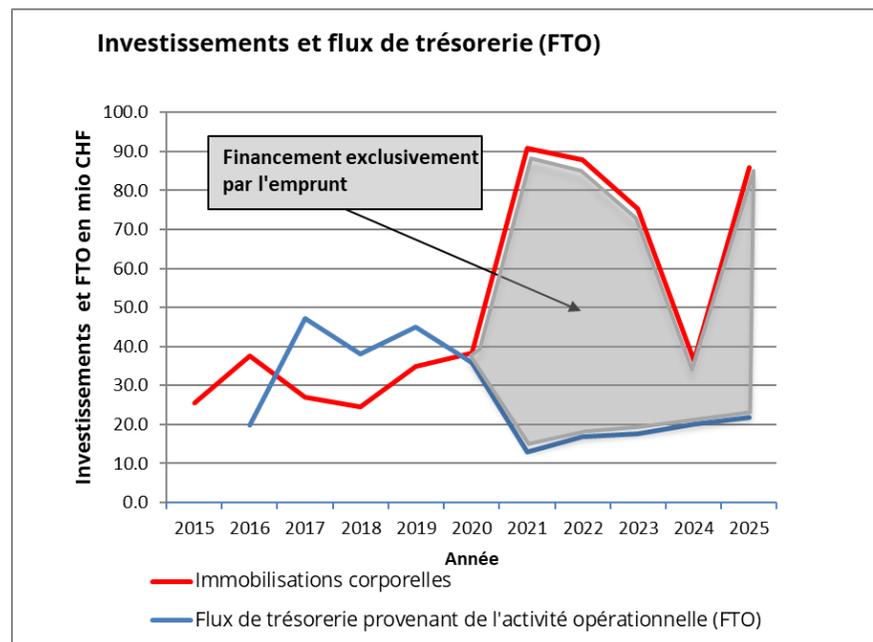
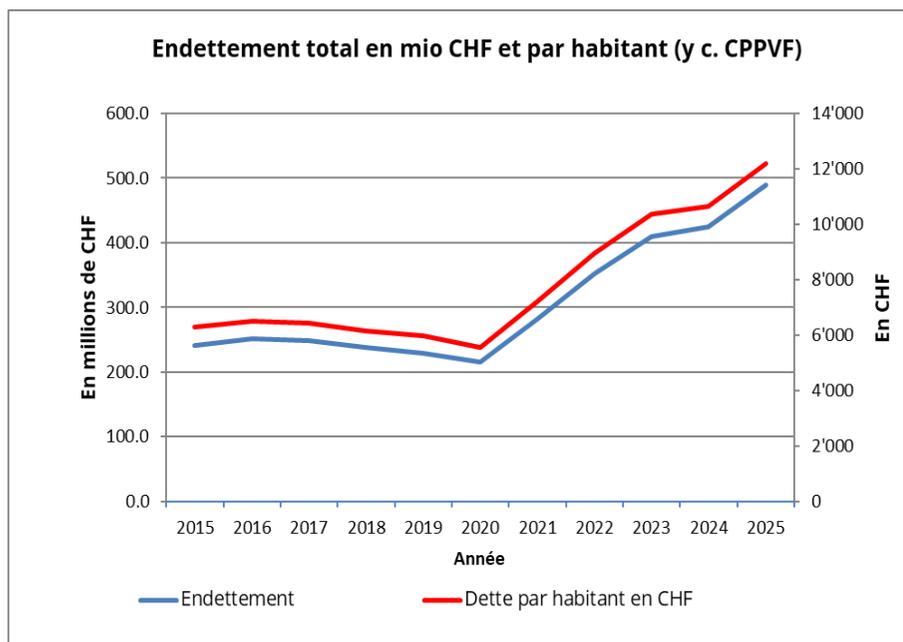


La Ville reste très dépendante de l'évolution des recettes fiscales de ses plus grands contribuables et la crise sanitaire apporte son lot d'incertitudes. L'évolution future sera à confirmer dans les prochaines étapes de planification.

7.1 Scénario moyen : résultats avec 2.1% d'augmentation des revenus fiscaux

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2015 2019	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier							
	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019			Prévision 2020	Budget 2021		Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025				
En millions de francs																		
30 Charges de personnel	57.1	58.0	59.7	61.9	63.1	10.56%	2.54%	66.5	67.5	1.50%	68.5	69.5	70.6	71.7				
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	27.4	28.0	25.3	25.5	25.3	-7.36%	-1.89%	28.2	34.3	0.00%	34.3	34.3	34.3	34.3				
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.5	14.2	12.8	11.0	10.5	-21.68%	-5.93%	15.7	18.5	effectif	21.4	24.0	26.3	25.6				
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1.5	1.4	1.6	5.3	23.9	1510.37%	100.32%	11.0	4.3	effectif	3.7	3.7	3.7	3.7				
36 Charges de transfert	100.6	96.1	97.2	100.0	103.9	3.19%	0.79%	113.8	111.6	effectif	115.8	119.2	121.0	122.2				
39 Imputations internes	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1					épuré								
Charges d'exploitation	200.2	197.9	196.8	203.8	226.8	13.30%	3.17%	235.2	236.1	2.18%	243.8	250.8	255.9	257.4				
40 Revenus fiscaux	141.2	142.0	160.1	169.4	170.6	20.82%	4.84%	167.2	158.3	2.10%	171.8	176.6	181.7	185.7				
41 Patentes et concessions	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	40.27%	8.83%	0.6	0.7	1.50%	0.7	0.7	0.7	0.7				
42 Taxes et redevances	34.4	34.7	35.1	34.7	33.4	-2.79%	-0.70%	27.6	35.6	1.50%	36.1	36.7	37.3	37.8				
43 Revenus divers	0.5	0.6	0.8	1.8	2.2	302.01%	41.60%	6.1	2.2	1.50%	2.3	2.3	2.3	2.4				
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	2.4	1.7	1.7	0.1	3.6	48.76%	10.44%	8.6	6.3	effectif	6.2	9.6	8.8	4.5				
46 Revenus de transferts	23.7	23.6	23.9	23.4	23.1	-2.74%	-0.69%	21.1	28.0	effectif	24.4	24.4	24.4	24.4				
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré								
Revenus d'exploitation	202.7	203.1	222.0	229.9	233.5	15.19%	3.60%	231.1	231.1	2.55%	241.6	250.3	255.3	255.6				
Résultats provenant des activités d'exploitation	2.5	5.1	25.2	26.1	6.7	166.47%	27.76%	-4.1	-5.0		-2.2	-0.5	-0.6	-1.8				
34 Charges financières	6.0	5.5	6.5	6.6	6.8	13.77%	3.28%	8.6	5.9	effectif	4.6	4.8	5.2	5.8				
44 Revenus financiers	8.9	7.8	7.8	8.0	7.9	-11.25%	-2.94%	7.9	8.1	0.00%	8.1	8.1	8.1	8.1				
Résultats provenant des financements	2.9	2.3	1.3	1.4	1.1	-62.94%	-	-0.6	2.2		3.5	3.3	2.9	2.3				
Résultat opérationnel	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8		1.3	2.8	2.3	0.5				
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0				
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0				
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0				
Résultat total du compte de résultats	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8		1.3	2.8	2.3	0.5				

Graphiques selon scénario moyen



7.2 Scénario optimiste : résultats avec 2.5% d'augmentation des revenus fiscaux

COMPTES DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2015 2019	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier			
	Compte	Compte	Compte	Compte	Compte			Prévision	Budget		Plan	Plan	Plan	Plan
	2015	2016	2017	2018	2019			2020	2021		2022	2023	2024	2025
En millions de francs														
30 Charges de personnel	57.1	58.0	59.7	61.9	63.1	10.56%	2.54%	66.5	67.5	1.50%	68.5	69.5	70.6	71.7
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	27.4	28.0	25.3	25.5	25.3	-7.36%	-1.89%	28.2	34.3	0.00%	34.3	34.3	34.3	34.3
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.5	14.2	12.8	11.0	10.5	-21.68%	-5.93%	15.7	18.5	effectif	21.4	24.0	26.3	25.6
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1.5	1.4	1.6	5.3	23.9	1510.37%	100.32%	11.0	4.3	effectif	3.7	3.7	3.7	3.7
36 Charges de transfert	100.6	96.1	97.2	100.0	102.5	1.80%	0.45%	113.8	111.6	effectif	115.8	119.2	121.0	122.2
39 Imputations internes	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1					épuré				
Charges d'exploitation	200.2	197.9	196.8	203.8	225.4	12.60%	3.01%	235.2	236.1	2.18%	243.8	250.8	255.9	257.4
40 Revenus fiscaux	141.2	142.0	160.1	169.4	170.6	20.82%	4.84%	167.2	158.3	2.50%	172.4	178.0	183.8	188.7
41 Patentes et concessions	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	40.27%	8.83%	0.6	0.7	1.50%	0.7	0.7	0.7	0.7
42 Taxes et redevances	34.4	34.7	35.1	34.7	33.4	-2.79%	-0.70%	27.6	35.6	1.50%	36.1	36.7	37.3	37.8
43 Revenus divers	0.5	0.6	0.8	1.8	2.2	302.01%	41.60%	6.1	2.2	1.50%	2.3	2.3	2.3	2.4
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	2.4	1.7	1.7	0.1	3.6	48.76%	10.44%	8.6	6.3	effectif	6.2	9.6	8.8	4.5
46 Revenus de transferts	23.7	23.6	23.9	23.4	23.1	-2.74%	-0.69%	21.1	28.0	effectif	24.4	24.4	24.4	24.4
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Revenus d'exploitation	202.7	203.1	222.0	229.9	233.5	15.19%	3.60%	231.1	231.1	2.85%	242.2	251.7	257.4	258.5
Résultats provenant des activités d'exploitation	2.5	5.1	25.2	26.1	8.1	222.56%	34.01%	-4.1	-5.0		-1.5	0.9	1.5	1.1
34 Charges financières	6.0	5.5	6.5	6.6	8.2	37.08%	8.20%	8.6	5.9	effectif	4.6	4.8	5.1	5.8
44 Revenus financiers	8.9	7.8	7.8	8.0	7.9	-11.25%	-2.94%	7.9	8.1	0.00%	8.1	8.1	8.1	8.1
Résultats provenant des financements	2.9	2.3	1.3	1.4	-0.3	-111.11%	-	-0.6	2.2		3.5	3.3	3.0	2.3
Résultat opérationnel	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8		2.0	4.2	4.5	3.5
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat total du compte de résultats	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8		2.0	4.2	4.5	3.5

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
en %					
Taux d'endettement net <i>Dette nette I/Revenus fiscaux</i>	118.9%	150.1%	175.1%	172.6%	198.2%

7.3 Scénario pessimiste : résultats avec 1.8% d'augmentation des revenus fiscaux

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Données historiques					Evolution 2015 2019	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier			
	APRES EPUREMENT							Prévision 2020	Budget 2021		Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019									
En millions de francs														
30 Charges de personnel	57.1	58.0	59.7	61.9	63.1	10.56%	2.54%	66.5	67.5	1.50%	68.5	69.5	70.6	71.7
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	27.4	28.0	25.3	25.5	25.3	-7.36%	-1.89%	28.2	34.3	0.00%	34.3	34.3	34.3	34.3
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.5	14.2	12.8	11.0	10.5	-21.68%	-5.93%	15.7	18.5	effectif	21.4	24.0	26.3	25.6
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1.5	1.4	1.6	5.3	23.9	1510.37%	100.32%	11.0	4.3	effectif	3.7	3.7	3.7	3.7
36 Charges de transfert	100.6	96.1	97.2	100.0	102.5	1.80%	0.45%	113.8	111.6	effectif	115.8	119.2	121.0	122.2
39 Imputations internes	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1					épuré				
Charges d'exploitation	200.2	197.9	196.8	203.8	225.4	12.60%	3.01%	235.2	236.1	2.18%	243.8	250.8	255.9	257.4
40 Revenus fiscaux	141.2	142.0	160.1	169.4	170.6	20.82%	4.84%	167.2	158.3	1.80%	171.3	175.6	180.1	183.6
41 Patentes et concessions	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	40.27%	8.83%	0.6	0.7	1.50%	0.7	0.7	0.7	0.7
42 Taxes et redevances	34.4	34.7	35.1	34.7	33.4	-2.79%	-0.70%	27.6	35.6	1.50%	36.1	36.7	37.3	37.8
43 Revenus divers	0.5	0.6	0.8	1.8	2.2	302.01%	41.60%	6.1	2.2	1.50%	2.3	2.3	2.3	2.4
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	2.4	1.7	1.7	0.1	3.6	48.76%	10.44%	8.6	6.3	effectif	6.2	9.6	8.8	4.5
46 Revenus de transferts	23.7	23.6	23.9	23.4	23.1	-2.74%	-0.69%	21.1	28.0	effectif	24.4	24.4	24.4	24.4
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré				
Revenus d'exploitation	202.7	203.1	222.0	229.9	233.5	15.19%	3.60%	231.1	231.1	2.33%	241.1	249.3	253.7	253.4
Résultats provenant des activités d'exploitation	2.5	5.1	25.2	26.1	8.1	222.56%	34.01%	-4.1	-5.0		-2.7	-1.5	-2.2	-4.0
34 Charges financières	6.0	5.5	6.5	6.6	8.2	37.08%	8.20%	8.6	5.9	effectif	4.6	4.8	5.2	5.9
44 Revenus financiers	8.9	7.8	7.8	8.0	7.9	-11.25%	-2.94%	7.9	8.1	0.00%	8.1	8.1	8.1	8.1
Résultats provenant des financements	2.9	2.3	1.3	1.4	-0.3	-111.11%	-	-0.6	2.2		3.5	3.3	2.9	2.2
Résultat opérationnel	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8		0.9	1.8	0.7	-1.8
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat extraordinaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat total du compte de résultats	5.4	7.4	26.5	27.4	7.7	43.05%	9.36%	-4.7	-2.8		0.9	1.8	0.7	-1.8

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2021	Plan 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
en %					
Taux d'endettement net	118.9%	151.7%	179.5%	180.2%	210.6%
<i>Dette nette // Revenus fiscaux</i>					

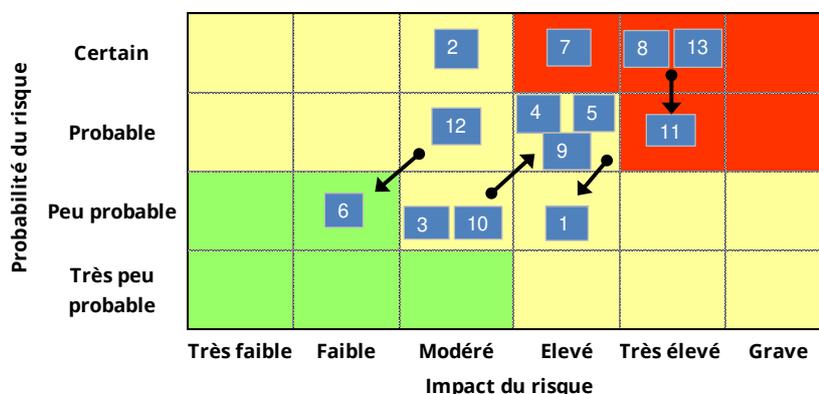
8. Risques et opportunités

8.1 Risques identifiés

L'analyse des risques a abouti à l'identification des éléments principaux suivants :

1	Amortissements des investissements
2	PF 17 et modifications de législation
3	Masse salariale
4	Départ ou non-arrivée de contribuables (PAD)
5	Charges liées (enseignement, RSS, ACPC, etc.)
6	Evolution de l'IPC et taux d'intérêts
7	Sites pollués (hors Pila)
8	Site pollué de la Pila
9	Investissements, subventions (PA2 et PA3, dont "Voie verte")
10	CPPVF et CPEF - rendements et changements
11	Falaises
12	Taxe non pompier (Grand Conseil)
13	Evolution économique liée à la pandémie (impôts) - nouveau

Ces **13 risques** ont été évalués et placés dans une matrice en fonction de leur probabilité et leur impact sur les finances communales :



Les positionnements de ces risques et leur évolution appellent les commentaires ci-après :

- pour dépolluer le site de la Pila (**8**), des attributions à une provision pour un total de CHF 20.0 mio ont été prévues jusqu'au bouclage 2020, mais les estimations du coût total sont encore pendantes. Selon les hypothèses faites, les amortissements seront compensés par la provision après 2025. Les autres sites pollués de la Ville font l'état d'un suivi particulier (**7**) ;
- les risques liés à la CPPVF et la CPEF (**10**) semblent maîtrisés suite à la création d'une provision aux comptes 2018. Les risques inhérents aux rendements de capitaux, à l'augmentation de l'espérance de vie, à l'évolution des régimes de distribution des rentes restent d'actualité pour tout employeur ;
- l'impact négatif du PF 17 (**2**) sur les recettes fiscales est exacerbé par une diminution parallèle du taux d'imposition communal et par les diminutions de recettes dues à l'économie (pandémie) ; le niveau atteint en comparaison intercommunale aura un effet sur la péréquation financière ;

- la masse salariale **(3)** est à surveiller de près ; l'objectif d'évolution moyenne de 1.5% du Conseil communal paraît encore raisonnable mais les prestations en augmentation et les attentes en terme de qualité exercent une pression certaine sur le personnel communal. L'évolution de ces dernières années prouve qu'une mutation est en cours et les ambitions futures de développement de la ville requerront des ressources supplémentaires qu'il faudra maîtriser ;
- les amortissements **(1)** sont stables, la hausse due à MCH2 pourra être compensée durant 10 ans par la réserve de réévaluation. Cependant, c'est un élément à garder sous surveillance en raison des nombreux investissements planifiés. Les subventions des investissements sont conditionnées au respect d'un calendrier ambitieux et de décisions de l'Agglo, l'indicateur **(9)** monte conséquemment ;
- l'élément « départ de contribuables » **(4)** peut sembler échapper au contrôle, mais il sera en réalité influencé par l'attractivité de la Commune en termes de fiscalité, intégration, culture, économie, mobilité, accessibilité, etc. Si les nouveaux logements des PAD sont occupés par des habitants déjà en Ville (détente du marché immobilier), alors l'évolution des contribuables sera moins élevée (éventualité prévue dans ce Plan) ;
- la probabilité de hausse des taux d'intérêts et de l'IPC **(6)** faiblit selon les prévisions conjoncturelles ; une veille reste de mise dans un contexte où la dette augmente ;
- le risque résiduel dans le cadre des charges liées **(5)** réside principalement en le développement des infrastructures pour l'ACPC, le RSS, l'Agglo et la future ARS (Association régionale de la Sarine) qui annoncent des besoins croissants mais pas toujours exactement quantifiés ;
- dans le budget 2020 a été prévue une première attribution à une provision pour l'assainissement des falaises **(11)**. Cette écriture fait suite aux premières études qui ont porté sur la consolidation de murs de soutènement d'un établissement public du Bourg. Les études se poursuivent afin d'estimer le coût relatif à des mesures qui seraient à prendre ;
- en ce qui concerne le dernier risque lié au maintien de la taxe non-pompier **(12)** ce sont les Députés du Grand conseil qui devront décider, son abandon aurait un coût d'environ CHF 2.2 mio pour la Ville ;
- bien entendu, ce Plan financier ne serait pas complet sans évoquer l'épée de Damoclès que représente l'évolution économique **(13)** en relation avec la crise sanitaire COVID-19, dont la deuxième vague vient de débuter. Ce risque touche les recettes fiscales, donc le calcul du taux d'endettement net et questionne la faculté qu'aura la Ville de Fribourg à faire face à de nombreux défis qui mélangent objectifs d'investissement, relance publique, diminution des recettes et maîtrise des charges.

8.2 Opportunités

La Ville de Fribourg a pour objectif d'anticiper ces risques et de mettre en œuvre les mesures nécessaires lui permettant de réduire leur impact en cas d'occurrence.

En face de ces risques, les **opportunités** peuvent être résumées en :

- une augmentation non prévisible des recettes fiscales ;
- une Politique foncière active (PFA) rémunératrice ;
- des recettes liées au projet de fusion (synergies avec d'autres communes) ;
- la maîtrise des charges non liées (SCI, projets internes) ;
- une reprise économique « d'après-crise » plus rapide que planifiée ;
- une anticipation de tout changement ayant un impact financier.

9. Conclusion et message au Conseil général

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

En considérant le Plan d'investissement et les charges financières attenantes, l'évolution de la population, celle des recettes fiscales des personnes morales (particulières), les tendances conjoncturelles prévisibles ainsi que les besoins en infrastructures, le scénario moyen de **ce Plan financier réactualisé dicte une situation légèrement bénéficiaire dès 2022 qui peut être considérée comme équilibrée** sous réserve des impacts non prévisibles de l'évolution de la crise sanitaire. La planification aboutit à un équilibre financier assuré sur dix ans, même si ces bons chiffres résultent de la saisie d'une écriture comptable permettant aux différentiels d'amortissements liés au passage à MCH2 d'être compensés par une réserve de réévaluation créée en 2021 et utilisable jusqu'en 2030.

L'établissement du Plan financier 2021-2025, pour répondre à la présentation des comptes selon **la LFCo et ses normes MCH2**, a nécessité d'anticiper un grand nombre de travaux, réalisés de A à Z dans leur majeure partie mais dont certaines étapes sont encore à finaliser, c'est le cas par exemple de la réévaluation du patrimoine financier. Il a été nécessaire de poser plusieurs hypothèses de travail pour réaliser le bilan, en 2021 déjà, complétées par les scénarios de planification « usuels ». Dès le début de l'année 2021, certains doutes pourront être levés, qui conforteront la Ville dans son orientation financière ou l'obligeront à prendre des mesures pour éviter que la limite fixée par le nouvel indicateur d'endettement sous MCH2 ne soit atteinte en fin de Plan. Aussi, la précision de certaines positions du bilan dans le Plan permettra à l'avenir d'ajouter des indicateurs de gestion supplémentaires, conformément aux objectifs de la LFCo.

L'analyse d'une planification quinquennale selon les trois projections du chapitre précédent démontre l'importance de la croissance des **recettes fiscales** pour faire face aux charges futures de fonctionnement et aux dépenses d'investissement, qui plus est dans une période telle que nous la vivons actuellement avec une deuxième vague de **pandémie COVID-19** qui ajoute un niveau d'incertitude supplémentaire dont on aurait aimé se passer. La structure des revenus fiscaux des personnes morales a changé en 2017 et une nouvelle fois en 2020 (PF 17) ; elle est une opportunité car elle est porteuse de recettes fiscales supplémentaires et significatives pour la Commune, cependant elle augmente parallèlement le risque car une proportion importante de ces recettes repose sur la bonne santé financière d'un plus petit nombre d'entreprises. Un nouveau changement législatif concernant l'imposition sur la fortune, décidé en automne par le Grand conseil, a également une influence négative et pérenne (CHF -1.5 mio) sur les recettes dès 2021. Dire que le timing n'est pas idéal pour les finances des communes fribourgeoises est un euphémisme.

Les valeurs d'**endettement**, depuis que le nouvel indicateur « taux d'endettement net » considère la part de l'endettement issu des associations de communes et établit un rapport aux recettes fiscales, sont à surveiller consciencieusement. Si par le passé les objectifs d'investissement ambitieux n'ont pas toujours suivi le calendrier prévu³, ce devra être le cas pour les projets d'agglomération, qui représentent une part importante des investissements totaux, si la Commune veut se voir octroyer les subventions de la Confédération selon les conditions strictes de calendrier d'exécution qui ont été définies.

L'utilisation de **réserves et provisions** faites jusqu'au bouclage des comptes 2019 permet d'assurer un niveau de résultat satisfaisant à l'horizon 2025 (et même 2030), malgré la diminution attendue des recettes et l'augmentation des charges de péréquation financière ainsi que de celles liées au développement de l'agglomération et des structures associatives connexes. Il ne faut cependant pas oublier que ces corrections sont comptables et n'apportent pas un franc supplémentaire à la Ville pour assumer des dépenses supplémentaires.

³ L'endettement à fin 2020 prévu en 2017 dans le plan financier 2018-2022 était de CHF 361.3 mio (y compris la dette envers la CPPVF), alors qu'au 30 septembre 2020 la prévision fait état d'une dette de CHF 215.4 mio au 31 décembre 2020. L'écart de CHF 145.9 mio est composé certes de recettes fiscales supplémentaires encaissées entre 2018 et 2020, mais également et surtout il est subséquent à des décalages temporels de dépenses d'investissements, sachant que le volume total des objets d'investissement n'a pas diminué.

Au niveau de l'administration, les limitations de personnel décidées par le Conseil communal lors de la législature précédente justifient le maintien de la progression des **charges de personnel**. Un gain d'efficacité est visé grâce à l'analyse des processus dans l'organisation administrative interne (SCI) et au concept de surveillance en cours de développement.

Les **risques** qui ont été identifiés lors du processus de planification financière et dont la portée va au-delà des cinq ans de planification sont les suivants :

- les projets d'investissement conséquents et l'octroi de subventions de la Confédération et de l'Agglo soumises au respect de conditions calendaires strictes ;
- les projets nouveaux requerront un redimensionnement des investissements déjà inscrits lors de l'actualisation des futurs Plans. Au vu du volume important des investissements prévus, la marge de manœuvre est en effet réduite pour les nouveaux investissements. L'accent sera mis sur les mesures qui n'ont pas encore débuté, le principe de "ce qui est commencé sera terminé" prévalant ;
- l'impact sur le volume des investissements de la politique foncière active en cours de définition est encore indéterminé, tout en sachant qu'un des objectifs de cette politique est d'augmenter la rentabilité à terme (valorisation de terrains comme l'ancienne usine à gaz, le parking des Bourgeois, les autres terrains propriété de la Ville, voire des terrains que la Ville rachètera pour son développement) ;
- les taux d'intérêts actuellement extrêmement bas pourraient à nouveau augmenter et faire supporter une charge supplémentaire de fonctionnement ;
- pour les sites pollués, les charges d'investigation ont été prises en compte mais pas celles des assainissements.

Ces risques sont à considérer et leurs effets sont à minimiser, ce qui peut se faire grâce à une politique d'anticipation que veut suivre le Conseil communal. Des **opportunités** peuvent émaner de différents projets, telles que la politique foncière, l'analyse des processus de la Ville, la fusion du Grand Fribourg, la révision annuelle du portefeuille d'investissements, qui permet de redéfinir des priorités, ou encore la promotion du développement économique.

Le Plan financier est un outil de gestion qui aide le Conseil communal à améliorer, à consolider et à maintenir des finances communales saines. Les pistes suivantes continuent d'être privilégiées, car contrairement à l'évolution économique liée à la pandémie COVID-19, elles sont susceptibles d'être influençables :

- contenir les charges internes (personnel, biens, services et marchandises) dans les limites des évolutions retenues ;
- poursuivre la recherche des synergies possibles avec d'autres communes et avec l'Etat ;
- maintenir l'attractivité économique de la Ville ;
- gérer l'endettement à long terme et en gardant les investissements sous contrôle ;
- anticiper les changements exogènes et endogènes qui ont un impact sur l'organisation, le fonctionnement ou les finances de la Ville de Fribourg.

Le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de ses sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville



David Stulz

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'act. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
Administration générale	328	Dépenses courantes hors UA et AGGLO	100.5090.218	100.5XX.XXX	Dépenses courantes hors UA et AGGLO	(vide)	2022	10%	40 000 000	0					40 000 000	0	0	0	0	
	Total 328								40 000 000	0					40 000 000	0	0	0	0	
Ecoles - Mobilier	57	Renouvellement du mobilier CO Jolimont	311.5060.160	311.506.00	Renouvellement du mobilier CO de Jolimont	20.12.2017	2021	25%	400 000	0					400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	Total 57								400 000	0					400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
	58	Renouvellement du mobilier scolaire et informatique	300.5060.161	300.506.19	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2018	20.12.2017	2021	25%	525 000	0					525 000	131 250	131 250	131 250	131 250	
			300.5060.178	300.506.20	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2019	18.12.2018	2022	25%	505 000	0	75 000				505 000	0	126 250	126 250	126 250	
			300.5060.179	300.506.23	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2020	10.12.2019	2022	25%	450 000	0	300 000				450 000	0	112 500	112 500	112 500	
			300.5060.180	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	(vide)	2022	25%	300 000	0	300 000				300 000	0	75 000	75 000	75 000	
			300.5060.181	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2022	(vide)	2023	25%	200 000	0		200 000			200 000	0	0	50 000	50 000	
			300.5060.201	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2023	(vide)	2024	25%	200 000	0			200 000		200 000	0	0	0	50 000	
			300.5060.202	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2024	(vide)	2025	25%	200 000	0				200 000	0	0	0	0	0	
			300.5060.203	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2025	(vide)	2026	25%	200 000	0				200 000	0	0	0	0	0	
			300.5060.204	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2026	(vide)	2027	25%	700 000	0				700 000	0	0	0	0	0	
			300.5060.205	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2027	(vide)	2028	25%	200 000	0				200 000	0	0	0	0	0	
			300.5060.206	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2028	(vide)	2029	25%	200 000	0				200 000	0	0	0	0	0	
			300.5060.236	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2029	(vide)	2030	25%	200 000	0				200 000	0	0	0	0	0	
			300.5060.XXX	300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2030	(vide)	2031	25%	200 000	0				200 000	0	0	0	0	0	
				300.506.XX	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2031	(vide)	2032	25%	700 000	0				700 000	0	0	0	0	0	
	Total 58								4 780 000	0	675 000	200 000	200 000	200 000	4 780 000	131 250	445 000	495 000	545 000	
	59	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	310.5060.182	310.506.XX	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	(vide)	2022	10%	400 000	0	400 000				400 000	0	40 000	40 000	40 000	
	Total 59								400 000	0	400 000				400 000	0	40 000	40 000	40 000	
	537	Nouveau mobilier CO Jolimont	311.5060.217	311.506.01	Nouveau mobilier CO Jolimont	10.12.2019	2021	10%	500 000	0					500 000	50 000	50 000	50 000	50 000	
	Total 537								500 000	0					500 000	50 000	50 000	50 000	50 000	
	593	Mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires	300.5060.228	300.506.21	Mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires	10.12.2019	2022	10%	180 000	0	50 000				180 000	0	18 000	18 000	18 000	
	Total 593								180 000	0	50 000				180 000	0	18 000	18 000	18 000	
	594	Mise à niveau du parc informatique (rentrée 2020/2021)	300.5060.229	300.506.22	Mise à niveau du parc informatique (rentrée 2020/2021)	10.12.2019	2022	10%	500 000	0	300 000				500 000	0	50 000	50 000	50 000	
	Total 594								500 000	0	300 000				500 000	0	50 000	50 000	50 000	
	595	Renouvellement appareils salle AC du Belluard	310.5060.230	310.506.00	Renouvellement appareils salle AC du Belluard	10.12.2019	2022	10%	150 000	0	148 966				150 000	0	15 000	15 000	15 000	
	Total 595								150 000	0	148 966				150 000	0	15 000	15 000	15 000	
Finances	330	Participations et augmentations de capital	290.5550.003	200.525.XX	Participations et augmentations de capital	(vide)	2026	0%	20 000 000	0	7 000 000				20 000 000	0	0	0	0	
			290.5550.004	200.525.XX	Participations et augmentations de capital	(vide)	2029	0%	5 000 000	0					5 000 000	0	0	0	0	
	Total 330								25 000 000	0	7 000 000				25 000 000	0	0	0	0	
	659	Assainissement de site pollué de la Pila	200.5030.XXX	200.509.XX	Assainissement de site pollué de la Pila	(vide)	2030	4%	20 000 000	0					20 000 000	0	0	0	0	
	Total 659								20 000 000	0					20 000 000	0	0	0	0	
Génie civil - AGGLO	28	Réalisation de voies bus Fribourg-Marly-Grand-Pré-Pérolles	430.5010.103	430.501.15	Voies de bus continues Marly-Fribourg AGGLO 11.10	(vide)	2023	5%	2 000 000	0		2 000 000			2 000 000	0	0	100 000	100 000	
			430.6300.018	430.660.XX	Voies de bus continues Marly-Fribourg AGGLO 11.10	(vide)	2023	5%		-759 272					-759 272	0	0	0	-37 964	
			430.6320.021	430.662.XX	Voies de bus continues Marly-Fribourg AGGLO 11.10	(vide)	2023	5%		-189 818					-189 818	0	0	-9 491	-9 491	
	Total 28								2 000 000	-949 090		2 000 000			1 050 910	0	0	90 509	52 546	
	29	Fonderie: Aménagement couloir bus et bandes cyclables	430.5010.104	430.501.16	Bandes cyclables rte Fonderie section est AGGLO 22.3	08.04.2019	2022	5%	2 000 000	0	1 350 777				2 000 000	0	100 000	100 000	100 000	
			520.5010.060	520.501.01	Route Fonderie, section ouest : voie de bus voté 18.12.12	18.12.2012	2014	5%	100 000	0	20 000				101 568	5 078	5 078	5 078	5 078	
	Total 29								2 100 000	0	1 370 777				2 101 568	5 078	105 078	105 078	105 078	
Génie civil - Cadastre	121	Cadastre : matériel informatique	540.5060.193	540.506.XX	Remplacement scanner	(vide)	2024	25%	70 000	0			70 000		70 000	0	0	0	17 500	
	Total 121								70 000	0			70 000		70 000	0	0	0	17 500	
Génie civil - Canalisations	98	Collecteur d'évacuation des eaux	532.5032.044	532.501.46	Collecteurs évacuation des eaux 2017, voté 13.12.2016	13.12.2016	2022	1%	2 000 000	0	240 000				2 000 000	0	25 000	25 000	25 000	
			532.5032.045	532.501.47	Collecteurs évacuation des eaux 2018, voté 20.12.2017	20.12.2017	2022	1%	1 500 000	0	200 000				1 500 000	0	18 750	18 750	18 750	
			532.5032.047	532.501.48	Collecteurs évacuation des eaux 2019	18.12.2018	2022	1%	2 000 000	0	1 300 000				2 000 000	0	25 000	25 000	25 000	
			532.5032.049	532.501.49	Collecteurs évacuation des eaux 2020	10.12.2019	2022	1%	1 000 000	0	1 000 000				1 000 000	0	12 500	12 500	12 500	
			532.5032.050	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2021	(vide)	2022	1%	1 500 000	0	1 500 000				1 500 000	0	18 750	18 750	18 750	
			532.5032.051	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2022	(vide)	2023	1%	1 500 000	0		1 500 000			1 500 000	0	0	18 750	18 750	
			532.5032.052	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2023	(vide)	2024	1%	1 500 000	0			1 500 000		1 500 000	0	0	0	18 750	
			532.5032.053	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2024	(vide)	2025	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
			532.5032.054	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2025	(vide)	2026	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
			532.5032.055	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2026	(vide)	2027	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
			532.5032.056	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2027	(vide)	2028	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
			532.5032.057	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2028	(vide)	2029	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
			532.5032.058	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2029	(vide)	2030	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
			532.5032.XXX	532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2030	(vide)	2031	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
				532.501.XX	Collecteurs évacuation des eaux 2031	(vide)	2032	1%	1 500 000	0				1 500 000	0	0	0	0	0	
	Total 98								23 000 000	0	4 240 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	23 000 000	0	100 000	118 750	137 500	
Génie civil - Châtillon	128	Travaux décharge de Ch																		

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024		
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025							
Génie civil - Routes	114	Assainissement, réfection routes	520.5010.107	520.501.57	Entretien des chaussées et trottoirs 2019	18.12.2018	2022	3%	1 000 000	0	63 000					1 000 000	0	25 000	25 000	25 000		
			520.5010.108	520.501.100	Entretien des chaussées et trottoirs 2020	(vide)	2022	3%	1 000 000	0	600 000					1 000 000	0	25 000	25 000	25 000		
			520.5010.109	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2021	(vide)	2022	3%	1 000 000	0	1 000 000					1 000 000	0	25 000	25 000	25 000		
			520.5010.110	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2022	(vide)	2023	3%	1 500 000	0	1 500 000		1 500 000				1 500 000	0	0	37 500	37 500	
			520.5010.111	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2023	(vide)	2024	3%	1 500 000	0	1 500 000			1 500 000			1 500 000	0	0	0	37 500	
			520.5010.128	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2024	(vide)	2025	3%	1 500 000	0	1 500 000				1 500 000			0	0	0	0	
			520.5010.129	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2025	(vide)	2026	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			520.5010.130	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2026	(vide)	2027	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			520.5010.131	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2027	(vide)	2028	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			520.5010.132	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2028	(vide)	2029	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			520.5010.148	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2029	(vide)	2030	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			520.5010.XXX	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2030	(vide)	2031	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			520.5010.XXX	520.501.XX	Entretien des chaussées et trottoirs 2031	(vide)	2032	3%	1 500 000	0	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0		
			Total 114											1 913 501	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	19 245 000	15 625	106 125	143 625
Génie civil - STEP	106	STEP : traitement des micro-polluants	532.5032.043	532.506.05	STEP : traitements des micro-polluants voté 15.12.15	15.12.2015	2018	3%	400 000	0					400 000	12 000	12 000	12 000	12 000			
			532.5032.046	532.506.06	STEP : traitements des micro-polluants voté 20.12.17	20.12.2017	2021	3%	250 000	0					250 000	7 500	7 500	7 500	7 500			
			532.5032.048	532.506.07	STEP : traitements des micro-polluants réalisation	18.12.2018	2022	3%	150 000	0	150 000				150 000	0	4 500	4 500	4 500			
			532.5032.059	532.506.08	Station d'épuration traitements des micro-polluants (1ère tranche)	(vide)	2022	3%	420 000	0	420 000		420 000			420 000	0	12 600	12 600	12 600		
			532.5032.060	532.506.XX	Station d'épuration traitements des micro-polluants (2e tranche)	(vide)	2023	3%	5 600 000	0	5 600 000		5 600 000			5 600 000	0	0	168 000	168 000		
			532.5032.061	532.506.XX	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3e tranche)	(vide)	2024	3%	7 000 000	0	7 000 000			7 000 000			7 000 000	0	0	210 000		
			532.6300.045	532.660.XX	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 1ère tranche)	(vide)	2024	3%		-3 000 000						-3 000 000	0	0	0	-90 000		
			532.6300.051	532.660.XX	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 2e tranche)	(vide)	2024	3%		-3 000 000						-3 000 000	0	0	0	-90 000		
			532.6300.052	532.660.XX	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 3e tranche)	(vide)	2024	3%		-3 000 000						-3 000 000	0	0	0	-90 000		
			Total 106											570 000	5 600 000	7 000 000	-9 000 000	4 820 000	19 500	36 600	204 600	144 600
			140	STEP renouvellement installations	532.5032.035	532.506.02	STEP : renouvellement installations voté 21.12.10	21.12.2010	2012	3%	1 500 000	0					1 500 000	45 000	45 000	45 000	45 000	
					532.5032.037	532.506.03	STEP : renouvellement installation 2012 voté 13.12.11	13.12.2011	2013	3%	1 500 000	0					1 500 000	45 000	45 000	45 000	45 000	
			Total 140											3 000 000				3 000 000	90 000	90 000	90 000	90 000
			667	STEP : remplacement soufflantes BX	532.5060.238	532.506.XX	STEP : remplacement soufflantes BX	(vide)	2022	5%	320 000	0	320 000				320 000	0	16 000	16 000	16 000	
Total 667											320 000				320 000	0	16 000	16 000	16 000			
Génie civil - Voirie	118	Achat outil de serrurerie	514.5060.189	514.506.00	Serrurerie : Ceintreuse	18.12.2018	2021	10%	50 000	0					50 000	5 000	5 000	5 000	5 000			
			514.5060.237	514.506.XX	Serrurerie : Fraiseuse universelle	(vide)	2022	10%	56 000	0	56 000				56 000	0	5 600	5 600	5 600			
	Total 118											106 000				106 000	5 000	10 600	10 600	10 600		
	120	Remplacements véhicules	520.5060.185	520.506.22	Remplacement véhicules 2019	18.12.2018	2021	10%	510 000	0					510 000	51 000	51 000	51 000	51 000			
			520.5060.186	520.506.24	Remplacement véhicules 2020	10.12.2019	2023	10%	810 000	0	352 160		35 000		810 000	0	81 000	81 000				
			520.5060.190	520.506.XX	Remplacement véhicules 2021	(vide)	2022	10%	615 000	0	615 000				615 000	0	61 500	61 500				
			520.5060.191	520.506.XX	Remplacement véhicules 2022	(vide)	2023	10%	800 000	0	800 000		800 000			800 000	0	80 000	80 000			
			520.5060.192	520.506.XX	Remplacement véhicules 2023	(vide)	2024	10%	355 000	0	355 000			355 000			35 500	35 500				
			520.5060.231	520.506.XX	Remplacement véhicules 2024	(vide)	2025	10%	680 000	0	680 000			680 000			0	0				
			520.5060.XXX	520.506.XX	Remplacement véhicules 2025	(vide)	2026	10%	370 000	0	370 000				370 000	0	0	0				
	Total 120											4 140 000	835 000	355 000	680 000	370 000	4 140 000	51 000	112 500	273 500	309 000	
	607	Monte-charge y.c tableau	520.5060.232	520.506.23	Monte-charge y.c tableau électrique	10.12.2019	2022	10%	220 000	0	220 000				220 000	0	22 000	22 000	22 000			
			520.5090.274	520.506XX	Fermeture ancienne fosse à déchets	(vide)	2022	10%	342 000	0	342 000				342 000	0	34 200	34 200	34 200			
	Total 607											562 000				562 000	0	56 200	56 200	56 200		
655	Déplacement des ateliers des Neigles	520.5290.XXX	520.509.XX	Etudes pour déplacement des ateliers des neigles -E-	(vide)	2027	10%	500 000	0					500 000	0	0	0	0				
			520.509.XX	Réalisation déplacement des ateliers des neigles - 1ère étape -R-	(vide)	2029	10%	500 000	0					500 000	0	0	0	0				
			520.509.XX	Réalisation déplacement des ateliers des neigles - 2e étape -R-	(vide)	2031	10%	4 000 000	0					4 000 000	0	0	0	0				
Total 655											5 000 000				5 000 000	0	0	0	0			
656	Char électrique pour collecte déchets avec cheval	530.5060.XXX	530.506.XX	Char électrique pour collecte déchets avec cheval	(vide)	2023	10%	70 000	0	70 000				70 000	0	0	7 000	7 000				
Total 656											70 000	70 000			70 000	0	7 000	7 000				
657	Véhicules déchets - Voirie	530.5060.XXX	530.506.XX	Remplacement camion poubelle 2023	(vide)	2024	10%	300 000	0					300 000	0	0	0	30 000				
			530.506.XX	Remplacement camion poubelle 2024	(vide)	2025	10%	300 000	0			300 000			300 000	0	0	0				
			530.506.XX	Remplacement camion poubelle 2025	(vide)	2026	10%	300 000	0				300 000			300 000	0	0				
Total 657											900 000		300 000	300 000	300 000	900 000	0	0	30 000			
658	Mise en œuvre plan de gestion des déchets	530.5090.XXX	530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2022	(vide)	2023	10%	250 000	0			250 000			250 000	0	0	25 000	25 000			
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2023	(vide)	2024	10%	750 000	0				750 000			750 000	0	0	75 000			
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2024	(vide)	2025	10%	750 000	0					750 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2025	(vide)	2026	10%	750 000	0					750 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2026	(vide)	2027	10%	250 000	0					250 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2027	(vide)	2028	10%	1 750 000	0					1 750 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2028	(vide)	2029	10%	1 750 000	0					1 750 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2029	(vide)	2030	10%	250 000	0					250 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2030	(vide)	2031	10%	250 000	0					250 000			0	0				
			530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2031	(vide)	2032	10%	250 000	0					250 000			0	0				
			530.5090.275	530.509.XX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2021	(vide)	2022	10%	50 000	0	50 000				50 000	0	5 000	5 000	5 000			
Total 658											7 050 000	50 000	250 000	750 000	750 000	7 050 000	0	5 000	30 000	105 000		
Informatique - Data Center	93	Data center : renouvellement éléments	700.5060.174	700.506.XX	Data center : renouvellement éléments 2021	(vide)	2022	25%	980 000	0	980 000				980 000	0	245 000	2				

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'act. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024		
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025							
Informatique - Fibre optique	132	Fibre optique FriNet extension + redondance	700.506.209	700.506.XX	Fibre optique FriNet 2026 + redondance	(vide)	2027	25%	70 000	0						70 000	0	0	0	0		
			700.506.210	700.506.XX	Fibre optique FriNet 2027 + redondance	(vide)	2028	25%	70 000	0						70 000	0	0	0	0		
			700.506.211	700.506.XX	Fibre optique FriNet 2028 + redondance	(vide)	2029	25%	70 000	0						70 000	0	0	0	0		
			700.506.212	700.506.XX	Fibre optique FriNet 2029 + redondance	(vide)	2030	25%	70 000	0						70 000	0	0	0	0		
			700.5200.XXX	700.506.XX	Fibre optique FriNet 2030 + redondance	(vide)	2031	25%	70 000	0						70 000	0	0	0	0		
				700.506.XX	Fibre optique FriNet 2031 + redondance	(vide)	2032	25%	70 000	0						70 000	0	0	0	0		
Total 132											210 000	100 000	70 000	70 000	70 000	1 070 000	17 500	55 000	110 000	127 500		
Informatique - GED	245	Gestion électronique des documents - GED	700.5200.022	700.506.25	Gestion électronique document (GED) voté 15.12.15		15.12.2015	2022	25%	365 000	0	20 000				365 000	0	91 250	91 250	91 250		
			700.5200.030	700.506.50	Mise en place de la GED : 2e étape (III)		18.12.2018	2022	25%	480 000	0	480 000				480 000	0	120 000	120 000	120 000		
			700.5200.032	700.506.55	Mise en place de la GED : 3e étape (III)	(vide)		2022	25%	215 000	0	215 000				215 000	0	53 750	53 750	53 750		
Total 245											1 060 000	715 000				1 060 000	0	265 000	265 000	265 000		
Informatique - Téléphonie	250	Téléphonie communication : Concept ALL IP	700.5200.023	700.506.46	Téléphonie communication : concept All IP 2017 voté 15.12.15		15.12.2015	2022	25%	620 000	0	50 000			620 000	0	155 000	155 000	155 000			
Total 250											620 000	50 000				620 000	0	155 000	155 000	155 000		
PM - AGGLO	25	Aménagement piétons et vélos vers voies ferrées Abbé-Freeley	430.5010.105	430.501.XX	Aménagement piétons et vélos vers voies ferrées Abbé-Freeley	(vide)	2035	5%	3 000 000	0					3 000 000	0	0	0	0			
			430.6300.020	430.660.XX	Aménagement piétons et vélos vers voies ferrées Abbé-Freeley	(vide)	2035	5%		-1 050 000					-1 050 000	0	0	0	0			
			430.6320.023	430.662.XX	Aménagement piétons et vélos vers voies ferrées Abbé-Freeley	(vide)	2035	5%		-450 000					-450 000	0	0	0	0			
	Total 25											3 000 000	-1 500 000				1 500 000	0	0	0	0	
	26	Itinéraire mixte piétons / vélos entre Abbé-Freeley et Mettetlet	430.5010.106	430.501.XX	Itinéraire mixte piétons / vélos entre Abbé-Freeley et Mettetlet	(vide)	2034	5%	50 000	0					50 000	0	0	0	0			
			430.6320.027	430.662.XX	Itinéraire mixte piétons / vélos entre Abbé-Freeley et Mettetlet	(vide)	2034	5%		0					0	0	0	0				
	Total 26											50 000	0				50 000	0	0	0	0	
	32	Compartmentage quartier de Gambach	430.5090.184	430.501.XX	Compartmentage quartier de Gambach	(vide)	2024	10%	324 000	0				324 000		324 000	0	0	0	32 400		
			430.6300.022	430.660.XX	Compartmentage quartier de Gambach	(vide)	2024	10%		-115 743					-115 743	0	0	0	0			
			430.6320.025	430.662.XX	Compartmentage quartier de Gambach	(vide)	2024	10%		-49 604					-49 604	0	0	0	-4 960			
Total 32											324 000	-165 347			-115 743	158 653	0	0	0	27 440		
33	Compartmentage Vignettaz- Fort St-Jacques	430.5090.185	430.501.XX	Compartmentage Vignettaz- Fort St-Jacques	(vide)	2022	10%	108 000	0	108 000				108 000	0	10 800	10 800	10 800				
		430.6300.023	430.660.XX	Compartmentage Vignettaz- Fort St-Jacques	(vide)	2022	10%		-38 581					-38 581	0	0	-3 858	-3 858				
		430.6320.026	430.662.XX	Compartmentage Vignettaz- Fort St-Jacques	(vide)	2022	10%		-16 535					-16 535	0	-1 653	-1 653	-1 653				
Total 33											108 000	-55 116			108 000	52 884	0	9 147	5 288	5 288		
167	Priorisation TC giratoire Hôpital cantonal	430.5010.071	430.501.09	Priorisation TP giratoire Hôpital : Agglo 11.9 voté 16.12.14		16.12.2014	2026	5%	130 000	0			60 000	68 410	130 000	0	0	0	0			
Total 167											130 000	0			68 410	130 000	0	0	0	0		
653	Vélostation provisoire Gare	430.5090.XXX	430.506.XX	Vélostation provisoire Gare 2022	(vide)	2023	10%	500 000	0			500 000		500 000	0	0	50 000	50 000				
			430.506.XX	Vélostation provisoire Gare 2025	(vide)	2026	10%	500 000	0				500 000		500 000	0	0	0				
Total 653											1 000 000	0	500 000		500 000	1 000 000	0	0	50 000	50 000		
PM - Amélioration vitesse TP	156	Mesures amélioration vitesse transport public	430.5010.070	430.501.08	Mesures amélioration vitesse transports public voté 16.12.14		16.12.2014	2022	5%	150 000	0	116 317			150 000	0	7 500	7 500	7 500			
			430.5010.081	430.501.11	Mesures amél. vitesse transports public 2017, voté 13.12.16		13.12.2016	2022	5%	100 000	0	100 000			100 000	0	5 000	5 000	5 000			
			430.5010.097	430.501.XX	Mesures amélioration vitesse transport public 2023	(vide)	2024	5%	100 000	0			100 000		100 000	0	0	0	5 000			
			430.5010.145	430.501.XX	Mesures amélioration vitesse transport public 2027	(vide)	2028	5%	100 000	0			100 000		100 000	0	0	0	0			
			430.5010.XXX	430.501.XX	Mesures amélioration vitesse transport public 2031	(vide)	2032	5%	100 000	0			100 000		100 000	0	0	0	0			
			430.6350.022	430.669.00	Mesures amélioration vitesse transports public voté 16.12.14 -S-		16.12.2014	2021	5%		-15 000					-23 030	-1 152	-1 152	-1 152	-1 152		
											550 000	-15 000		216 317	100 000		526 970	-1 152	11 349	11 349	16 349	
Total 156											550 000	-15 000	216 317	100 000	526 970	-1 152	11 349	11 349	16 349			
PM - Installations lumineuses	139	Radars installations lumineuses	401.5060.151	401.506.24	Radars pour installations lumineuses 2018		20.12.2017	2021	25%	80 000	0				80 000	20 000	20 000	20 000	20 000			
			401.5060.169	401.506.25	Radars pour installations lumineuses 2019		18.12.2018	2022	25%	80 000	0	40 000			80 000	0	20 000	20 000	20 000			
			401.5060.170	401.506.XX	Radars pour installations lumineuses 2023	(vide)	2024	25%	80 000	0			80 000		80 000	0	0	0	20 000			
			401.5060.227	401.506.XX	Radars pour installations lumineuses 2025	(vide)	2026	25%	80 000	0				80 000		80 000	0	0	0			
			401.5060.XXX	401.506.XX	Radars installations lumineuses 2029	(vide)	2030	25%	80 000	0				80 000		80 000	0	0	0			
			Total 139											400 000	40 000	80 000	80 000	400 000	20 000	40 000	40 000	60 000
			157	Renouvellement signalisation lumineuse	430.5010.082	430.506.19	Renouvellement installations lumineuses 2017, voté 13.12.16		13.12.2016	2022	5%	350 000	0	163 468			350 000	0	17 500	17 500	17 500	
430.5010.099	430.506.20	Renouvellement installations lumineuses 2019				18.12.2018	2022	5%	100 000	0	100 000			100 000	0	5 000	5 000	5 000				
430.5010.100	430.506.XX	Renouvellement installations lumineuses 2023			(vide)	2024	5%	100 000	0			100 000		100 000	0	0	0	5 000				
430.5010.146	430.506.XX	Renouvellement signalisation lumineuse 2025			(vide)	2026	5%	100 000	0				100 000		100 000	0	0	0				
430.5010.XXX	430.506.XX	Renouvellement signalisation lumineuse 2029			(vide)	2030	5%	100 000	0				100 000		100 000	0	0	0				
										750 000	0	263 468	100 000	100 000	750 000	0	22 500	22 500	27 500			
Total 157											750 000	0	263 468	100 000	750 000	0	22 500	22 500	27 500			
PM - Manifestations	105	Raccordements électriques pour manif.	402.5060.150	402.506.00	Raccordements électriques pour manifestations		20.12.2017	2020	10%	200 000	0				203 587	20 359	20 359	20 359	20 359			
			402.5060.165	402.506.01	Raccordements électriques pour manif. 2e tranche		18.12.2018	2021	10%	200 000	0			207 258	20 726	20 726	20 726	20 726				
			402.5060.216	402.506.02	Raccordements électriques pour manif. 3e tranche		10.12.2019	2022	10%	170 000	0	20 000		170 000	0	17 000	17 000	17 000				
Total 105											570 000	20 000	580 845	41 085	58 085	58 085	58 085	58 085				
PM - Sécurité et trafic	138	Modération de trafic et sécurité	430.5010.088	430.501.14	Modération de trafic, sécurité ch. école 2018, voté 20.12.17		20.12.2017	2021	5%	100 000	0				100 000	5 000	5 000	5 000	5 000			
			430.5010.093	430.501.17	Modération de trafic, sécurité ch. école 2019		18.12.2018	2021	5%	100 000	0			100 000	5 000	5 000	5 000	5 000				
			430.5010.094	430.501.18	Modération de trafic, sécurité ch. école 2020		10.12.2019	2022	5%	200 000	0	200 000		200 000	0	10 000	10 000	10 000				
			430.5010.095	430.501.XX	Modération de trafic, sécurité ch. école 2021	(vide)	2022	5%	200 000	0			200 000		200 000	0	10 000	10 000	10 000			
			430.5010.096	430.501.XX	Modération de trafic, sécurité ch. école 2022	(vide)	2023	5%	200 000	0			200 000		200 000	0	10 000	10 000	10 000			
			430.5010.133	430.501.XX	Modération de trafic, sécurité ch. école 2023	(vide)	2024	5%	200 000	0				200 000		200 000	0	0	10 000			
			430.5010.134	430.501.XX	Modération de trafic, sécurité ch. école 2024	(vide)	2025	5%	200 000	0				200 000		200 000	0	0	0			
			430.5010.135	430.501																		

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'act. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
Sports - Football	Total 65								120 000	0	38 310					120 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	70	Stade St-Léonard : assain. Infrastructure	900.5040.120	900.503.09	Stade St-Léonard : assain. infrastructure, voté 13.12.2016	13.12.2016	2023	4%	2 000 000	0	1 250 000		500 000			2 000 000	0	0	80 000	80 000
	Total 70								2 000 000	0	1 250 000		500 000			2 000 000	0	0	80 000	80 000
	71	Changements mâts d'éclairage : terrains de sports	911.5090.158	911.501.03	Changement mât d'éclairage : terrains de sport 2018	20.12.2017	2022	10%	125 000	0	20 000					125 000	0	12 500	12 500	12 500
			911.5090.174	911.501.08	Terrain de football: Assainissement de l'éclairage 2020	10.12.2019	2022	10%	140 000	0	140 000					140 000	0	14 000	14 000	14 000
			911.5090.253	911.501.XX	Terrain de football: Assainissement de l'éclairage 2022	(vide)	2023	10%	140 000	0	140 000					140 000	0	0	14 000	14 000
			911.5090.267	911.501.XX	Complément d'éclairage (Guintzet no5) selon étude CSD	(vide)	2022	10%	100 000	0	100 000				140 000	140 000	0	10 000	10 000	10 000
			911.5090.XXX	911.501.XX	Guintzet : Eclairages complémentaires	(vide)	2023	10%	200 000	0	200 000				200 000	200 000	0	0	20 000	20 000
	Total 71								705 000	0	260 000		340 000			705 000	0	36 500	70 500	70 500
	73	Guintzet : assainissement WC publics	911.5090.160	911.503.02	Guintzet : assainissement WC publics	20.12.2017	2022	10%	100 000	0	100 000					100 000	0	10 000	10 000	10 000
	Total 73								100 000	0	100 000					100 000	0	10 000	10 000	10 000
	76	Installations d'arrosage auto terrains foot	911.5060.157	911.506.00	Installations d'arrosage auto terrains foot 1ere partie - B18	20.12.2017	2022	10%	80 000	0	7 000					80 000	0	8 000	8 000	8 000
			911.5060.210	911.506.01	Installations d'arrosage auto terrains foot 2e partie	10.12.2019	2021	10%	100 000	0	100 000					100 000	10 000	10 000	10 000	10 000
			911.5060.213	911.506.XX	Installations d'arrosage auto terrains foot 3e partie (Grabensaal, Mon Repos)	(vide)	2022	10%	140 000	0	140 000					140 000	0	14 000	14 000	14 000
	Total 76							320 000	0	147 000					320 000	10 000	32 000	32 000	32 000	
	77	Beaumont - Vignettaz : entretien terrain polysport	911.5090.173	911.501.04	Beaumont - Vignettaz : entretien terrain polysport	18.12.2018	2022	10%	60 000	0	46 210					60 000	0	6 000	6 000	6 000
	Total 77								60 000	0	46 210					60 000	0	6 000	6 000	6 000
	86	Stade Saint-Léonard : Terrain synthétique et aménagements connexes	911.5090.179	911.501.05	Stade Saint-Léonard : Terrain foot synthétique -R-	18.12.2018	2022	10%	680 000	0	280 000					680 000	0	68 000	68 000	68 000
			911.5090.242	911.501.07	Stade Saint-Léonard : Terrain foot synthétique -E-	10.12.2019	2022	10%	100 000	0	20 000					100 000	0	10 000	10 000	10 000
	Total 86								780 000	0	300 000				780 000	0	78 000	78 000	78 000	
	87	Terrain sport urbain : Schoenberg	911.5090.180	911.501.XX	Terrain sport urbain : Schoenberg	(vide)	2024	10%	250 000	0	250 000			250 000		250 000	0	0	0	25 000
	Total 87								250 000	0	250 000		250 000			250 000	0	0	0	25 000
	91	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (PAD/achat terrain/édicule/études fr	911.5000.XXX	911.501.XX	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (mandat, achat terrain, edicule, études foot.) -R-	(vide)	2025	0%	1 400 000	0					1 400 000	0	0	0	0	0
			911.5040.210	911.501.XX	Rte du Stadtberg : nv. terrain de football (étude edicule)	(vide)	2026	4%	240 000	0					240 000	0	0	0	0	
			911.5040.211	911.501.XX	Rte du Stadtberg : nv. terrain de football (réalisation edicule)	(vide)	2027	4%	3 760 000	0					3 760 000	0	0	0	0	
			911.5090.284	911.501.XX	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (mandat: étude football et procédure)	(vide)	2022	4%	100 000	0	100 000				100 000	0	4 000	4 000	4 000	
	Total 91							5 500 000	0	100 000				5 500 000	0	4 000	4 000	4 000		
	528	Terrain réfection Ecole Vignettaz	911.5090.237	911.501.XX	Terrain réfection Ecole Vignettaz	(vide)	2024	10%	150 000	0	150 000			150 000		150 000	0	0	0	15 000
	Total 528								150 000	0	150 000		150 000			150 000	0	0	0	15 000
	565	Stade Saint-Léonard : Bâtiment du Mettetlet	911.5040.199	911.501.XX	Stade Saint-Léonard : Bâtiment du Mettetlet	(vide)	2026	3%	2 000 000	0	2 000 000				2 000 000	0	0	0	0	
Total 565								2 000 000	0	2 000 000				2 000 000	0	0	0	0		
589	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	911.5090.243	911.501.XX	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	(vide)	2022	10%	3 000 000	0	3 000 000				3 000 000	0	300 000	300 000	300 000		
Total 589								3 000 000	0	3 000 000				3 000 000	0	300 000	300 000	300 000		
641	Guintzet : Nouveau terrain synthétique	911.5090.XXX	911.501.XX	Guintzet : Nouveau terrain synthétique	(vide)	2023	10%	2 500 000	0	2 500 000		2 500 000			2 500 000	0	0	250 000	250 000	
Total 641								2 500 000	0	2 500 000		2 500 000			2 500 000	0	0	250 000	250 000	
642	Guintzet : Agrandissement vestiaires	911.5040.XXX	911.503.XX	Guintzet : Agrandissement vestiaires	(vide)	2024	4%	1 000 000	0	500 000		500 000			1 000 000	0	0	0	40 000	
Total 642								1 000 000	0	500 000		500 000			1 000 000	0	0	0	40 000	
643	Guintzet : Stockage matériel Container	911.5090.XXX	911.503.XX	Guintzet : Stockage matériel Container	(vide)	2023	10%	50 000	0	50 000		50 000			50 000	0	0	5 000	5 000	
Total 643								50 000	0	50 000		50 000			50 000	0	0	5 000	5 000	
644	Guintzet : Mises aux normes T1 et T2	911.5090.XXX	911.509.XX	Guintzet : Mises aux normes T1 et T2	(vide)	2027	10%	1 000 000	0	1 000 000				1 000 000	0	0	0	0	0	
Total 644								1 000 000	0	1 000 000				1 000 000	0	0	0	0		
645	Stade de la Motta - homologation	911.5290.XXX	911.509.XX	Stade de la Motta - homologation	(vide)	2027	10%	300 000	0	300 000				300 000	0	0	0	0		
Total 645								300 000	0	300 000				300 000	0	0	0	0		
Sports - Gîte d'Allière	72	Rénovation du Gîte d'Allières	914.5090.159	914.503.00	Gîte d'Allières : extérieur	20.12.2017	2022	10%	200 000	0	10 000				200 000	0	20 000	20 000	20 000	
			914.5090.175	914.503.XX	Gîte d'Allières : intérieur	(vide)	2026	10%	200 000	0	200 000			200 000		200 000	0	0	0	0
Total 72								400 000	0	10 000			200 000		400 000	0	20 000	20 000	20 000	
Sports - Halle St-Léonard	74	Halle omnisports : compléments installation sono	917.5060.156	917.506.00	Halle omnisports : compléments installation sono	20.12.2017	2022	10%	100 000	0	4 085				100 000	0	10 000	10 000	10 000	
	Total 74							100 000	0	4 085				100 000	0	10 000	10 000	10 000		
	80	Halle omnisports : Réfection parquet et lignes de jeu	917.5090.176	917.506.02	Halle omnisports : Réfection parquet et lignes de jeu	10.12.2019	2022	10%	100 000	0	100 000				100 000	0	10 000	10 000	10 000	
			917.5090.XXX	917.506.XX	Halle omnisports : Réfection parquet et lignes de jeu (2030)	(vide)	2031	10%	100 000	0	100 000				100 000	0	0	0	0	
	Total 80							200 000	0	100 000				200 000	0	10 000	10 000	10 000		
	81	Halle omnisports : stores obscurcissants	917.5090.177	917.506.XX	Halle omnisports : stores obscurcissants	(vide)	2025	10%	100 000	0	100 000			100 000		100 000	0	0	0	
	Total 81							100 000	0	100 000			100 000		100 000	0	0	0		
	532	Halle omnisports : Rénovation / Entretien sol	917.5060.214	917.506.01	Halle omnisports : Rénovation / Entretien sol	18.12.2018	2022	10%	70 000	0	70 000				70 000	0	7 000	7 000	7 000	
			917.5060.223	917.506.XX	Halle omnisports : Rénovation / Entretien sol complément (niveau 3)	(vide)	2023	10%	90 000	0	90 000		90 000			90 000	0	9 000	9 000	
	Total 532								160 000	0	70 000		90 000			160 000	0	7 000	16 000	16 000
533	Halle omnisports : Assainissement éclairage sportif	917.5060.215	917.506.XX	Halle omnisports : Assainissement éclairage sportif	(vide)	2023	10%	150 000	0	150 000		150 000			150 000	0	0	15 000	15 000	
Total 533								150 000	0	150 000		150 000			150 000	0	0	15 000	15 000	
640	Salle des fêtes: Assainissement installations techniques et énergétiques	918.5090.XXX	918.506.XX	Salle des fêtes: Assainissement installations techniques et énergétiques	(vide)	2023	10%	300 000	0	300 000		300 000			300 000	0	0	30 000	30 000	
Total 640								300 000	0	300 000		300 000			300 000	0	0	30 000	30 000	
Sports - Patinoire	68	Patinoires : remplacement lisseuse à glace	913.5060.173	913.506.XX	Patinoires : remplacement lisseuse à glace 2023	(vide)	2024	10%	200 000	0				200 000		200 000	0	0	0	20 000
			913.5060.XXX	913.506.XX	Patinoires : remplacement lisseuse à glace 2030	(vide)	2031	10%	200 000	0				200 000		200 000	0	0	0	0
	Total 68		</																	

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
UA - AGGLO	Total 4								2 630 000	-655 877	113 561			1 000 000	1 412 600	1 974 123	0	5 435	5 435	5 435
	5	Requalif. Bourg - Stationnement	620.5030.034	620.501.39	Reloc.places stationnement Agglo 3M.04.03 (A PA3) 11.10.16	11.10.2016	2022	3%	168 000	0	100 020					168 000	0	4 200	4 200	4 200
			620.5030.059	620.501.74	Relocalisation places de stationnement AGGLO 3M.04.03	(vide)	2024	3%	552 000	0	76 000	200 000	276 000			552 000	0	0	0	13 800
			620.6300.015	620.660.03	Subvention fédérale relocalisation place stationnement	(vide)	2024	3%		-125 388						-125 388	0	0	0	0
			620.6320.017	620.662.05	Subvention AGGLO relocalisation place stationnement	(vide)	2024	3%		-53 738						-53 738	0	0	0	-1 343
	Total 5								720 000	-179 126	176 020	200 000	276 000	-53 738	-125 388	540 874	0	4 200	4 200	16 657
	6	Requalif. Bourg - Parking Grenette/Alpes	620.5040.141	620.501.68	Parking Grenette : relocalisation parcage -E-	(vide)	2024	3%	260 000	0	80 000	90 000	90 000			260 000	0	0	0	7 800
			620.5040.142	620.501.40	Parking Grenette : relocalisation parcage -R-	(vide)	2026	3%	2 316 000	0			772 000	772 000	772 000	2 316 000	0	0	0	0
	Total 6								2 576 000	0	80 000	90 000	862 000	772 000	772 000	2 576 000	0	0	0	7 800
	7	Requalif. Bourg - Place Nova Friburgo	620.5030.061	620.501.71	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03	29.10.2018	2025	3%	103 669	0	50 000	15 000	15 000	23 669		103 669	0	0	0	0
			620.5030.098	620.501.79	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03 -réalisation	(vide)	2029	3%	1 086 845	0				270 000	1 086 845	0	0	0	0	0
			620.6300.043	620.660.04	Subvention fédérale Place Nova Friburgo	(vide)	2029	3%		-206 408					-206 408	0	0	0	0	0
			620.6320.020	620.662.06	Subvention AGGLO Place Nova Friburgo	(vide)	2029	3%		-88 461					-88 461	0	0	0	0	0
	Total 7								1 190 514	-294 869	50 000	15 000	15 000	23 669	270 000	895 645	0	0	0	0
	8	Requalif. Bourg - Pont-Muré	620.5030.062	620.501.75	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03	29.10.2018	2025	3%	414 675	0	100 000	100 000	100 000	101 015	414 675	0	0	0	0	0
			620.5030.099	620.501.80	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03	(vide)	2029	3%	4 347 380	0				1 086 845	4 347 380	0	0	0	0	0
			620.6300.044	620.660.02	Subvention fédérale Pont Muré	(vide)	2029	3%		-829 491					-829 491	0	0	0	0	0
			620.6320.057	620.662.04	Subvention AGGLO Rue du Pont Muré	(vide)	2029	3%		-355 496					-355 496	0	0	0	0	0
	Total 8								4 762 055	-1 184 988	100 000	100 000	100 000	101 015	1 086 845	3 577 067	0	0	0	0
	10	Pat. St-Léonard - Réaménagement Place des Sports	620.5030.048	620.501.57	AGGLO 3M.09.02 Réaménagement place des sports (III)	30.10.2017	2022	3%	800 000	0	100 000	100 000	100 000	101 015	800 000	0	20 000	20 000	20 000	20 000
	Total 10								800 000	0	100 000	200 000	200 000	200 000	200 000	800 000	0	20 000	20 000	20 000
	12	Réaménagement passage Cardinal et aménagement de carrefours	620.5030.022	620.501.29	Passage du Cardinal - Agglo 41.6 voté 16.12.14 -C-	16.12.2014	2023	3%	200 000	0		200 000			200 000	0	0	5 000	5 000	5 000
			620.5030.044	620.501.56	AGGLO 41.6 Réaménagement passage Cardinal voté 13.12.2016 -E-	13.12.2016	2023	3%	400 000	0		400 000			400 000	0	0	10 000	10 000	10 000
			620.5030.088	620.501.XX	Réaménagement passage Cardinal -R-	(vide)	2027	3%	2 120 000	0				1 060 000	2 120 000	0	0	0	0	0
			620.6300.031	620.660.XX	Subv. Conf. Réaménagement passage Cardinal -S-	(vide)	2027	3%		-835 199					-835 199	0	0	0	0	0
			620.6310.051	620.661.XX	Subv. Canton. Réaménagement passage Cardinal -S-	(vide)	2027	3%		-1 086 207					-1 086 207	0	0	0	0	0
			620.6320.043	620.662.XX	Subv. Agglo. Réaménagement passage Cardinal -S-	(vide)	2027	3%		-208 800					-208 800	0	0	0	0	0
	Total 12								2 720 000	-2 130 206	600 000	400 000	400 000	1 060 000	589 794	0	0	15 000	15 000	
	13	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare	620.5010.074	620.501.38	Avenue Beauregard Agglo 41.9 voté 16.12.14	16.12.2014	2021	3%	100 000	0					100 000	2 500	2 500	2 500	2 500	
			620.5010.121	620.501.XX	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare	(vide)	2028	3%	2 684 500	0					2 684 500	0	0	0	0	
			620.6300.036	620.660.XX	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare	(vide)	2028	3%		-769 395					-769 395	0	0	0	0	
			620.6320.049	620.662.XX	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare	(vide)	2028	3%		-192 349					-192 349	0	0	0	0	
	Total 13								2 784 500	-961 744	600 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 822 756	2 500	2 500	2 500	2 500	
	14	Espaces publics de l'Etang du Jura	620.5030.078	620.501.XY	Espaces publics de l'Etang du Jura -R-	(vide)	2027	3%	6 470 000	0				3 235 000	6 470 000	0	0	0	0	0
			620.5030.153	620.501.XX	Espaces publics de l'Etang du Jura -E-	(vide)	2025	3%	730 000	0			730 000		730 000	0	0	0	0	0
			620.5030.154	620.501.XW	Espaces publics de l'Etang du Jura -C-	(vide)	2024	3%	450 000	0			450 000		450 000	0	0	0	11 250	
			620.6320.034	620.662.XX	Subvention espaces publics de l'Etang du Jura	(vide)	2027	3%		-3 825 000			450 000		-3 825 000	0	0	0	0	0
	Total 14								7 650 000	-3 825 000	450 000	450 000	730 000	3 235 000	3 825 000	0	0	0	11 250	
	15	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4	620.5030.030	620.501.44	AGGLO 11.7.22(A PA3) Passage sortie Beauregard voté 15.12.15	15.12.2015	2021	3%	80 000	0					80 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
			620.5030.042	620.501.51	AGGLO 3M.03.01 Passage inf. émergence Beauregard 4, 13.12.16	13.12.2016	2021	3%	630 000	0					630 000	15 750	15 750	15 750	15 750	
			620.5030.094	620.501.XX	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -R-	(vide)	2024	3%	2 270 970	0		2 270 970			2 270 970	0	0	0	56 774	
			620.6300.039	620.660.XX	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-	(vide)	2024	3%		-961 385					-961 385	0	0	0	0	
			620.6320.052	620.662.XX	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-	(vide)	2024	3%		-412 022					-412 022	0	0	0	-10 301	
	Total 15								2 980 970	-1 373 408	2 270 970	2 270 970	-412 022	-961 385	1 607 562	17 750	17 750	17 750	64 224	
	16	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond	620.5030.095	620.501.XX	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -R-	(vide)	2026	3%	1 853 600	0			926 800	926 800	1 853 600	0	0	0	0	0
			620.6300.040	620.660.XX	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -S-	(vide)	2026	3%		-639 726					-639 726	0	0	0	0	0
			620.6320.053	620.662.XX	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -S-	(vide)	2026	3%		-274 168					-274 168	0	0	0	0	0
	Total 16								1 853 600	-913 894	926 800	926 800	926 800	926 800	926 800	0	0	0	0	
	17	Place du Petit St-Jean Agglo	620.5030.043	620.501.55	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean, voté 13.12.16	13.12.2016	2021	3%	500 000	0	710 000	2 000 000	2 000 000		500 000	12 500	12 500	12 500	12 500	
			620.5030.081	620.501.XX	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean	(vide)	2024	3%	4 710 000	0					4 710 000	0	0	0	117 750	
			620.6320.037	620.662.XX	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean	(vide)	2024	3%		-1 486 907					-1 486 907	0	0	0	-37 173	
	Total 17								5 210 000	-1 486 907	710 000	2 000 000	2 000 000	-1 486 907	3 723 093	12 500	12 500	12 500	93 077	
	18	Grand-Places : études et aménagement esplanade	620.5030.021	620.501.18	Grand-Places : études et aménagement esplanade voté 16.12.14	16.12.2014	2022	3%	200 000	0	27 926	200 000			200 000	0	5 000	5 000	5 000	
			620.5030.054	620.501.77	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -E-	20.12.2017	2022	3%	150 000	0	31 433	150 000			150 000	0	3 750	3 750	3 750	
			620.5030.093	620.501.87	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -R-	(vide)	2026	3%	3 100 000	0		1 030 000	1 030 000	1 040 000	3 100 000	0	0	0	0	
			620.6320.058	620.662.12	Subv. Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -S-	(vide)	2026	3%		-1 300 000										

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'act. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
UA - AGGLO	38	Réaménagement de la Planche Supérieure	620.5030.134	620.501.XX	Réaménagement de la Planche Supérieure - réalisation	(vide)	2036	3%	1 950 000	0					1 950 000	0	0	0	0	
			620.6320.038	620.662.XX	Réaménagement de la Planche Supérieure - subvention	(vide)	2036	3%		-1 075 635					-1 075 635	0	0	0	0	
	Total 38								3 410 000	-1 075 635					2 334 365	0	0	0	0	
	39	Réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg	620.5030.083	620.501.XY	Réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg -R-	(vide)	2030	3%	6 240 800	0					6 240 800	0	0	0	0	
			620.5030.130	620.501.111	Réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg -E-	10.12.2019	2024	3%	635 000	0		635 000			635 000	0	0	0	15 875	
Total 39			620.6320.039	620.662.XZ	Réaménagement de la Planche Inférieure et du Karrweg	(vide)	2030	3%		0		635 000			6 875 800	0	0	0	15 875	
40	Petit Paradis et Route des Alpes inférieur	620.5030.085	620.501.81	Petit Paradis et Route des Alpes inférieur -E-	29.10.2018	2022	3%	607 970	0		449 510			607 970	0	15 199	15 199	15 199		
		620.5030.114	620.501.82	Petit Paradis et Route des Alpes inférieur -R-	(vide)	2031	3%	6 373 861	0					6 373 861	0	0	0	0		
		620.6300.028	620.660.06	Petit Paradis et Route des Alpes inférieur	(vide)	2031	3%		-2 095 446					-2 095 446	0	0	0	0		
		620.6320.040	620.662.09	Petit Paradis et Route des Alpes inférieur	(vide)	2031	3%		-898 048					-898 048	0	0	0	0		
Total 40								6 981 831	-2 993 494		449 510			3 988 337	0	15 199	15 199	15 199		
41	Grand-Rue, Rue Poste et Rue Zähringen	620.5030.086	620.501.XY	Grand-Rue, Rue Poste et Rue Zähringen -R-	(vide)	2032	3%	5 232 000	0		449 510			5 232 000	0	0	0	0		
		620.5030.142	620.501.XX	Grand-Rue, Rue Poste et Rue Zähringen -E-	(vide)	2029	3%	590 000	0					590 000	0	0	0	0		
		620.6300.029	620.660.XX	Grand-Rue, Rue Poste et Rue Zähringen -S-	(vide)	2032	3%		-1 473 997					-1 473 997	0	0	0	0		
		620.6320.041	620.662.XX	Grand-Rue, Rue Poste et Rue Zähringen -S-	(vide)	2032	3%		-631 713					-631 713	0	0	0	0		
Total 41								5 822 000	-2 105 710					3 716 290	0	0	0	0		
42	Place de l'Hôtel de Ville	620.5030.087	620.501.XY	Place de l'Hôtel de Ville -R-	(vide)	2032	3%	1 100 000	0					1 100 000	0	0	0	0		
		620.5030.143	620.501.XX	Place de l'Hôtel de Ville -E-	(vide)	2029	3%	240 000	0					240 000	0	0	0	0		
		620.6300.030	620.660.XX	Place de l'Hôtel de Ville -S-	(vide)	2032	3%		-469 000					-469 000	0	0	0	0		
		620.6320.042	620.662.XX	Place de l'Hôtel de Ville -S-	(vide)	2032	3%		-201 000					-201 000	0	0	0	0		
Total 42								1 340 000	-670 000					670 000	0	0	0	0		
43	Parcs urbains Bluefactory : contribution à la SA	620.5650.001	620.501.XX	Parcs urbains Bluefactory : contribution à la SA	(vide)	2026	10%	1 000 000	0			1 000 000		1 000 000	0	0	0	0		
		620.6320.045	620.662.XX	Parcs urbains Bluefactory : contribution à la SA	(vide)	2026	10%		-500 000					-500 000	0	0	0	0		
Total 43								1 000 000	-500 000					500 000	0	0	0	0		
45	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory	620.5030.091	620.501.XX	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -E-	(vide)	2026	3%	287 598	0			143 799	143 799	287 598	0	0	0	0		
		620.5030.155	620.501.XX	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -R-	(vide)	2028	3%	2 177 500	0					2 177 500	0	0	0	0		
		620.6300.034	620.660.XX	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -S-	(vide)	2028	3%		-764 953					-764 953	0	0	0	0		
		620.6320.047	620.662.XX	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -S-	(vide)	2028	3%		-327 837					-327 837	0	0	0	0		
		620.6350.018	620.669.XX	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -S-	(vide)	2028	3%		-1 613 725					-1 613 725	0	0	0	0		
Total 45								2 465 098	-2 706 515			143 799	143 799	1 437 398	0	0	0	0		
46	Requalification de l'axe Glâne - carrefour Beaumont-Daillettes	620.5030.092	620.501.XX	Requalification de l'axe Glâne - carrefour Beaumont-Daillettes -E-	(vide)	2032	3%	623 806	0					623 806	0	0	0	0		
		620.5030.156	620.501.XX	Requalification de l'axe Glâne - carrefour Beaumont-Daillettes -R-	(vide)	2034	3%	4 715 100	0					4 715 100	0	0	0	0		
		620.6300.035	620.660.XX	Requalification de l'axe Glâne - carrefour Beaumont-Daillettes subv. Conf -S-	(vide)	2034	3%		-1 500 000					-1 500 000	0	0	0	0		
		620.6320.048	620.662.XX	Requalification de l'axe Glâne - carrefour Beaumont-Daillettes subv. Agglo -S-	(vide)	2034	3%		-600 000					-600 000	0	0	0	0		
Total 46								5 338 906	-2 100 000					3 238 906	0	0	0	0		
48	Vélostation à la gare de Fribourg	620.5060.187	620.501.XX	Vélostation à la gare de Fribourg	(vide)	2026	5%	2 570 000	0			2 570 000		2 570 000	0	0	0	0		
		620.6300.038	620.660.XX	Vélostation à la gare de Fribourg	(vide)	2026	5%		-1 042 733					-1 042 733	0	0	0	0		
		620.6320.051	620.662.XX	Vélostation à la gare de Fribourg	(vide)	2026	5%		-260 683					-260 683	0	0	0	0		
Total 48								2 570 000	-1 303 417					1 266 583	0	0	0	0		
49	Voie verte (Transagglo)	620.5010.086	620.501.54	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF, 13.12.2016	(vide)	2021	5%	600 000	0		3 312 500			600 000	30 000	30 000	30 000	30 000		
		620.5010.125	620.501.91	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	(vide)	2023	5%	6 625 000	0					6 625 000	0	0	331 250	331 250		
		620.6300.053	620.660.XX	Subv. CONF 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	(vide)	2023	5%		-2 129 671					-2 129 671	0	0	0	-106 484		
		620.6320.054	620.662.11	Subv. AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	(vide)	2023	5%		-3 904 416					-3 904 416	0	0	-195 221	-195 221		
Total 49								7 225 000	-6 034 087		3 312 500			1 190 913	30 000	30 000	166 029	59 546		
100	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville	620.5030.080	620.501.92	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -E-	18.12.2018	2021	3%	250 000	0		3 312 500			250 000	6 250	6 250	6 250	6 250		
		620.5030.121	620.501.XX	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	(vide)	2023	3%	2 930 000	0		1 465 000			2 930 000	0	0	73 250	73 250		
		620.6300.XXX	620.660.XX	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	(vide)	2023	3%		-200 000					-200 000	0	0	-5 000	-5 000		
Total 100								3 180 000	-200 000		1 465 000			2 980 000	6 250	6 250	74 500	74 500		
107	Plan directeur du mobilier urbain	620.5290.036	620.501.72	Plan directeur mobilier urbain 19-21 -E- B18	20.12.2017	2021	10%	80 000	0		50 000			80 000	8 000	8 000	8 000	8 000		
		620.5290.038	620.501.XX	Plan directeur mobilier urbain 2021 -R-	(vide)	2022	10%	50 000	0					50 000	0	5 000	5 000	5 000		
		620.5290.054	620.501.XX	Plan directeur mobilier urbain 2022 -R-	(vide)	2023	10%	50 000	0			50 000		50 000	0	0	5 000	5 000		
		620.5290.055	620.501.XX	Plan directeur mobilier urbain 2023 -R-	(vide)	2024	10%	50 000	0					50 000	0	0	0	5 000		
Total 107								230 000	0		50 000			230 000	8 000	13 000	18 000	23 000		
274	Parking Petit Paradis	620.5040.173	620.501.83	Parking Petit Paradis -E-	29.10.2018	2024	3%	1 393 263	0			615 000	617 030	1 393 263	0	0	0	41 798		
		620.5040.174	620.501.84	Parking Petit Paradis -R-	(vide)	2029	3%	14 606 737	0					14 606 737	0	0	0	0		
Total 274								16 000 000	0			615 000	617 030	16 000 000	0	0	0	41 798		
275	Requalification du Pont de Zaehringen	620.5030.115	620.501.85	Requalification du Pont de Zaehringen -E-	10.12.2019	2025	3%	242 400	0				242 400	242 400	0	0	0	0		
		620.5030.116	620.501.86	Requalification du Pont de Zaehringen -R-	(vide)	2026	3%	1 377 600	0					1 377 600	0	0	0	0		
Total 275								1 620 000	0				242 400	1 377 600	0	0	0	0		
276	Place de jeux Grand Pont de Zaehringen	620.5090.222	620.501.93	Place de jeux Grand Pont de Zaehringen	18.12.2018	2021	10%	550 000	0					550 000	55 000	55 000	55 000	55 000		
Total 276								550 000	0					550 000	55 000	55 000	55 000	55 000		
359	Rue Pierre Aeby	620.5010.120	620.501.XX	Rue Pierre Aeby -R-	(vide)	2023	3%	2 985 000	0		2 985 000			2 985 000	0	0	74 625	74 625		
		620.5010.144	620.501.108	Rue Pierre Aeby -E-	25.05.2020	2022	3%	215 000	0		155 000			215 000	0	5 375	5 375	5 375		

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
UA - AGGLO	Total 588								100 000	0	100 000					100 000	0	10 000	10 000	10 000
	600	Sarine revitalisation : passerelle Neuveville	620.5030.128	620.501.XF	Sarine revitalisation: étude option passerelle	(vide)	2033	3%	150 000	0					150 000	0	0	0	0	0
			620.5030.129	620.501.XG	Sarine revitalisation: réalisation option passerelle	(vide)	2035	3%	1 300 000	0					1 300 000	0	0	0	0	0
			620.5030.147	620.501.XE	Sarine revitalisation : concours option passerelle	(vide)	2032	3%	250 000	0					250 000	0	0	0	0	0
			620.5030.148	620.501.XH	Sarine revitalisation: étude faisabilité option passerelle	(vide)	2031	3%	100 000	0					100 000	0	0	0	0	0
	Total 600								1 800 000	0					1 800 000	0	0	0	0	0
	601	Sarine revitalisation : base nautique des Neigles	620.5040.178	620.501.XB	Sarine revitalisation: étude option port	(vide)	2034	3%	270 000	0					270 000	0	0	0	0	0
			620.5040.179	620.501.XC	Sarine revitalisation: réalisation option port	(vide)	2036	3%	2 370 000	0					2 370 000	0	0	0	0	0
	Total 601								2 640 000	0					2 640 000	0	0	0	0	0
	604	Réaménagement de la Planche Supérieure hors PA2	620.5030.082	620.501.XX	Réaménagement de la Planche Supérieure - réalisation hors PA	(vide)	2034	3%	5 200 000	0					5 200 000	0	0	0	0	0
	Total 604								5 200 000	0					5 200 000	0	0	0	0	0
	609	Place Marché aux poissons	620.5030.158	620.501.XX	Place Marché aux poissons -E-	(vide)	2034	3%	485 000	0					485 000	0	0	0	0	0
			620.5030.159	620.501.XX	Place Marché aux poissons -R-	(vide)	2037	3%	3 245 000	0					3 245 000	0	0	0	0	0
	Total 609								3 730 000	0					3 730 000	0	0	0	0	0
	610	Réaménagement rue du Criblet	620.5010.XXX	620.501.XX	Réaménagement rue du Criblet -E-	(vide)	2023	5%	80 000	0			80 000		80 000	0	0	4 000	4 000	0
				620.501.XX	Réaménagement rue du Criblet -R-	(vide)	2024	5%	690 000	0					690 000	0	0	0	34 500	0
	Total 610								770 000	0		80 000	690 000		770 000	0	0	4 000	38 500	0
	625	Restauration fontaines historiques	620.5030.XXX	620.501.XX	Restauration fontaines historiques -R-	(vide)	2024	5%	200 000	0				200 000	200 000	0	0	0	10 000	0
			620.5030.160	620.501.XX	Restauration de la fontaine de la fidélité -R-	(vide)	2022	5%	200 000	0	200 000				200 000	0	10 000	10 000	10 000	0
	Total 625								400 000	0	200 000	200 000			400 000	0	10 000	10 000	20 000	0
	627	Traversée de Bourguillon	620.5010.XXX	620.501.XX	Traversée de Bourguillon -E-	(vide)	2028	3%	280 000	0					280 000	0	0	0	0	0
				620.501.XX	Traversée de Bourguillon -R-	(vide)	2030	3%	2 435 750	0					2 435 750	0	0	0	0	0
			620.6300.XXX	620.660.XX	Traversée de Bourguillon - subv. Conf. -S-	(vide)	2030	3%		-945 000					-945 000	0	0	0	0	0
			620.6320.XXX	620.662.XX	Traversée de Bourguillon - subv. Agglo -S-	(vide)	2030	3%		-405 000					-405 000	0	0	0	0	0
	Total 627								2 715 750	-1 350 000					1 365 750	0	0	0	0	0
	628	Réaménagement de la rue de l'Hôpital	620.5010.XXX	620.501.XX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -E-	(vide)	2024	3%	380 000	0			380 000		380 000	0	0	0	9 500	0
				620.501.XX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -R-	(vide)	2027	3%	3 445 000	0				1 150 000	3 445 000	0	0	0	0	0
			620.6300.XXX	620.660.XX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -subv Conf. -S-	(vide)	2027	3%		-1 338 750					-1 338 750	0	0	0	0	0
			620.6320.XXX	620.662.XX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital - subv. Agglo -S-	(vide)	2027	3%		-573 750					-573 750	0	0	0	0	0
	Total 628								3 825 000	-1 912 500			380 000	1 150 000	1 912 500	0	0	0	9 500	0
	629	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux	620.5030.161	620.501.XX	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux -R-	(vide)	2022	3%	1 314 950	0	1 314 950				1 314 950	0	32 874	32 874	32 874	0
	Total 629								1 314 950	0	1 314 950				1 314 950	0	32 874	32 874	32 874	0
	630	Aménagement zone de rencontre Albert-Gockel	620.5010.XXX	620.501.XX	Aménagement zone de rencontre Albert-Gockel -E-	(vide)	2025	3%	140 000	0				140 000	140 000	0	0	0	0	0
				620.501.XX	Aménagement zone de rencontre Albert-Gockel -R-	(vide)	2026	3%	1 780 150	0					1 780 150	0	0	0	0	0
	Total 630								1 920 150	0			140 000	1 780 150	1 920 150	0	0	0	0	0
	631	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly	620.5290.076	620.501.XX	Etude directrice Fonderie-Pérolles-Marly -E-	(vide)	2022	10%	200 000	0	200 000				200 000	0	20 000	20 000	20 000	0
	Total 631								200 000	0	200 000				200 000	0	20 000	20 000	20 000	0
	632	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly	620.5010.XXX	620.501.XX	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly -E-	(vide)	2028	3%	380 000	0					380 000	0	0	0	0	0
				620.501.XX	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly -R-	(vide)	2030	3%	3 445 000	0					3 445 000	0	0	0	0	0
			620.6300.XXX	620.660.XX	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly -subv. Conf. -S-	(vide)	2030	3%		-1 338 750					-1 338 750	0	0	0	0	0
			620.6320.XXX	620.662.XX	Réaménagement carrefour Fonderie-Pérolles-Marly -subv. Agglo -S-	(vide)	2030	3%		-573 750					-573 750	0	0	0	0	0
	Total 632								3 825 000	-1 912 500					1 912 500	0	0	0	0	0
	633	Requalification de la route du Jura	620.5010.XXX	620.501.XX	Requalification de la route du Jura -E-	(vide)	2028	3%	2 000 000	0					2 000 000	0	0	0	0	0
				620.501.XX	Requalification de la route du Jura -R-	(vide)	2031	3%	15 704 000	0					15 704 000	0	0	0	0	0
			620.6300.XXX	620.660.XX	Requalification de la route du Jura -subv. Conf. -S-	(vide)	2030	3%		-7 187 600					-7 187 600	0	0	0	0	0
			620.6320.XXX	620.662.XX	Requalification de la route du Jura -subv. Agglo -S-	(vide)	2030	3%		-3 080 400					-3 080 400	0	0	0	0	0
	Total 633								17 704 000	-10 268 000					7 436 000	0	0	0	0	0
	634	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville	620.5090.XXX	620.501.XX	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville -E-	(vide)	2024	10%	140 000	0			140 000		140 000	0	0	0	14 000	0
				620.501.XX	Remise en état place de jeux - Ecole de la Neuveville -R-	(vide)	2025	10%	710 000	0				710 000	710 000	0	0	0	0	0
	Total 634								850 000	0		140 000	710 000		850 000	0	0	0	14 000	0
	635	Aménagement déchetterie de quartier	620.5090.XXX	620.501.XX	Aménagement déchetterie de quartier 2024	(vide)	2025	10%	150 000	0			150 000		150 000	0	0	0	0	0
				620.501.XX	Aménagement déchetterie de quartier 2025	(vide)	2026	10%	150 000	0				150 000	150 000	0	0	0	0	0
	Total 635								300 000	0			150 000	150 000	300 000	0	0	0	0	0
	636	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo	620.5010.XXX	620.501.XX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -E-	(vide)	2024	3%	110 000	0			110 000		110 000	0	0	0	2 750	0
				620.501.XX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -R-	(vide)	2027	3%	990 000	0			110 000	330 000	990 000	0	0	0	0	0
			620.6300.XXX	620.660.XX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -subv. Conf. -S-	(vide)	2027	3%		-385 000					-385 000	0	0	0	0	0
			620.6320.XXX	620.662.XX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -subv. Agglo -S-	(vide)	2027	3%		-715 000					-715 000	0	0	0	0	0
	Total 636								1 100 000	-1 100 000			110 000	330 000	330 000	0	0	0	2 750	0
UA - Bâtiments communaux	9	Pat. St-Léonard, Parking, P2 et Place du Fair Play	620.5040.143	620.501.94	Patinoire P2 - parking - réalisation		08.04.2019	2022	4%	21 580 000	0	12 580 000			21 580 000	0	863 200	863 200	863 200	0
	Total 9								21 580 000	0	12 580 000				21 580 000	0	863 200	863 200	863 200	0
	23	Piscine et programme connexe HziéO	620.5040.150	620.501.XX	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - réalisation	(vide)	2026	4%	22 150 750	0				11 075 375	22 150 750	0	0	0	0	0
			620.5040.169	620.501.YY	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude 2	(vide)	2024	4%	8 963 000	0			4 481 500	4 481 500	8 963 000	0	0	0	358 520	0
			620.6310.049	620.661.XX	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - subv. Cantonale "piscine"	(vide)	2026	4%		-6 000 000					-6 000 000	0	0	0	0	0
	Total 23								31 113 750	-6 00										

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
UA - Bâtiments communaux	622	Infrastruct. Voirie Daillettes - déménagt. des Neigles	620.5040.XXX	620.501.XX	Infrastruct. Voirie Daillettes - déménagt. des Neigles -R-	(vide)	2026	3%		0					0	0	0	0	0	0
	Total 622									0					0	0	0	0	0	0
	623	Rénovation Théâtre de la Cité	620.5040.XXX	620.503.XX	Rénovation Théâtre de la Cité -E-	(vide)	2026	4%	1 100 000	0			550 000	550 000	1 100 000	0	0	0	0	0
					Rénovation Théâtre de la Cité -R-	(vide)	2028	4%	9 900 000	0					9 900 000	0	0	0	0	0
				Rénovation Théâtre de la Cité (étude faisabilité et concours) -C-	(vide)	2024	4%	400 000	0			200 000	200 000	400 000	0	0	0	0	16 000	
Total 623								11 400 000	0			200 000	200 000	550 000	550 000	11 400 000	0	0	0	16 000
UA - Ecoles	22	CO Jolimont à rénover et transformer	612.5040.132	612.503.23	CO Jolimont : étude rénovation bâtiment 1905 voté 19.12.17	19.12.2017	2021	3%	1 350 000	0					1 350 000	40 500	40 500	40 500	40 500	
			612.5040.146	612.503.24	Co Jolimont : transformation/rénovation bâtiment 1905	26.03.2019	2022	3%	12 026 000	0	1 989 941				12 026 000	0	360 780	360 780	360 780	
			612.6310.058	612.661.07	Subventions Cantonales: CO Jolimont rénovations	26.03.2019	2021	3%		0	-1 207 178				-1 207 178	-36 215	-36 215	-36 215	-36 215	
	Total 22								13 376 000	0	782 763				12 168 822	4 285	365 065	365 065	365 065	
	54	Ecole de la Vignettaz - construction nouvelle école	612.5040.130	612.503.27	Ecole Vignettaz 1 : agrand. école primaire, voté 19.09.2017	19.09.2017	2022	3%	19 000 000	0	4 343 154				19 000 000	0	570 000	570 000	570 000	
			612.6310.060	612.661.08	Subv. Cant. Ecole Vignettaz	19.09.2017	2021	3%		0	-3 363 000				-1 967 046	-59 011	-59 011	-59 011	-59 011	
			612.6320.066	612.662.00	Subvention Agglo Abris vélo Vignettaz	19.09.2017	2021	3%		0					-39 660	-1 190	-1 190	-1 190	-1 190	
	Total 54								19 000 000	-3 363 000	4 343 154				16 993 294	-60 201	509 799	509 799	509 799	
	94	Jura : Ste Agnès : réfection de 8 classes pour le primaire	612.5040.157	612.503.30	Jura : Ste Agnès : réfection de 8 classes pour le primaire -étude	18.12.2018	2022	3%	200 000	0	100 000				200 000	0	6 000	6 000	6 000	
	Total 94								200 000	0	100 000				200 000	0	6 000	6 000	6 000	
	95	CO Pérolles (projet)	612.5290.046	612.503.31	CO Pérolles : études de faisabilité, analyse architect. & statique	18.12.2018	2021	10%	140 000	0					140 000	14 000	14 000	14 000	14 000	
	Total 95								140 000	0					140 000	14 000	14 000	14 000	14 000	
	97	CO Belluard : rénovation des salles de classes	612.5040.138	612.503.18	CO Belluard : rénovation salles classe (étape 2018)	20.12.2017	2022	3%	450 000	0	450 000				450 000	0	13 500	13 500	13 500	
			612.5040.161	612.503.XY	CO Belluard : rénovation des salles de classes -R-	(vide)	2028	3%	7 150 000	0					7 150 000	0	0	0	0	
			612.5040.195	612.503.XX	CO Belluard : rénovation des salles de classes -E-	(vide)	2026	3%	790 000	0				790 000	0	0	0	0	0	
	Total 97								8 390 000	0	450 000			790 000	8 390 000	0	13 500	13 500	13 500	
	99	Ecole de la Neuveville, agrandissement site	612.5040.115	612.503.25	Ecole Neuveville, agrandissement voté 16.12.14/15.02.16	15.02.2016	2023	3%	650 000	0	400 000		212 880		650 000	0	0	19 500	19 500	
	Total 99								650 000	0	400 000		212 880		650 000	0	0	19 500	19 500	
	112	Ecole de la Vignettaz : transformation du bâtiment B	612.5040.139	612.503.11	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - études	20.12.2017	2023	3%	600 000	0	380 000		200 000		600 000	0	0	18 000	18 000	
			612.5040.158	612.503.106	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - réalisation	(vide)	2024	3%	6 900 000	0			3 450 000	3 450 000	6 900 000	0	0	0	207 000	
			612.5040.189	612.503.105	Ecole de la Vignettaz : transformation du bâtiment B - études compl.	10.12.2019	2023	3%	185 000	0	85 000		85 000		185 000	0	0	5 550	5 550	
	Total 112								7 685 000	0	465 000		3 735 000	3 450 000	7 685 000	0	0	23 550	230 550	
	113	Ecole du Schoenberg 1-2 : construction d'une nouvelle école	612.5040.126	612.503.06	Ecoles Schoenberg 1 et 2 : Etude faisabilité, voté 13.12.16	13.12.2016	2026	3%	110 000	0				110 000	0	0	0	0	0	
			612.5040.147	612.503.16	Ecole du Schoenberg 1 : Concours	(vide)	2029	3%	450 000	0					450 000	0	0	0	0	
			612.5040.155	612.503.XW	Ecole du Schoenberg 1 : construction d'une nouvelle école, 1 filière Heitera	(vide)	2034	3%	15 775 000	0					15 775 000	0	0	0	0	
			612.5040.156	612.503.XZ	Ecole du Schoenberg 2 : construction d'une nouvelle école, 2 filières Parcelle Bourgeoise	(vide)	2036	3%	23 549 305	0					23 549 305	0	0	0	0	
			612.5040.206	612.503.XV	Ecole du Schoenberg 1 : étude	(vide)	2031	3%	2 115 000	0					2 115 000	0	0	0	0	
		612.5040.207	612.503.XY	Ecole du Schoenberg 2 : étude	(vide)	2033	3%	2 645 695	0					2 645 695	0	0	0	0		
		612.5040.208	612.503.XX	Ecole du Schoenberg 2 : Concours	(vide)	2031	3%	450 000	0					450 000	0	0	0	0		
Total 113								45 095 000	0				110 000	45 095 000	0	0	0	0		
131	Ecole du Schoenberg 1 : construction de 6 pavillons	612.5090.147	612.503.05	Ecoles Schoenberg 1 : constr. 6 pavillons voté 15.12.15	15.12.2015	2021	10%	340 000	0					340 000	34 000	34 000	34 000	34 000		
		612.5090.154	612.503.14	Ecoles Schoenberg 1 : construction 6 pavillons voté 13.12.16	13.12.2016	2021	10%	3 000 000	0					3 000 000	300 000	300 000	300 000	300 000		
Total 131								3 340 000	0					3 340 000	300 000	300 000	300 000	300 000		
270	DOSF	612.5040.083	612.503.67	DOSF : étude d'avant projet, estimation coûts voté 15.12.09	15.12.2009	2011	3%	500 000	0					473 308	14 199	14 199	14 199	14 199		
		612.5040.088	612.503.76	DOSF : crédit d'étude voté le 26.09.2011	26.09.2011	2015	3%	4 200 000	0					2 964 252	88 928	88 928	88 928	88 928		
		612.5040.100	612.503.90	DOSF : construction d'un nouveau CO voté 01.10.13	01.10.2013	2016	3%	50 050 000	0	295 430				47 605 590	1 428 168	1 428 168	1 428 168	1 428 168		
		612.6310.038	612.661.04	DOSF : construction d'un nouveau CO voté 01.10.13	01.10.2013	2016	3%		0	-9 964 000				-10 816 265	-324 488	-324 488	-324 488	-324 488		
		612.6310.039	612.661.05	DOSF : construction d'un nouveau CO voté 01.10.13	01.10.2013	2016	3%		0	-20 798				-20 798	-624	-624	-624	-624		
Total 270								54 750 000	-9 964 000	295 430				40 206 087	1 206 183	1 206 183	1 206 183	1 206 183		
272	Signalétique Vignettaz	620.5090.235	620.501.99	Signalétique Vignettaz	18.12.2018	2024	10%	25 000	0				25 000	0	0	0	2 500			
Total 272								25 000	0			25 000	0	0	0	2 500				
389	CO Belluard : frais études agrandissement salles	612.5090.119	612.503.93	CO Belluard : frais étude agrand. salles de classes 17.12.13	17.12.2013	2021	10%	200 000	0			25 000		200 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
Total 389								200 000	0			25 000		200 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
404	DOSF Jura supplément: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite	612.5090.170	612.503.20	DOSF Jura supplément: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite à l'introduction du CAD - B18	20.12.2017	2022	10%	210 000	0	182 397				210 000	0	21 000	21 000	21 000		
		612.6310.066	612.661.10	Subvention cantonale : CAD DOSF	20.12.2017	2022	10%		0					-15 918	0	-1 592	-1 592	-1 592		
Total 404								210 000	0	182 397				194 082	0	19 408	19 408	19 408		
419	Ecole du Schoenberg, changement centrale CCF	612.5040.113	612.503.02	Ecole du Schoenberg, changement centrale CCF voté 15.12.15	15.12.2015	2022	3%	500 000	0	200 000				500 000	0	15 000	15 000	15 000		
Total 419								500 000	0	200 000				500 000	0	15 000	15 000	15 000		
544	Ecole de la Vignettaz - construction pavillons nouvelle école	612.6310.065	612.661.09	Subvention cantonale : Pavillons école primaire Vignettaz	13.12.2016	2021	3%		0					-238 543	-7 156	-7 156	-7 156	-7 156		
Total 544									0					-238 543	-7 156	-7 156	-7 156	-7 156		
UA - Entretien - Assainissement chauffage	152	Assainissements énergétiques	611.5090.133	611.503.21	Assainissement énergétique : système chauffage voté 16.12.14	16.12.2014	2016	10%	100 000	0	6 838			100 000	10 000	10 000	10 000	10 000		
			611.5090.145	611.503.24	Assainissements énergétiques : enveloppe 2016 voté 15.12.15	15.12.2015	2022	10%	100 000	0	25 157			100 000	0	10 000	10 000	10 000		
			611.5090.152	611.503.26	Assain. énergétiques : chauffage & envel. 2017 voté 13.12.16	13.12.2016	2022	10%	550 000	0	131 314			550 000	0	55 000	55 000	55 000		
			611.5090.164	611.503.31	Assainissements énergétiques : chauffage 2018	20.12.2017	2022	10%	100 000	0	16 005			100 000	0	10 000	10 000	10 000		
			611.5090.165	611.503.32	Assainissements énergétiques : enveloppe 2018	20.12.2017	2022	10%	450 000	0	66 626			450 000	0	45 000	45 000	45 000		

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024	
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025						
UA - Entretien - Divers	19	Fribourg (ouvert) : projets paysagers et Place Jeux Maggenberg-Schoenberg	615.5040.133	615.503.00	Parc des Maggenberg : création WC public	20.12.2017	2021	4%	100 000	0						107 405	4 296	4 296	4 296	4 296	
	Total 19								100 000	0						107 405	4 296	4 296	4 296	4 296	
	82	Route des Neigles 39 : Assainissement	618.5090.163	618.503.33	Route des Neigles 39 : assain. Locaux/WC -E-	20.12.2017	2022	10%	50 000	0	30 465					50 000	0	5 000	5 000	5 000	
			618.5090.221	618.503.34	Route des Neigles 39 : assain. Locaux/WC -R-	10.12.2019	2022	10%	762 000	0	762 000					762 000	0	76 200	76 200	76 200	
	Total 82								812 000	0	792 465					812 000	0	81 200	81 200	81 200	
	228	CAD rue de l'Hôpital 2	611.5090.227	611.503.37	CAD rue de l'Hôpital 2 - raccordement et avance partielle frais fixe	18.12.2018	2022	10%	200 000	0	200 000					200 000	0	20 000	20 000	20 000	
	Total 228								200 000	0	200 000					200 000	0	20 000	20 000	20 000	
	231	Abris bus pré fleuri (fribourg (ouvert))	615.5090.229	615.501.06	Abris bus pré fleuri (fribourg (ouvert))	18.12.2018	2022	10%	80 000	0	60 000					80 000	0	8 000	8 000	8 000	
	Total 231								80 000	0	60 000					80 000	0	8 000	8 000	8 000	
	233	Abris bus "kiosque Vignettaz"	615.5090.231	615.501.XX	Abris bus "kiosque Vignettaz"	(vide)	2023	10%	80 000	0	0	80 000				80 000	0	0	8 000	8 000	
	Total 233								80 000	0	0	80 000				80 000	0	0	8 000	8 000	
	234	Place de jeux : Quartier d'Alt & Villa Thérèse Kybourg	615.5090.232	615.503.01	Place de jeux : Quartier d'Alt & Villa Thérèse Kybourg	18.12.2018	2022	10%	85 000	0	12 236					85 000	0	8 500	8 500	8 500	
	Total 234								85 000	0	12 236					85 000	0	8 500	8 500	8 500	
	235	Maison de justice : parafoudre	615.5060.196	615.506.00	Maison de justice : parafoudre	18.12.2018	2021	10%	65 000	0	0					61 103	6 110	6 110	6 110	6 110	
	Total 235								65 000	0	0					61 103	6 110	6 110	6 110	6 110	
	237	Centre de quartier du Schoenberg : réadaptation des barrières et murs de soutè	617.5090.234	617.501.00	Centre de quartier du Schoenberg : réadaptation des barrières et murs de soutènement	18.12.2018	2021	10%	150 000	0	0					150 000	15 000	15 000	15 000	15 000	
	Total 237								150 000	0	0					150 000	15 000	15 000	15 000	15 000	
	240	Cimetière: portiques	622.5090.220	622.501.XX	Cimetière: portiques : étude	(vide)	2023	10%	150 000	0	0	150 000				150 000	0	0	15 000	15 000	
			622.5090.252	622.501.XX	Cimetière: portiques : réalisation	(vide)	2024	10%	150 000	0	0	0	150 000				150 000	0	0	0	15 000
	Total 240								300 000	0	0	150 000				300 000	0	0	15 000	30 000	
	405	St-Barthélémy : montage d'un abri de bus	615.5090.131	615.501.05	St-Barthélémy montage d'un abris bus voté 16.12.14	16.12.2014	2016	10%	50 000	0	0					50 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
	Total 405								50 000	0	0					50 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
	548	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz : chang. d'affectation et transform.	613.5090.245	613.503.42	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz : chang. d'affectation et transform. Int.	10.12.2019	2022	10%	150 000	0	145 000					150 000	0	15 000	15 000	15 000	
	Total 548								150 000	0	145 000					150 000	0	15 000	15 000	15 000	
549	Pont de Berne : réfection du toit	620.5040.181	620.503.XX	Pont de Berne : réfection du toit	(vide)	2023	3%	360 000	0	0	360 000				360 000	0	0	10 800	10 800		
Total 549								360 000	0	0	360 000				360 000	0	0	10 800	10 800		
555	Derrière-les-jardins : dépôt sport et WC publics	615.5090.248	615.503.02	Derrière-les-jardins : dépôt sport et WC publics	10.12.2019	2022	10%	60 000	0	60 000					60 000	0	6 000	6 000	6 000		
Total 555								60 000	0	60 000					60 000	0	6 000	6 000	6 000		
556	Escaliers couverts tour des chats Remparts VdF : travaux d'entretien urgents	620.5040.183	620.503.02	Escaliers couverts tour des chats Remparts VdF : travaux d'entretien urgents	10.12.2019	2022	3%	645 000	0	145 000					645 000	0	19 350	19 350	19 350		
Total 556								645 000	0	145 000					645 000	0	19 350	19 350	19 350		
557	Remparts VdF : travaux d'entretien et d'assainissement	620.5040.184	620.503.XX	Remparts VdF : travaux d'entretien et d'assainissement	(vide)	2023	3%	604 000	0	0	604 000				604 000	0	0	18 120	18 120		
Total 557								604 000	0	0	604 000				604 000	0	0	18 120	18 120		
619	4 véhicules électriques, Pony nettoyage ext. et camion nacelle	610.5060.243	610.506.XX	4 véhicules électriques, Pony nettoyage ext. et camion nacelle	(vide)	2022	10%	450 000	0	450 000					450 000	0	45 000	45 000	45 000		
Total 619								450 000	0	450 000					450 000	0	45 000	45 000	45 000		
620	3 abris bus (route de la Fonderie)	615.5090.280	615.501.XX	3 abris bus (route de la Fonderie)	(vide)	2022	10%	240 000	0	240 000					240 000	0	24 000	24 000	24 000		
Total 620								240 000	0	240 000					240 000	0	24 000	24 000	24 000		
621	2 abris bus (route de la Fonderie et passage Cardinal)	615.5090.XXX	615.501.XX	2 abris bus (route de la Fonderie et passage Cardinal)	(vide)	2023	10%	160 000	0	0	160 000				160 000	0	0	16 000	16 000		
Total 621								160 000	0	0	160 000				160 000	0	0	16 000	16 000		
UA - Entretien - Ecoles	153	Ecole Vignettaz : détection incendie des bâtiments existants	612.5090.223	612.503.101	Ecole Vignettaz : détection incendie des bâtiments existants	18.12.2018	2022	10%	120 000	0	54 688				120 000	0	12 000	12 000	12 000		
	Total 153							120 000	0	54 688					120 000	0	12 000	12 000	12 000		
	226	Ecole Vignettaz - Compactus archives	612.5060.194	612.506.00	Ecole Vignettaz - Compactus archives	18.12.2018	2022	10%	200 000	0	100 000				200 000	0	20 000	20 000	20 000		
	Total 226							200 000	0	100 000					200 000	0	20 000	20 000	20 000		
	238	Villa Thérèse Halle de gym (réfection vestiaires et douches	612.5040.165	612.503.XX	Villa Thérèse Halle de gym (réfection vestiaires et douches	(vide)	2023	3%	200 000	0	0	200 000				200 000	0	0	6 000	6 000	
	Total 238							200 000	0	0	200 000				200 000	0	0	6 000	6 000		
	239	CO Jolimont: Salle Ducarroz sono et lumières	612.5090.219	612.503.45	CO Jolimont: Salle Ducarroz réfection technique théâtrale sono et lumières	18.12.2018	2021	10%	100 000	0	0				99 827	9 983	9 983	9 983	9 983		
	Total 239								100 000	0	0				99 827	9 983	9 983	9 983	9 983		
	273	Ecole de la Vignettaz 2: AES + Centre quartier	612.5040.154	612.503.XY	Ecole de la Vignettaz 2: AES + Centre quartier - réalisation	(vide)	2036	3%	10 998 000	0	0				10 998 000	0	0	0	0		
			612.5040.186	612.503.XX	Ecole de la Vignettaz 2: AES + Centre quartier - étude	(vide)	2034	3%	1 272 000	0	0				1 272 000	0	0	0	0		
	Total 273								12 270 000	0	0				12 270 000	0	0	0	0		
	424	CAD Vignettaz	612.5090.167	612.503.15	CAD Vignettaz: Avance Groupe E Celsius sur frais d'expl. - B18	20.12.2017	2022	10%	585 000	0	0				0	0	0	0	0		
			612.5090.168	612.503.17	CAD Vignettaz: Contrib. de raccord. et adapt. centrale et distrib. existante - B18	20.12.2017	2021	10%	200 000	0	0				200 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
	Total 424								785 000	0	0				200 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
	457	CO Jolimont: vestiaires, sous-stations	612.5090.169	612.503.19	CO Jolimont : vestiaires, sous-stations - B18	20.12.2017	2022	10%	200 000	0	100 000				200 000	0	20 000	20 000	20 000		
	Total 457								200 000	0	100 000				200 000	0	20 000	20 000	20 000		
	477	Ecoles enfantines de la Heitera : réfection des chapes	612.5090.171	612.503.28	Ecoles enfantines de la Heitera : réfection des chapes - B18	20.12.2017	2021	10%	50 000	0	0				78 025	7 802	7 802	7 802	7 802		
	Total 477								50 000	0	0				78 025	7 802	7 802	7 802	7 802		
	535	CO Belluard : rénovation des salles de classes	612.5090.228	612.503.100	CO Belluard : rénovation salles classe (étape 2019) - système d'obscurcissement halle gym	18.12.2018	2022	10%	100 000	0	100 000				100 000	0	10 000	10 000	10 000		
	Total 535								100												

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
UA - Entretien - Mise au norme électricité	155	Sécurité nouvelles normes incendies, électricité	611.5090.216	611.503.XX	Sécurité et normes incendies, électricité 2027	(vide)	2028	10%	75 000	0						75 000	0	0	0	0
			611.5090.217	611.503.XX	Sécurité et normes incendies, électricité 2028	(vide)	2029	10%	75 000	0						75 000	0	0	0	0
			611.5090.272	611.503.XX	Sécurité et normes incendies, électricité 2029	(vide)	2030	10%	75 000	0						75 000	0	0	0	0
			Total 155								785 000	0	120 000	110 000	75 000	75 000	75 000	785 000	0	15 000
UA - Parcs et promenades - Cimetière	241	Remplacement véhicules PP, cimetière et voirie	621.5060.166	621.506.17	Remplacement véhicules 2019	18.12.2018	2021	10%	220 000	0						220 000	22 000	22 000	22 000	22 000
			621.5060.167	621.506.18	Remplacement véhicules 2020	10.12.2019	2021	10%	95 000	0						95 000	9 500	9 500	9 500	9 500
			621.5060.168	621.506.XX	Remplacement véhicules 2022	(vide)	2023	10%	340 000	0			340 000			340 000	0	0	34 000	34 000
			621.5060.197	621.506.XX	Remplacement véhicules 2023	(vide)	2024	10%	65 000	0			340 000	65 000		65 000	0	0	0	6 500
			621.5060.221	621.506.XX	Remplacement véhicules 2026	(vide)	2027	10%	230 000	0						230 000	0	0	0	0
			621.5060.222	621.506.XY	Remplacement véhicules 2021	(vide)	2022	10%	160 000	0			160 000			160 000	0	16 000	16 000	16 000
	Total 241								1 110 000	0	160 000	340 000	65 000		1 110 000	31 500	47 500	81 500	88 000	
	393	Cimetière : assainissement nouveaux secteurs	622.5090.144	622.501.02	Assainissement nouveaux secteurs 2016 voté 15.12.15	15.12.2015	2021	10%	50 000	0						50 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Total 393								50 000	0					50 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
	401	Paysage étang de du Jura	621.5030.020	621.500.07	Paysage : étang du Jura voté 16.12.14	16.12.2014	2024	5%	90 000	0			90 000			90 000	0	0	0	4 500
Total 401								90 000	0		90 000			90 000	0	0	0	4 500		
UA - Planification	9	Pat. St-Léonard, Parking, P2 et Place du Fair Play	620.5040.131	620.501.58	Patinoire P2 - parking - étude, voté 30.10.17	30.10.2017	2022	4%	2 221 000	0						2 221 000	0	88 840	88 840	88 840
	Total 9								2 221 000	0	745 795				2 221 000	0	88 840	88 840	88 840	
	23	Piscine et programme connexe H2léO	620.5040.127	620.501.62	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude, 13.12.16	13.12.2016	2022	4%	1 364 000	0						1 364 000	0	54 560	54 560	54 560
			620.5040.209	620.501.XX	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - concours et PAD	(vide)	2022	4%	0	0						0	0	0	0	
			620.661.XX	620.661.XX	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - subv. investissement Canton	(vide)	2026	4%	0	0						0	0	0	0	
			620.6310.XXX	620.661.XX	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - subv. investissement district Sarine	(vide)	2026	4%	0	0						0	0	0	0	
	Total 23								1 364 000	0	924 516				1 364 000	0	54 560	54 560	54 560	
	91	Route du Stadtberg : nv. terrain de football (PAD/achat terrain/édicule/études fi	620.5290.072	620.501.XX	Rte du Stadtberg : étude de faisabilité	(vide)	2023	10%	500 000	0						500 000	0	0	50 000	50 000
	Total 91							500 000	0	250 000	250 000				500 000	0	0	50 000	50 000	
	108	Plan d'aménagement local : révision du PAL	620.5290.035	620.501.67	PAL révision générale : logement et programme d'équipement	20.12.2017	2022	10%	100 000	0						100 000	0	10 000	10 000	10 000
			620.5290.044	620.501.95	PAL révision générale : mandat juriste oppositions	18.12.2018	2022	10%	340 000	0						340 000	0	34 000	34 000	34 000
	Total 108								440 000	0	105 205				440 000	0	44 000	44 000	44 000	
	151	Nature en ville : parcs et jardins urbains (y.c. Zähringarten)	620.5030.041	620.501.50	Fribourg Nature en Ville: parc urbain Zähringarten 13.12.16	13.12.2016	2021	3%	200 000	0						200 000	5 000	5 000	5 000	5 000
			620.5030.055	620.501.76	Nature en ville : parcs et jardins urbains 2018 -R-	20.12.2017	2021	3%	150 000	0						151 137	3 778	3 778	3 778	3 778
			620.5030.084	620.501.96	Nature en ville : parcs et jardins urbains 2019 -R-	18.12.2018	2024	3%	300 000	0						300 000	0	0	0	7 500
	Total 151							650 000	0	79 330	95 000	95 000			651 137	8 778	8 778	8 778	16 278	
	242	Stadtberg - étude de faisabilité et PAD	620.5290.045	620.501.XX	Stadtberg - étude de faisabilité	(vide)	2028	10%	150 000	0						150 000	0	0	0	0
			620.5290.056	620.501.XX	Stadtberg - développement PAD	(vide)	2030	10%	600 000	0						600 000	0	0	0	0
			620.6320.065	620.662.XX	Stadtberg - financement Bourgeoisie Fribourg	(vide)	2030	10%	0	-750 000						-750 000	0	0	0	0
	Total 242							750 000	-750 000	0	0			0	0	0	0	0		
	243	Usine à gaz - étude de faisabilité et PAD	620.5040.167	620.501.XX	Usine à gaz - étude de faisabilité et PAD	(vide)	2025	3%	150 000	0				150 000		150 000	0	0	0	0
			620.5040.190	620.501.XX	Usine à gaz - développement PAD	(vide)	2027	3%	600 000	0						600 000	0	0	0	0
	Total 243								750 000	0	0		150 000	300 000	750 000	0	0	0	0	
244	Valorisation parking des Bourgeois	620.5040.128	620.501.63	Valorisation parking des Bourgeois : étude, voté 13.12.2016	13.12.2016	2022	3%	500 000	0						500 000	0	15 000	15 000	15 000	
		620.5040.196	620.501.XX	Valorisation parking des Bourgeois, concours -C-	(vide)	2023	3%	250 000	0						250 000	0	0	7 500	7 500	
Total 244								750 000	0	379 083	250 000		300 000	750 000	0	15 000	22 500	22 500		
534	Couverture de l'A12	620.5290.047	620.501.97	Couverture de l'autoroute A12 - budget 2019	18.12.2018	2021	10%	90 000	0						90 000	9 000	9 000	9 000	9 000	
		620.5290.048	620.501.103	Couverture de l'A12 - budget 2020	10.12.2019	2021	10%	65 000	0						65 000	6 500	6 500	6 500	6 500	
		620.5290.049	620.501.XX	Couverture de l'A12 - budget 2021	(vide)	2022	10%	80 000	0			80 000			80 000	0	8 000	8 000	8 000	
		620.5290.050	620.501.XX	Couverture de l'A12 - budget 2022	(vide)	2023	10%	15 000	0						15 000	0	1 500	1 500		
Total 534							250 000	0	80 000	15 000			250 000	15 500	23 500	25 000	25 000			
563	PAD Planche-Inférieure	620.5030.135	620.501.XX	PAD Planche-Inférieure - étude de faisabilité -E-	(vide)	2026	3%	150 000	0						150 000	0	0	0	0	
		620.5030.140	620.501.XY	PAD Planche-Inférieure - développement PAD	(vide)	2028	3%	600 000	0						600 000	0	0	0	0	
		620.6310.061	620.661.XY	Contribution Etat - PAD Planche-Inférieure - développement PAD	(vide)	2028	3%	0	-375 000						-375 000	0	0	0	0	
Total 563							750 000	-375 000	0	0			150 000	375 000	0	0	0			
572	Etude chromatique Haus der Farbe	620.5290.057	620.501.104	Etude chromatique Haus der Farbe -E-	10.12.2019	2022	10%	60 000	0						60 000	0	6 000	6 000	6 000	
Total 572							60 000	0	60 000				60 000	0	6 000	6 000	6 000			
582	Adaptation du PAL aux planifications supérieures	620.5290.058	620.501.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2020 -E-	10.12.2019	2021	10%	80 000	0						80 000	8 000	8 000	8 000	8 000	
		620.5290.059	620.501.XX	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-	(vide)	2022	10%	80 000	0			80 000			80 000	0	8 000	8 000	8 000	
		620.5290.060	620.501.XX	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2022 -E-	(vide)	2023	10%	80 000	0				80 000		80 000	0	0	8 000	8 000	
		620.5290.061	620.501.XX	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2023 -E-	(vide)	2024	10%	80 000	0					80 000	0	0	0	8 000		
		620.5290.062	620.501.XX	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2024 -E-	(vide)	2025	10%	80 000	0				80 000		80 000	0	0	0		
		Total 582							400 000	0	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000	8 000	16 000	24 000	32 000	
583	Stratégie urbaine post-PAL 2018	620.5290.063	620.501.114	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2020 -E-	10.12.2019	2021	10%	80 000	0						80 000	8 000	8 000	8 000	8 000	
		620.5290.064	620.501.XX	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2021 -E-	(vide)	2022	10%	80 000	0						80 000	0	8 000	8 000	8 000	
		620.5290.065	620.501.XX	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2022 -E-	(vide)	2023	10%	80 000	0						80 000	0	8 000	8 000		
		620.5290.066	620.50																	

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement MCH2	Rubrique investissement MCH1	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année					Total brut projet	Amort. 2021	Amort. 2022	Amort. 2023	Amort. 2024
											Budget 2021	Plan_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025					
Finances	294	Vente parcelle Route du Jura (256m2)	200.XXXX.XXX	200.606.XX	Vente parcelle Route du Jura (256m2)	19.02.2018	2021	0%	-575 000	-575 000						-575 000	0	0	0	0
	Total 294								-575 000	-575 000						-575 000	0	0	0	0
	605	Achats en lien avec la PFA	200.5999.044	200.503.00	Achats en lien avec la PFA	(vide)	2023	0%	500 000	0		500 000				500 000	0	0	0	0
	Total 605								500 000	0		500 000				500 000	0	0	0	0
Finances	608	Réalisation de la politique foncière active (PFA)	200.5999.XXX	200.500.04	Réalisation de la politique foncière active (PFA)	(vide)	2026	0%	10 000 000	0		2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	10 000 000	0	0	0	0
	Total 608								10 000 000	0		2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	10 000 000	0	0	0	0
UA - Bâtiments communaux	53	Bâtiment des Arcades : transformation restaurant et épicerie	613.5999.035	613.503.33	Bâtiment des Arcades : étude et transformation voté 13.12.16	13.12.2016	2021	0%	500 000	0						520 047	0	0	0	0
			613.5999.038	613.503.39	Bâtiment des Arcades : transformation restaurant - réalisation	18.02.2019	2022	0%	4 227 665	0	1 448 535					4 227 665	0	0	0	0
			613.6999.XXX	613.661.XX	Bâtiment des Arcades : subventions SBC	18.02.2019	2021	0%		0						0	0	0	0	0
	Total 53								4 727 665	0	1 448 535					4 747 712	0	0	0	0
UA - Bâtiments communaux	606	Réaménagement Ancienne Douane	620.5999.045	620.503.03	Réaménagement Ancienne Douane	(vide)	2024	0%	2 000 000	0		1 000 000	1 000 000		2 000 000	0	0	0	0	
	Total 606								2 000 000	0		1 000 000	1 000 000		2 000 000	0	0	0	0	
UA - Entretien - Divers	475	Pierre-Aeby 3 : Arcades chaufferie	613.5999.037	613.503.37	Pierre-Aeby 3 : Arcades chaufferie	20.12.2017	2022	0%	225 000	0		105 237			225 000	0	0	0	0	
	Total 475								225 000	0		105 237			225 000	0	0	0	0	
UA - Entretien - Locatif	134	Transformation Gottéron 13	613.5999.036	613.503.35	Gottéron 13 : transform. après Frima, étude, voté 20.12.17	20.12.2017	2022	0%	80 000	0		52 842			80 000	0	0	0	0	
	Total 134								80 000	0		52 842			80 000	0	0	0	0	
	229	CAD rue de Morat 61-63-65 (RF: 16183)	613.5999.040	613.503.40	CAD rue de Morat 61-63-65 - raccordement et avance partielle frais fixe	18.12.2018	2022	0%	100 000	0		100 000			100 000	0	0	0	0	
	Total 229								100 000	0		100 000			100 000	0	0	0	0	
	UA - Entretien - Locatif	230	Kiosque place Python: travaux	613.5999.032	613.503.30	Kiosque place Python : réfection façades voté 13.12.11	13.12.2011	2013	0%	70 000	0					70 000	0	0	0	0
			613.5999.039	613.503.41	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -E-	18.12.2018	2022	0%	50 000	0		45 000			50 000	0	0	0	0	
			613.5999.043	613.503.XX	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -R-	(vide)	2022	0%	485 000	0		485 000			485 000	0	0	0	0	
Total 230								605 000	0		530 000			605 000	0	0	0	0		
UA - Stratus	637	Dépenses courantes UA (Stratus)	613.5090.XXX	613.5XX.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)	(vide)	2022	0%	8 800 000	0		800 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	8 800 000	0	0	0	0
	Total 637								8 800 000	0		800 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	8 800 000	0	0	0	0
Total général									26 462 665	-575 000	2 236 613	4 800 000	4 500 000	3 500 000	3 500 000	26 482 712	0	0	0	0